Le journal illustré qui vous renseigne clairement sur tout

La Patrie

5¢

76e ANNEE — Pronostics: Nuageux avec éclaircie cet après-midi. Un peu plus frais. — MONTREAL, MERCREDI 21 JUILLET 1954 — R — No 122

FIN DE LA GUERRE EN INDOCHINE APRÈS 8 ANS D'HOSTILITÉS

TRÊVE SIGNÉE AVEC LES TROIS ÉTATS

Le 17e parallèle, ligne de partage

GENEVE, 21 — (PAf) — La France a fait la paix avec ses ennemis communistes d'Indochine, juste avant l'aube, ce matin, et un nouveau rideau de fer s'est abaissé sur 13,000,000 d'habitants du Vietnam septentrional.

Le général Georges Delteil, de France, et le général Ta Quang Buu, des forces insurgées du Viet-minh, ont signé les accords d'armistice couvrant le Viet-nam et le Laos exactement trois heures et cinquante minutes après l'heure-limite de minuit que s'était assignée M. Pierre Mendès-France, président du Conseil français, sous peine de démissionner.

Le Cambodge, troisième des Etats associés de l'Indochine, a signé l'armistice à midi aujourd'hui. En comparaison des autres, ce fut une cérémonie dépourvue de tout pittoresque.

Le général Nhiek Tioulong, commandant en chef des forces cambodgiennes, a signé le document au nom de son pays et M. Buu au nom du Viet-minh.

L'armistice n'a pas pour le Cambodge la signification qu'il a pour le Viet-nam. La guerre n'a presque pas touché le Cambodge et la résistance au gouvernement y fut faible et sans efficacité, comme on l'a démontré.

La cérémonie toute simple des signatures s'est déroulée à l'ancien palais de la Société des Nations. Elle mettait fin à huit ans de guerre au cours desquels 92,000 soldats de l'Union française sont morts ou disparus.

PARTAGE

A l'instar de ce qui s'est fait en Corée, l'armistice indochinois coupe un pays en deux. Il s'agit du Viet-nam, le plus étendu, le plus populeux et le plus riche des trois Etats associés d'Indochine. Le partage se fait au 17e Parallèle, à un endroit où le Viet-nam a 42 milles de largeur.

Le leader communiste Ho Chi-minh prendra en main la destinée des gens qui vivent au nord de cette ligne de démarcation. Au sud, quelque 10,000,000 d'âmes resteront sous la gouverne du régime pro-occidental de Bao Dai.

Des élections générales par tout le Viet-nam, à se tenir au plus tôt d'ici un an d'aujourd'hui et au plus tard d'ici deux ans, sont censées ramener l'unification du pays. Mais les observateurs occidentaux concèdent déjà que la ligne "temporaire" marquera probablement la frontière politique et économique qui scindera l'Indochine, comme une ligne semblable scinde déjà l'Allemagne et la Corée.

Les textes des accords ne seront pas publiés avant plusieurs jours, mais leur substance en est connue dans ses grandes lignes.

EVACUATION

Les civils des deux côtés de la ligne de démarcation auront un an pour décider s'ils veulent aller vivre ailleurs.

Les Français se sont réservé une période de 300 jours pour évacuer les grandes villes septentrionales de Hanoï et de Haïphong. Jusqu'à ce jour de mai prochain, où se fera l'évacuation définitive, les Français occuperont une enclave autour de ces deux grandes villes.

Le Laos et le Cambodge conserveront leur monarchie. Les troupes du Viet-minh se retireront des deux royaumes.

Pour des raisons de sécurité militaire, la date exacte du cessez-le-feu n'est pas révélée. Elle devrait survenir d'ici une semaine pour les forces régulières et un peu plus tard pour les guérilleros de jungle et de montagne.

La ligne de partage suit le fleuve Son-Ben-Hair. Elle laisse la Grande-Route No 9, menant au Laos, en territoire non communiste, de même que le port de Tourane et l'ancienne capitale de Hué.

Les accords couvrent tout le ter-

(Suite à la page 4)

Gertrude Servant s'évade de la prison des femmes

Elle est accusée du meurtre du restaurateur B.-J. McAbbie au "Lutin-qui-Bouffe"

(par CLAUDE La VERGNE)

La police de Montréal et la Sûreté provinciale ont entrepris, hier soir, de vastes recherches pour retracer Gertrude Servant, 25 ans, qui s'est évadée, peu avant minuit, de sa cellule de la prison des femmes de la rue Fullum, où elle était détenue en attendant de subir son procès sous une accusation de meurtre.

La police a révélé que Gertrude Servant et une autre détenue, Georgette Tremblay, ont fait sauter le cadenas de la porte du réfectoire de l'aile protestante de la prison, pour sortir dans la cour de la prison et sauter par dessus le mur.

CO-ACCUSES

Mlle Servant et trois hommes, son frère Léo, 35 ans, Roy Colligan, 38 ans, et Jonathan Dawn, 24 ans, ont été accusés du meurtre du restaurateur B. J. McAbbie, au "Lutin-qui-Bouffe", rue St-Grégoire, assassiné par des voleurs qui l'ont battu à mort à coups de crosse de revolver en janvier 1953.

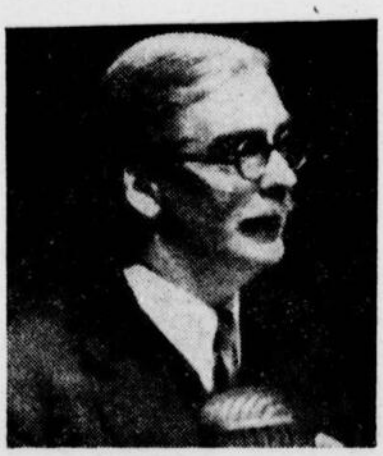
Un quatrième individu dans cette affaire, Gérald Patrick McKuhen, est actuellement devant un tribunal d'extradition des Etats-Unis, depuis son arrestation, au Texas, à la demande de la police de Montréal, qui est désireuse de l'accuser lui aussi du meurtre de McAbbie.

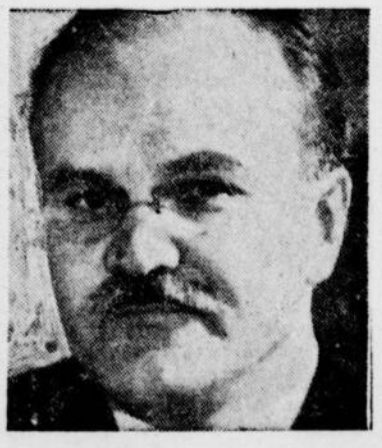
Gertrude Servant, une "rougette" qui a été arrêtée peu après le meurtre, avait obtenu sa libération des cellules de la police après que son avocat eut pris, en sa faveur, une procédure en "habeas corpus" devant la Cour supérieure. Il y a quelques mois, elle était de nouveau arrêtée et, cette fois, accusée de meurtre.

Dès que la nouvelle de l'évasion de Gertrude Servant fut parvenue au quartier général de la police de Montréal et de la Sûreté provinciale, à 11 h. 45 hier soir, un

(Suite à la page 4)











POUR LA PREMIERE FOIS DEPUIS 20 ANS, aucun pays du monde n'est en guerre ouverte aujourd'hui. Le conflit indochinois vient de prendre fin après huit ans de combats. Une trêve a été signée entre la France et les trois Etats de l'Indochine, le Viet-Nam, le Laos et le Cambodge. Ci-dessus, quelques-unes des personnalités qui ont contribué à la signature de l'armistice. De gauche à droite, M. Pierre Mendès-France, président du conseil français, qui a rempli sa promesse de conclure un accord en Indochine avant le 20 juillet ou d'abandonner son poste; M. Anthony Eden, secrétaire aux Affaires étrangères de Grande-Bretagne, qui a participé aux pourparlers de paix qui se sont déroulés à Genève; M. V.-M. Molotov, ministre aux Affaires étrangères de Russie, qui représentait les communistes aux négociations; M. Ho Chi-minh, leader communiste, qui prendra en mains la destinée des gens qui vivent au nord du 17e parallèle, ligne de démarcation déterminée par l'armistice; Bao Dai, qui gouvernera sur quelque 10,000,000 d'âmes, au sud.

Au procès de Coffin

Hamel répondra à une accusation de parjure

PERCE, 21 — (PCf) — Jean-Guy Hamel, présumé témoin important au procès pour meurtre que subit Wilbert Coffin, a été arrêté hier sous une accusation de parjure, après qu'il eut démenti, dans son témoignage, avoir donné des renseignements sur l'affaire à deux officiers de la Sûreté provinciale, le 25 mai dernier.

Ancien employé du procureur de la défense, âgé de 29 ans, Hamel est accusé d'avoir "délibérément, et avec l'intention d'induire le tribunal en erreur", donné un faux témoignage devant la Cour, hier.

L'arrestation de Hamel a eu lieu après la séance de l'après-midi et a couronné une journée de témoignages sensationnels au procès de Coffin, accusé du meurtre d'un des trois chasseurs américains qui sont allés chasser l'ours dans la forêt gaspésienne il y a un an.

Hamel doit comparaître aujourd'hui devant le juge Maurice Brassette. Il a été amené à New-Carlisle, où il est détenu pour la nuit.

PERCE, 21. (P.C.f.) — Un sergent de police a déclaré, hier, dans son témoignage, qu'un autre témoin lui a affirmé que Me Raymond Maher, procureur de Wilbert Coffin, est la dernière personne qui ait eu la possession d'un fusil qui aurait servi à l'assassinat de trois chasseurs d'ours américains dans la forêt gaspésienne, il y a un an.

Le sergent détective Pat Mercier, de la Sûreté provinciale, qui a témoigné au procès que subit Coffin pour meurtre, a déclaré que Jean-Guy Hamel, ancien employé de Maher, lui a affirmé, à l'interrogatoire du 25 mai, qu'il a vu l'arme pour la dernière fois dans les mains de l'avocat, sur le pont de Québec. Plus tôt, la police a dit que le fusil avait été jeté en bas du pont dans le fleuve St-Laurent.

LE TEMOIN HAMEL

Hamel, qui a également déposé, hier, au procès de Coffin, a démenti l'allégation de la police, selon laquelle il aurait retrouvé le fusil à la scène du crime, dans la forêt de Gaspé, pour ensuite le rapporter à Québec. Il a également démenti avoir donné des renseignements à la police au sujet de l'arme.

Petit homme au teint brun, Hamel a répondu "non" quand on lui a demandé s'il avait déclaré à la police que lui ou quelqu'un d'autre avait retrouvé le fusil chargé à quelque 40 pieds du camp de Coffin, dans la brousse de Gaspé, qu'on l'avait rapporté à Québec, et que, par la suite, il aurait déclaré à la police que l'arme a été jetée dans le fleuve.

LES JURES N'ENTENDENT PAS CETTE PREUVE

Le jury a été excusé durant le témoignage de Hamel et du détective Mercier, sur l'ordre du juge Gérard Lacroix.

Le sergent détective Mercier, en répondant aux questions de la défense, a précisé que Hamel avait fait ces déclarations à lui seul après qu'il l'eut interrogé pendant six heures en compagnie du capitaine J.-A. Matte, enquêteur en chef de la Sûreté provinciale. Il a souligné que Hamel n'a fait aucune déclaration écrite.

L'AVOCAT MAHER AURAIT JETE LE FUSIL DANS LE FLEUVE PRES DU PONT

Selon le détective, Hamel lui aurait déclaré, en présence du capitaine Matte, qu'il était "la clé de l'affaire Coffin". Le détective a poursuivi en soulignant que Hamel leur a raconté qu'il a accompagné Me Maher dans la forêt de Gaspé après l'enquête du coroner, l'été dernier, et que l'arme avait été retrouvée et ramenée à Québec.

Le détective Mercier a ajouté que Hamel lui a dit seul, par la suite, que Me Maher et lui-même se sont rendus sur le pont de Québec, se sont arrêtés à son extrémité, et que Me Maher est descendu de l'auto emportant l'arme. Selon le détective, Hamel aurait dit que l'avocat est revenu à l'auto sans le fusil.

Me Maher n'a pas paru devant le tribunal, hier, laissant à son confrère, Me François-B. Gravel, le soin de poursuivre le procès.

Le sergent Mercier a précisé qu'il a pris le dîner, le 26 mai, avec Hamel, en empruntant des rues calmes et distantes pour atteindre le restaurant ,parce que "Hamel m'a dit qu'il avait peur de rencontrer les deux avocats de Coffin".

LE JUGE ORDONNE DE GARDER HAMEL A VUE

Dans son témoignage, Hamel a déclaré avoir fait "trois ou quatre voyages" à Gaspé au cours de l'année dernière. Il a ajouté être allé dans les bois avec Maher.

Il a donné une réponse négative lorsque le procureur de la Couronne lui a demandé s'il s'était rendu au camp de Coffin. Ce dernier est accusé du meurtre de Richard Lindsey, 17 ans, de Holidaysburg, Pennsylvanie. Les restes de la dépouille de la jeune victime, de même que ceux de son père, Eugène, âgé de 47 ans, et d'Albert Claar, 20 ans, ont été trouvés dans les bois en juillet dernier, un mois après que les trois chasseurs eurent pénétré en forêt pour y faire la chasse à l'ours. Les cadavres des victimes avaient été déchiquetés par les ours.

Hamel, qui a répondu par un "non" à la plupart des questions qu'on lui a posées hier, a été placé sous la garde de la police après que les procureurs de la Couronne et de la défense eurent discuté de l'admissibilité de son témoignage.

La défense s'y est objectée en alléguant qu'elle a le droit de garder ses renseignements et ses informations secrètes jusqu'à ce qu'elle soit prête à les présenter en Cour.

La Couronne a demandé qu'Hamel soit appelé à rendre témoignage, pour nier ou confirmer les suppposées déclarations faites à la police.

Le juge Lacroix a décidé que la Cour seule entendrait la preuve et il a ordonné au jury de se retirer.

Au cours de l'interrogatoire, Hamel a nié avoir dit à la police que Coffin lui avait fait une confession à l'effet qu'il avait d'abord tué Claar et Richard Lindsey, puis qu'il avait ensuite tiré sur Eugene dans le dos.

HAMEL DECLARE QUE LA POLICE INVENTE

"Je ne leur ai pas dit cela" a déclaré Hamel.

Au cours de la discussion en marge de la preuve soumise par Hamel, Me Dorion a déclaré que si Hamel avait retrouvé l'arme, il se serait trouvé à commettre un crime en interférant avec l'enquête de la police.

HAMEL A UN DOSSIER JUDICIAIRE POUR VOL

Ceci enlèverait à la défense le privilège qu'elle a de garder secrets les informations et les agissements de son procureur ou de son employé, a déclaré Me Dorion.

Hamel a admis, en juin dernier, avoir un dossier judiciaire à la suite de cinq accusations de vol et de recel. Me Dorion a cependant déclaré qu'il n'en était pas sur ce point pour le moment. Puis il a ajouté :

"Il a dit que sur les instructions de l'accusé (Coffin), il s'est rendu, la nuit — je ne sais laquelle — dans les bois de Gaspé pour y chercher l'arme qui aurait présumément servi à tuer les trois chasseurs américains, et qu'il a caché cette arme.

"C'est ce que nous voulons demander à Hamel dans la boîte aux témoins, au cours de ce procès.

"Nous voulons déterminer si les informations qu'Hamel a données à la police sont exactes".

"COMME A BATTAGLIA"

Hamel a déclaré, dans son témoignage, qu'il a donné des réponses "évasives" lorsqu'il a été soumis à un long interrogatoire par le sergent Mercier et le capitaine Matte, le 25 mai dernier.

Il a cependant admis avoir déclaré ce qui suit à la police: "Si j'avais des renseignements pour vous dans l'affaire Coffin, je ne vous les donnerais pas parce que je craindrais de subir le même sort que Battaglia". (Frank Battaglia, un membre de la pègre de Montréal, a été assassiné 12 heures après avoir été acquitté d'une accusation de meurtre le printemps dernier. La police a plus tard émis l'opinion qu'il a été victime d'autres membres de la pègre.)

Cette déclaration avait été attribuée à Hamel le mois dernier, lorsque la défense a tenté d'obtenir une injonction pour empêcher la police provinciale de le questionner en marge de l'affaire Coffin .

La défense a alors allégué que la police avait recours à des "tactiques de la Gestapo" en questionnant Hamel, mais l'injonction a été refusée.

UN PARENT DES VICTIMES A TEMOIGNE, HIER, A PERCE

La séance d'hier a débuté avec le témoignage de John Eagle, de Sunnybank, Qué., qui a déclaré avoir prêté son fusil à Coffin en mai 1953, et qu'il n'avait pas revu l'arme depuis. Eagle a déclaré que son fils est l'époux de la soeur de Coffin.

Il y a eu un délai lorsque Maurice Hébert, photographe de la police provinciale, n'a pu être rejoint pour prêter témoignage. La police a déclaré qu'il était retourné sur la scène des assassinats la nuit dernière et qu'il était fort possible qu'il ait été retardé par le mauvais état des routes.



HEROINE SUR LA SCENE D'UNE TRAGEDIE — Marguerite Storch, une employée du "zoo" de Nuremberg, en Allemagne, se tient devant la cage des lions dans laquelle Josef Hajek, un autre employé, a commis volontairement le suicide en pénétrant dans la cage où il fut mis en pièces par quatre lions enragés. Mlle Storch s'est portée au secours du dément, éloigna de lui deux des lions, ordonnant à Hajek de se rendre en sûreté. Quand les lions réattaquèrent leur victime, Mlle Storch se sauva.

Chute d'un chasseur Mustang: un mort

LONDON, 21 — (P.A.f.) — L'officier d'aviation P.-J. Fisher, pilote de 24 ans de l'aviation de réserve, s'est tué hier lorsque son chasseur Mustang s'est écrasé dans un champ vague au sud-est de l'aéroport de Crumlin au cours d'un violent orage.

L'officier était né au Japon, élevé en Angleterre et il avait fait ses études aux universités de la Colombie-Canadienne et de Toronto.

Les officiers supérieurs du CARC soulignent que l'avion, affecté à l'escadrille numéro 402 de la ville de London, tentait apparemment d'atterrir et a manqué la piste. Les deux roues de l'appareil ont été déchirées quand il a glissé sur une longueur de 100 verges. Des pièces de l'avion ont été projetées de tous les côtés.

Les autorités soulignent que le pilote était en vol depuis 30 minutes et effectuait une envolée régulière d'entraînement.

Avant de s'écraser, il avait souligné à la tour de contrôle que la visibilité diminuait rapidement.

Noyade dans le lac Saint-Louis

Un bambin de onze ans s'est noyé et plusieurs autres personnes, y compris deux enfants ont subi des blessures dans des accidents divers enregistrés dans le district métropolitain au cours de la journée d'hier.

Ce matin, la police de Lachine reprendra ses recherches dans les eaux du lac St-Louis, en vue d'y repêcher le corps du jeune Gilles Bélair, 239, 26e avenue, qui s'y est noyé en tombant à l'eau alors qu'il se promenait sur le quai.

Accompagné d'un autre bambin — Armand Duval, 10 ans, 235, 26e avenue, le jeune Bélair poussait sa bicyclette, sur le quai quand il perdit l'équilibre et tomba dans le lac, profond de plusieurs pieds à cet endroit. L'alerte fut immédiatement donnée, mais hier soir on n'avait pas encore retrouvé le corps de la petite victime.

CRUELLES BRULURES

M. et Mme Gilbert Cousineau, âgés respectivement de 26 et 25 ans, domiciliés à 7436, rue DeLaroche, ont été cruellement brûlés hier après-midi, vers 2 h., quand un récipient rempli de graisse bouillante et dans lequel ils préparaient des "frites", se renversa sur eux. Tous deux furent subséquemment admis à l'hôpital Notre-Dame.

ENFANTS BLESSES

Michel Meunier, un bébé de 16 mois, dont les parents sont domiciliés à 3190, rue Adam, a subi de graves blessures au dos, hier après-midi, quand il fut renversé par un camion, près de chez lui. Il fut transporté et hospitalisé à Ste-Justine.

Guy Grisé, trois ans, 536, rue Archambault, app. 3, s'est infligé de graves blessures à la tête et par tout le corps, quand il a fait une chute dans un escalier d'un troisième étage conduisant au domicile de ses parents. Il est également hospitalisé à Ste-Justine.

PAS MATRIMONIAUX

DUBLIN. — Une commission officielle vient d'inviter les Irlandans à se marier plus jeune. Après six années d'étude elle a constaté que le pays, seul entre tous, avait un pourcentage excessivement élevé de "personnes qui ne se marient jamais".

L'âge nuptial est de 33 ans pour les hommes et de 28 pour les

l'Almanach de La Patrie

MERCREDI, 21 JUILLET 1954

202e jour de l'année

Le soleil s'est levé à 4 h. 31 et se couchera à 7 h. 40

Pronostics



Prévisions officielles de la Météorologie nationale, acceptables jusqu'à minuit, ce soir :

SYNOPSIS : Une autre dépression atmosphérique assombrit le ciel au-dessus de la province et causera un refroidissement de 5 à 10 degrés un peu partout.

Régions de Montréal, de l'Outaouais et des Laurentides: Nuageux, avec ondées occasionnelles. Eclaircie durant l'après-midi. Un peu plus frais. Maximum aujourd'hui à Montréal, Ottawa et Ste-Agathe, 75.

Régions de Québec, du St-Maurice, du Lac-St-Jean et de la Baie-Comeau: Nuageux et variable. Un peu plus frais Maximum aujourd'hui à Québec: 75; à La Tuque, Chicoutimi et Rivière-du-Loup, 70.

Région des Cantons de l'Est: Nuageux avec averses occasionnelles Nuageux et variable durant l'après-midi et la soirée. Un peu plus frais. Maximum aujourd'hui à Sherbrooke: 75.



Réclamation de $1,800,000 contre la ville de Montréal

Une action au montant de $1,800,000, vient d'être intentée, contre la ville de Montréal, par les héritiers d'une succession, par suite de la saisie de certains immeubles effectuée par la ville il y a quinze ans et que les héritiers prétendent être entachée d'irrégularités.

En 1939, la ville de Montréal a saisi 1,000,000 de pieds carrés de terrain dans le secteur avoisinant la rue Kent, pour défaut de paiement de taxes, mais les héritiers prétendent maintenant que la saisie a été illégale.

Les plaignants demandent que la ville leur rende le terrain saisi ou leur verse une somme de $1,800,000. C'est l'un des plus gros montants jamais réclamés à la ville.

LES DEMANDEURS

L'action a été prise en cour Supérieure, par Me Jean Filion, C.R., au nom du notaire Paul-Emile Roy. Les autres plaignants sont:

Georgienna, Alice, Anna, Paul-Emile, J.-Maurice, Aline, Calixtine, Gilberte, Madeleine, Françoise et Marie-Andrée Roy, J.-L.-S Gagnon et Marie-Louise Beaucage.

Dans sa déclaration d'introduction d'instance, Me Filion dit que l'ancienne propriétaire du terrain, Mme Marie-Louise St-Aubin, est morte en 1929, laissant la propriété à ses enfants. Dix ans plus tard, le terrain fut saisi et vendu aux enchères.

Selon la déclaration, la saisie est illégale, nulle et non avenue parce que la Cité a considéré les héritiers de feu C. M. Roy comme les propriétaires, alors que les propriétaires véritables étaient les héritiers de Mme St-Aubin.



LORSQU'UN CAMION-REMORQUE BLOQUE LA VOIE — La circulation a été paralysée pendant près de trois heures, hier soir, avenue Girouard, près de l'avenue Notre-Dame-de-Grâce, lorsqu'une énorme remorque reliée à un camion s'en détacha soudain et bloqua entièrement la voie. Des centaines de passagers voyageant en autobus furent considérablement retardés et les véhicules les transportant durent emprunter un circuit d'urgence par les rues avoisinantes. L'incident se produisit vers 8 h. 30 et ce n'est que peu avant minuit que le circuit régulier des autobus put être rétabli. Ci-haut une photo prise alors que l'on travaillait à déblayer la voie.

Avantages profitant à 10,000 propriétaires

M. Lactance Roberge, directeur des finances de la ville de Montréal, a soumis un rapport aux chefs de l'administration municipale.

Il révèle que la ville avait accordé, depuis 1948, pour $500,000 de ristournes sur les terrains achetés par divers citoyens qui désiraient construire leurs propres maisons, et qu'en plus, la ville accorde actuellement des exemptions de taxes, sur certaines maisons d'habitation, pour une somme de $785,000 par année.

Le directeur des finances explique dans son rapport qu'environ 10,000 familles ont profité de ces deux mesures adoptées par les autorités municipales en vue d'encourager les gens à se mettre chez eux.

M. Roberge signale que 5,324 propriétaires ont touché la ristourne de $299 accordée par la ville de Montréal, sur l'achat des terrains.

Par ailleurs, 9,346 propriétaires profitent de la commutation de taxes décrétée par la ville de Montréal, sur certaines maisons d'habitation, et les commutations déjà accordées par la ville se montent à $724,765 par année, explique M. Roberge.

Le règlement relatif aux commutations de taxes décrète une diminution de l'impôt foncier de 50 pour cent, pour une période de 15 ans, sur les maisons d'habitation ne dépassant pas une certaine valeur et rencontrant les autres exigences municipales.

5 ans de pénitencier

Charles Parent, 28 ans, 1327, rue Iberville, a été condamné hier à une peine de 5 ans de pénitencier pour avoir commis un vol à main armée sur la personne d'un chauffeur de taxi et de s'être en plus, livré à des voies de fait sur la même personne. Parent avait soutiré ainsi la somme de $14 au chauffeur et lui avait volé sa voiture. Le juge Eugène Lafontaine, en le condamnant, a souligné que pas une honnête personne ne se plaindrait de son absence prolongée.

2 suspects sont accusés de vols au montant de $23,000

La Sûreté provinciale du Québec et la police de Timmins, Ontario, se sont partagé le crédit hier de la capture à Montréal de deux individus que l'on croit être coupables d'un vol à main armée commis dans une banque vendredi dernier, de deux vols de coffres-forts et de nombreux vols par effraction dont le chiffre total s'élève à plus de $23,000.

Le lieutenant-détective Albert Bisaillon, chef de l'escouade des vols à main armée de la Sûreté provinciale, a révélé hier soir que les suspects âgés de 20 et de 22 ans, seraient accusés du vol à main armée de $7,000 commis la semaine dernière à la succursale de la Banque Canadienne de Cap-Chat, près de Rimouski.

Le lieutenant Bisaillon a ajouté que l'un des deux détenus serait en plus accusé d'un vol de coffre-fort de $3,000 commis aux bureaux de la brasserie Dow, le 3 juin, à

(Suite à la page 4)

Victoire du communisme et une défaite du monde libre, selon Washington

WASHINGTON, 21 — (PAf) — Dans les cercles américains, on regarde généralement la fin de la guerre d'Indochine comme une victoire communiste et une défaite du monde libre.

L'armistice met fin à une dépense annuelle d'un milliard en fonds et en armes américaines.

Mais il crée aussi le besoin urgent de protéger les régions non communistes du sud-est asiatique. Cette tâche imposera un nouveau fardeau aux Etats-Unis et à leurs alliés.

Les autorités gouvernementales américaines ont longuement conversé avec les Français, et elles ont reçu l'assurance que les armes et l'équipement fourni par les Etats-Unis aux Français et aux indigènes anticommunistes ne resteront pas en territoire rouge.

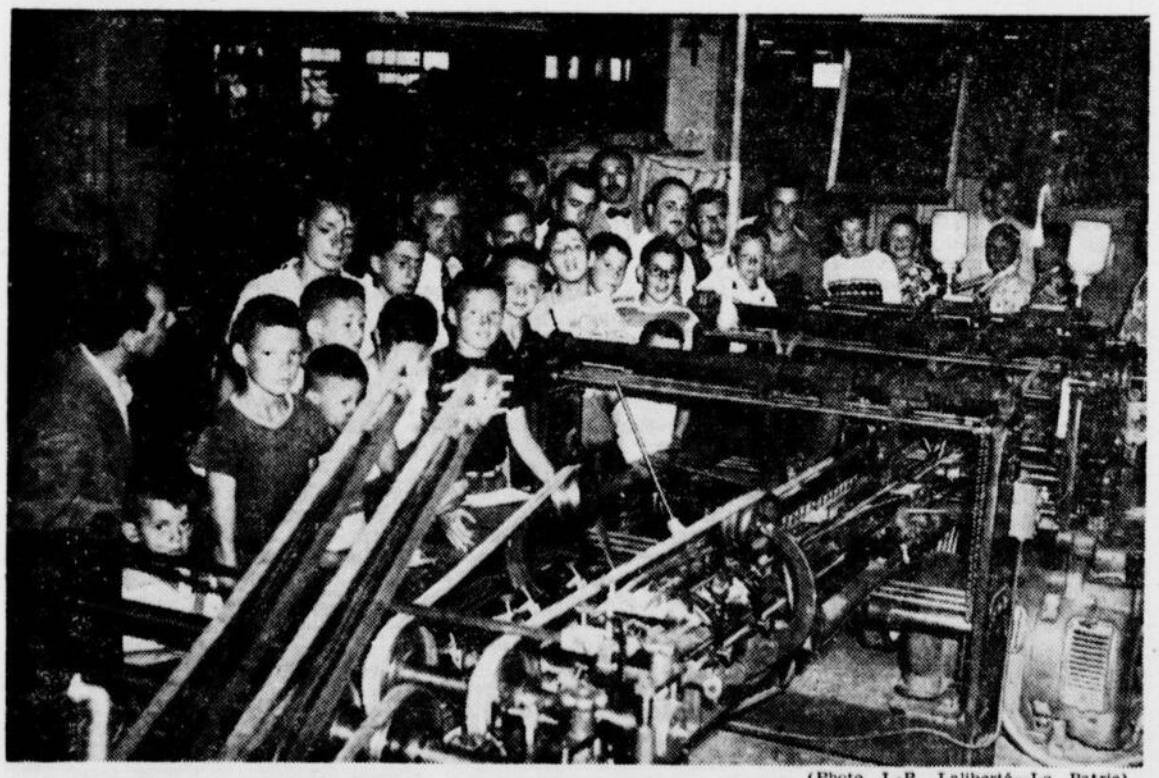
Entre-temps, on apprend que les gouvernements américain et alliés émettront sous peu des communiqués, réaffirmant leur intention de s'opposer à toute agression dans le sud-est asiatique au moyen d'un pacte de défense. Il semble que les puissances de l'ouest soient d'accord à ce sujet, à la suite d'entretiens récents.

On ne peut pas dire, toutefois, que l'accord soit parfait entre Britanniques et Américains. Les deux Grands ne semblent pas s'entendre sur le temps propice à l'action en Asie. Les autorités estiment qu'il s'écoulera plusieurs mois avant la formation d'un système de défense. Washington aurait préféré procéder plus rapidement, mais la Grande-Bretagne, désirant conserver l'amitié de l'Inde, favoriserait une certaine lenteur.

Les autorités américaines étudient l'accord signé mardi, et y voient des conséquences sur toutes les relations entre les blocs communiste et non-communiste.

Chine communiste. — Le gouvernement français, ayant réussi à faire cesser la guerre d'Indochine, se trouverait en position, d'après les autorités de Washington, de reconnaître le gouvernement de Pékin. Cette reconnaissance par trois des Quatre Grands — l'Union soviétique et la Grande-Bretagne ont déjà reconnu la Chine communiste — accroîtrait les chances de la Chine de siéger aux Nations Unies, malgré l'opposition des Etats-Unis.

(Suite à la page 4)



(Photo J.-P. Laliberté—La Patrie)

ON PEUT AMUSER LES ENFANTS tout en les instruisant. C'est ce que l'on fait sur les terrains de jeux municipaux, en organisant des visites industrielles auxquelles prennent part de nombreux enfants. On en voit ici en train d'examiner le fonctionnement d'une machine fort compliquée, à la Standard Paper Box Ltd. Les enfants sont accompagnés de MM. Alfred Romano, moniteur des visites industrielles; A.-B. Love et J. MacKinnon, deux officiers de la compagnie, et Wilfrid Hamelin et Eudore Bissonnette, deux moniteurs.

Pourquoi toujours ?
La Patrie Fleuriste
IL Y A SUREMENT UNE RAISON
L'Art dans les Fleurs
168 est, STE-CATHERINE
PL. 1786-87

Nous vous suggérons un jour de poisson
FILETS D'AIGLEFIN "AEROPORTES"
Truite de lac de la Baie Georgienne — Filets de sole — Saumon de Gaspé — Flétan — Poisson blanc — Doré — Maquereau — Sole de Douvres.
HOMARDS VIVANTS OU BOUILLIS
SERVICE COMPLET DE COMESTIBLES A NOTRE MAGASIN DE WESTMOUNT
Epiceries de choix — Viandes de qualité — Fruits
Légumes — Fromages domestiques et importés
Volailles — Poisson
COMPARTIMENTS FRIGORIFIQUES A LOUER
628, Dorchester O. UN. 6-9351
1329 ave Greene GL. 2841
Gatehouse

Victoire personnelle de M. Mendès-France

PARIS, 21 — (Reutersf) — M. Pierre Mendès-France vient de passer les trente-trois plus dures journées de sa vie. Elles ne représentent cependant que la suite logique des 25 années de courage et de ténacité qui ont assuré au nouveau chef du gouvernement français la confiance de ses compatriotes.

Jeune homme, M. Pierre Mendès-France oubliait déjà les joies de son âge pour se consacrer à l'étude du droit et devenir ainsi, à vingt et un ans, le plus jeune avocat de France.

Mendès-France est un puritain et son rythme de vie est considéré comme l'un des facteurs clé de sa réussite dans une nation renommée pour ses fantaisies à l'égard des leaders politiques.

M. Mendès-France ne fume pas, il ne danse pas non plus. En outre, il boit très peu. Il se lève de bonne heure et s'impose une très dure discipline de travail. Contrairement à la tradition française, M. Pierre Mendès-France n'attache que peu d'importance à la cuisine et déjeune la plupart du temps d'un sandwich dans son bureau.

Pas un chef politique n'avait frappé l'esprit des Français avec la même force que lui dans son appel du 17 juin dernier, proposant à la nation de lui faire confiance durant un mois, de lui permettre de rétablir la paix en Indochine ou de démissionner.

Depuis un mois, M. Mendès-France a étonné le monde entier, tant par sa brillante intelligence que par son esprit de détermination et son extraordinaire contrôle de lui-même. Ses capacités ont conquis une Assemblée nationale pourtant blasée et ses causeries radiophoniques, adressées au peuple français, ont su convaincre la nation qu'elle avait enfin trouvé un chef.

Quelque temps après son entrée au barreau, M. Pierre Mendès-France fut remarqué par Edouard Herriot. Quatre ans plus tard, il était élu député, le plus jeune de la Chambre. Un an après, il épousait Mlle Lily Cicurel, dont les parents sont propriétaires du plus élégant magasin du Caire, en Egypte. Les deux fils du président du conseil font actuellement leurs études à Paris.

En 1938, M. Pierre Mendès-France se ralliait au deuxième gouvernement "Front Populaire" de Léon Blum. A 31 ans, il était le plus jeune membre du cabinet. C'était l'époque de Munich. Le jeune ministre fit connaitre son opinion: "La peur ne nous évitera pas la guerre".

A la déclaration de la guerre, Pierre Mendès-France s'engagea dans l'armée de l'air. Après s'être évadé des prisons du gouvernement de Vichy, il reprit du service dans les forces aériennes de la France Libre et participa à ce titre à plusieurs missions de bombardements au-dessus de l'Allemagne.

Membre du cabinet gaulliste, en 1945, M. Pierre Mendès-France exigea la mise en vigueur d'un programme de réformes économiques et de reconstructions. "Il faut choisir entre moi et le rejet de mon projet", déclara sans ambages M. Mendès-France au général de Gaulle. Le cabinet refusa et M. Mendès-France donna sa démission.

2 suspects sont accusés...

(Suite de la page 3)

Saint-Jérôme, ainsi que du vol d'appareils de pêche d'une valeur de $1,000 au même établissement.

Les deux détenus seront en outre accusés d'un vol de $8,000, commis le 28 juin, alors que le coffre-fort a été volé aux bureaux de la brasserie Molson à Noranda. Le coffre-fort, éventré et vidé de son contenu a plus tard été retrouvé à Iroquois, Ontario.

D'autres accusations de vol seront en plus portées contre les détenus par suite des cambriolages de trois chalets d'été de la région de Sainte-Agathe. Les détectives R. Pauzé et R. Campagnat ont trouvé un revolver chargé et une grande quantité de marchandises volées au domicile de l'un des détenus, ainsi que des outils de cambrioleurs, ce après avoir opéré l'arrestation des suspects hier à Montréal.



FEMMES EN UNIFORME EN ALLEMAGNE COMMUNISTE. — Ces femmes en uniforme pratiquent un dur entrainement pour devenir officiers dans la nouvelle armée nationale allemande, que mettent actuellement sur pied les dirigeants communistes de l'Allemagne de l'Est.



LA CARTE GEOGRAPHIQUE ci-dessus illustre la position des trois Etats de l'Indochine, théâtre du conflit qui vient de prendre fin après huit ans d'hostilités. Au nord, à gauche, le Viet-nam; au centre, le Laos, et au sud, le Cambodge. Par suite de la trêve conclue entre la France et les communistes, tout le Viet-nam au nord du 17e parallèle devient territoire rouge.

Fin de la guerre...

(Suite de la 1ère page)

ritoire où se déroulèrent le gros des hostilités. Il n'y eut que très peu de combats au Cambodge.

Tant que les Français resteront à Hanoï et à Haïphong, les rouges occuperont cinq îlots au sud de la ligne de démarcation. Ensuite, ils devront rentrer chez eux.

Ni un côté ni l'autre ne devra apporter de nouvelles troupes ou du nouveau matériel de guerre et ni l'un ni l'autre ne devra aménager de nouvelles bases militaires.

Cette dernière stipulation s'applique particulièrement aux installations qui pourraient se faire en vertu d'une Alliance du Sud-Est asiatique. Toutefois, si une telle alliance se crée un jour, on prévoit qu'elle englobera le Laos et le Cambodge.

OPPOSITION

Pour témoigner qu'il n'approuvait pas le partage, le gouvernement des Etats-Unis ne signera pas la déclaration de principes qui confirmera l'armistice.

Le gouvernement vietnamien s'est aussi abstenu de signer les documents de paix et même de se faire représenter à la signature.

Le ministre des Affaires étrangères du Viet-nam, Tran Van Do, a déclaré au cours d'une entrevue que les grandes puissances ne se sont nullement préoccupées des désirs et des intérêts de ses concitoyens en acceptant le partage.

"On nous a mis en face d'un fait accompli", dit-il. Personne ne nous a consultés et nous n'avons été informés des décisions que lorsqu'elles ont été prises."

Il est certain que le gouvernement vietnamien observera la trêve, malgré ses répugnances. Il est trop faible aux points de vue militaire et économique.

Les ententes doivent être signées également par les hauts commandants français et viets en Indochine. Les accords entreront en vigueur par la suite.

On s'attend qu'une commission neutre d'armistice, dirigée par l'Inde, et incluant le Canada et la Pologne communiste, fera observer l'entente d'armistice. Toutes les questions pouvant entrainer la reprise du conflit devront être réglées à l'unanimité. Les autres cas pourront être décidés par vote majoritaire.

Tous les prisonniers de guerre et tous les civils internés seront libérés d'ici 30 jours. Les Viets et les Français ont promis d'aider à l'évacuation des gens qui voudront changer de zone.

M. MENDES-FRANCE

La cérémonie de signature a couronné trois mois de laborieuses négociations dont un mois d'efforts fiévreux de la part du président du cabinet français, M. Mendès-France, qui avait promis à ses compatriotes, en prenant la direction du gouvernement, qu'il démissionnerait s'il ne pouvait obtenir l'armistice avant minuit le 20 juillet.

La signature a dépassé de quelques heures le moment fixé par le président français, mais ce n'était là qu'une technicalité. Les négociations ne faisaient que se poursuivre le même jour en ce qui concernait les négociateurs.

Les ententes avaient été presque toutes terminées hier soir. Le délai était dû en partie au fait qu'il fallait le temps nécessaire pour préparer les textes des ententes et vérifier les traductions.

A la fin de la cérémonie, les membres du groupe français se sont levés et se sont serré la main comme s'ils voulaient se féliciter en même temps que leur chef, M. Mendès-France.

L'entente, que le peuple français fatigué de la guerre désirait depuis longtemps, va certainement faire de M. Mendès-France le plus populaire et le plus puissant des chefs politiques depuis que le général de Gaulle a dirigé la coalition d'après-guerre.

Elle lui donnera également la chance d'appliquer ses politiques de guérison totale des autres problèmes importants qui affligent la France: la montée du terrorisme anti-français dans les colonies de l'Afrique du Nord et le déséquilibre chronique de la machine financière de l'Etat.

L'entente a laissé la porte ouverte aux Etats-Unis afin de leur permettre d'appuyer la paix en Extrême-Orient sans souscrire à la régie communiste du nord de Vietnam.

Les négociateurs ont convenu que les décisions des entretiens seraient résumées dans une déclaration générale, mais qu'il ne serait pas nécessaire que toutes les délégations signent ce document.

LES ETATS-UNIS

A la suite de la cérémonie de signature, la délégation américaine a publié un communiqué dans lequel l'opposition des Etats-Unis à l'attribution de nouvelles régions importantes du sud-est asiatique à la régie communiste est clairement soulignée.

Voici ce que dit le communiqué américain :

"La délégation des Etats-Unis est très heureuse des importants progrès qui ont été réalisés vers la cessation de l'effusion de sang en Indochine.

"Dès que nous aurons l'occasion d'examiner les textes définitifs des ententes conclues par les belligérants, la délégation américaine exprimera ses vues à leur sujet.

"Dans l'entre-temps, nous partageons les espoirs fervents des millions de gens à travers le monde que l'important pas qui vient d'être posé contribuera à une paix durable dans le sud-est de l'Asie qui établira le droit des peuples de ces territoires à déterminer leur propre avenir."

Un personnage laotien responsable a souligné que les ministres ont convenu que les forces régulières du Vietminh se retireront du Laos avant 60 jours. On évalue qu'il y en a environ 10,000.

Victoire du communisme...

(Suite de la page 3)

Communauté Européenne de Défense — Le président du conseil Mendès-France a promis de soumettre la question de la ratification de la CED à l'Assemblée avant son ajournement la mois prochain. Mais l'opposition française au réarmement allemand demeure très forte. Elle serait augmentée par le sentiment qu'un règlement pacifique du conflit indochinois diminuerait le danger d'agression eu Europe.

DIPLOMATIE RUSSE

On s'attend que les rouges pourront jouer avec encore plus de force leur rôle de défenseurs de la paix mondiale. Ils pourront citer en exemple de leur sincérité leur bonne volonté à négocier un accord à Genève. Cette position impressionnera l'Europe et l'Asie.

Pour plusieurs raisons, Washington tient l'accord indochinois comme une victoire communiste. D'abord, le bloc communiste acquiert un territoire productif et des millions de population. Le nord du Viet-nam produit en quantité du riz et du charbon, dont la Chine est un acheteur.

Ensuite, l'accord donne aux communistes ce qu'ils furent incapables d'obtenir par les armes en huit ans de guerre.

Les autorités américaines voient deux dangers. D'abord la menace d'agression communiste renouvelée. Pour y faire face, il faut remplir le vide actuel par une force militaire. Tel serait le but premier de l'alliance proposée.

Le second danger est celui "d'agression interne" de la part des communistes, par des moyens politiques. La réponse américaine serait le renchaussement économique des pays menacés, qui pourraient ainsi résister aux promesses du communisme.

Le chalet canadien

TROIS-RIVIERES. — M. J. A. Blanar, président de Deveco, Sygle, a offert au conseil de ville du Cap-de-la-Madeleine, de construire un nombre considérable de maisons sectionnelles selon un nouveau procédé suisse encore peu connu en notre pays. Par ce procédé on peut ériger une maison en moins de la moitié du temps nécessaire par les procédés habituels.

Gertrude Servant...

(Suite de la 1ère page)

ordre d'attention spéciale a été radiodiffusé à toutes les voitures de la police et une surveillance a été ordonnée à tous les ponts d'entrée et de sortie de Montréal. Des détectives ont, en même temps, été lancés sur sa piste, mais, ce matin, on n'était pas encore parvenu à la retracer.



GERTRUDE SERVANT

Georgette Tremblay, avec laquelle Mlle Servant a pris la fuite, a récemment été condamnée à une peine de cinq ans de détention pour vol.

Ce qui se passe

CHEZ LES OUVRIERS

par Herve Lefrancois



M. Gérard Picard, président de la CTCC, revient de la Conférence internationale du travail, laquelle a été tenue à Genève, avec une idée toute neuve quant aux vacances des ouvriers. Ces vacances devraient être payées à temps et demi, afin que l'ouvrier puisse avoir un surplus à ses obligations ordinaires.

L'idée est encore toute fraiche et mérite qu'on lui accorde quelques lignes. La question des vacances prend de plus en plus de valeur dans les données des sociologues sur le bien-être auquel l'ouvrier a droit, si on ne veut pas l'assimiler au système des anciens esclaves noirs du sud. Il est indéniable, comme nous le faisions dire à M. Morse, directeur du BIT à Genève, dans notre chronique d'avant-hier sur la nécessité de deux semaines de vacances annuelles pour l'ouvrier, que cet ouvrier qui a travaillé dur une année durant, a certainement le droit à une période de distraction autre que de s'asseoir sur le balcon et de se bercer pendant une semaine en regardant passer les tramways.

L'idée que M. Gérard Picard lance dans la province de Québec sera certainement acceptée, au moins pour étude, par les dirigeants sérieux, patronaux ou syndicaux.

M. Picard a émis l'opinion que les employeurs devront à brève échéance songer à accorder un boni de salaire lorsque leurs employés prendront des vacances. Il a ajouté que si l'employé ne reçoit pas un salaire supplémentaire, il doit continuer à remplir les mêmes obligations et il ne lui reste plus d'argent pour se payer un petit spécial à la campagne.

Nous connaissons une compagnie de commerce de l'est qui a mis une clause dans le dernier contrat de travail de ses employés par laquelle une certaine catégorie d'employés aurait droit à un boni de vacances de $25. Le syndicat qui négocie avec cette entreprise est affilié à la CTCC. Mais nous croyons savoir que c'est le vice-président et gérant-général de cette entreprise qui a eu l'initiative de l'idée.

LES TECHNICIENS-DENTISTES VEULENT DU CHANGEMENT

Les techniciens-dentistes, communément appelés mécaniciens-dentistes, ne sont pas directement des syndiqués, mais ils ont une association à cotisations, dont le secrétaire est M. Paul Phénix.

Selon les explications fournies par M. Phenix, les techniciens-dentistes "en ont plein leur chapeau" des dentistes, qu'ils servent fidèlement et à des prix ridicules. Il semble selon notre interlocuteur que le temps est venu pour les dentistes de reconnaitre que le travail du technicien est devenu une spécialité qui pourrait bien être séparée de la profession de l'art dentaire, tout comme la fabrique du verre cphtalmique et de la lunette l'a été de la profession d'oculiste ou d'optométriste-opticien.

Au cours de la journée d'aujourd'hui, les techniciens vont tenter de négocier avec l'association des dentistes, afin d'en venir à une entente honorable pour les deux parties. En cas d'échec, les techniciens pourraient bien décider de refuser les "prescriptions" des dentistes.

Les techniciens de l'art dentaire se plaignent des bas salaires qu'on leur donne et des gros bénéfices que les dentistes réalisent seulement qu'à prendre les empreintes et à corriger les défauts mineurs du dentier. Les techniciens parfois ne recevraient que le dixième du prix de vente d'un dentier.

NEGOCIATIONS ROMPUES CHEZ MASSEY-HARRIS

BRANTFORD, Ont., 21. (P.C.)—On a rapporté la nuit dernière que les négociations entre la compagnie Massey-Harris Ferguson et les délégués du CIO, ont été rompues après une longue journée d'études.

Les représentants de la compagnie n'ont pas voulu faire de commentaires, mais les délégués syndicaux ont clairement indiqué que le prochain geste des 6,000 ouvriers de cette compagnie sera un vote de grève, pour les usines de Brantford, Woodstock et Toronto.

M. Paul Siren, représentant du syndicat international a déclaré que les négociations furent rompues par le refus de la compagnie d'augmenter les salaires; parce que cette dernière veut faire disparaitre les droits de la séniorité dans la prochaine convention de travail, et parce qu'elle ne veut pas garantir le travail.

ACCUSATIONS DE SABOTAGE PORTEES PAR LE SYNDICAT CONTRE UN COMPAGNIE

TORONTO, 21—(P.C.f.)—Les représentants de la presse à la séance de la commission provinciale de conciliation chargée d'examiner le différend survenu entre la société "International Nickel Co. of Canada" et le syndicat international des ouvriers des mines et hauts fourneaux ont été priés d'évacuer la salle de l'audience à la suite des accusations de "sabotage" échangées par les deux parties.

M. Nels Thibault, vice-président du syndicat, a déclaré notamment que la société avait saboté ses propriétés afin de discréditer le syndicat.

Le président de la commission de conciliation, le juge W. D. Roach, a alors invité les représentants de la presse à se retirer, ajoutant que la publication de certaines accusations formulées par les antagonistes pourrait poser des obstacles à l'heureuse issue des pourparlers en cours.

De son côté le représentant du patronat, Me H. C. F. Mockridge, a déclaré que les différents arrêts de travail des ouvriers ont été marqués d'actes de sabotage, notamment de coupures des communications téléphoniques et d'un déraillement.

Le différend en cours intéresse principalement les 16,000 ouvriers des usines de Sudbury et leurs 1,600 camarades de Port-Colborne.

Le syndicat des ouvriers des mines et hauts fourneaux a été expulsé du Congrès canadien du Travail et du CIO l'année dernière pour sympathies communistes. Le syndicat exige actuellement une augmentation horaire de cinq cents. Les négociations directes ont été rompues il y a quelque temps. La société proposait deux cents de l'heure.



ELLE A BEAUCOUP DE PEINE Lady Adele Beatty, d'origine américaine, a pleuré à chaudes larmes lorsqu'elle a révélé que son ex-mari, William O'Connor, a enlevé son fils confié à une gouvernante à Londres, et l'a ramené aux Etats-Unis. Lady Beatty, que l'on voit ici photographiée en 1948, en des temps meilleurs, a déclaré qu'elle se rendra aux Etats-Unis pour tenter de reprendre son fils. O'Connor, un avocat de Californie, prétend que malgré qu'il ait, conjointement avec son ex-épouse, la garde de l'enfant, elle refusait de ramener Timothy aux E.-Unis, afin qu'il puisse passer quelque temps avec lui.

Causerie de l'hon. Rivard au club Rotary

"Si jamais vous êtes appelés comme témoins devant un tribunal quelconque, rappelez-vous ce précieux conseil : dites la vérité, rien que la vérité, toute la vérité. Dites-le clairement et votre avocat fera le reste". C'est sur ces mots amusants que l'hon. Antoine Rivard, ministre provincial du Transport, terminait une causerie donnée hier, à Montréal, devant les membres du club Rotary.

M. Rivard, qui parlait en anglais, avait intitulé sa causerie: "Recollections". Il raconta à ses auditeurs quelques anecdotes de sa carrière de 25 ans passés comme avocat à plaider soit en Cour supérieure, soit en Conr d'Appel, soit en Cour du Magistrat. Il déclara que presque tous nos juges, hommes dignes, sévères et savants, restent assez souvent des hommes d'esprit. Comme exemple, il cite une remarque du juge d'Auteuil, de la Cour supérieure, aujourd'hui décédé, qui présidait une séance du tribunal à Rimouski. L'avocat, qui plaidait devant lui commençait à montrer de l'impatience et de l'inquiétude devant la figure impassible du juge. L'avocat n'avait pu obtenir la moindre réaction, malgré son éloquence. Finalement, il déclara en scandant ses paroles : "Je ne sais pas si Votre Seigneurie comprend... je voudrais que l'on me comprenne bien... Il importe que le tribunal comprenne ..."Monsieur", coupa court le juge, "je dois vous faire remarquer que le tribunal n'est pas ici pour comprendre, mais pour juger... !"

"DES DISTRACTIONS"

Plus loin, M. Rivard parla de l'avocat qui portait une barbe à la "Henri VIII" et qui grimaçait constamment, en faisant toutes sortes de gestes pour attirer l'attention. Il plaidait alors devant feu le juge Caron. Soudain, il s'aperçut que l'honorable juge avait les yeux bien fermés.

"Le Tribunal ne m'écoute plus", de s'écrier l'avocat.

"Au contraire, le Tribunal vous écoute", répliqua le juge Caron.

"Mais non, vous ne m'écoutez pas, vous ne me regardez pas".

"C'est précisément parce que je ne vous regarde pas que je suis capable de vous écouter. Lorsque je vous regarde, j'ai des distractions."

"UN NATIONALISTE"

Plus loin, Me Rivard raconta, au grand plaisir de son auditoire, une réplique dont tout le monde parle encore à Québec, même si elle fut prononcée il y a plusieurs années. Il s'agissait d'un procès au cours duquel un témoin répondait aux questions posées par l'un des plus célèbres nationalistes de la province de Québec : Me Armand Lavergne. Mais, laissons parler l'hon. Rivard: "L'ancien député de Montmagny, Armand Lavergne questionnait un témoin dans une affaire qui avait quelque peu un caractère politique.

"Vous êtes rouge?", demanda le disciple de Bourassa.

"Oui, Monsieur."

"Pourquoi êtes-vous rouge?"

"Mon père était rouge tout comme mon grand-père. D'ailleurs, tout comme tous les membres de ma famille", de répondre le témoin.

"Si votre père était fou, votre grand-père, idiot, et tous les membres de votre famille des imbéciles, qu'auriez-vous été?"

"Un nationaliste", fut la réponse du témoin...!

LONDRES. — Le prince Vladimir Galitzine, chef de la colonie russe-blanc à Londres, est mort à 70 ans.

Ann.

Hommes et femmes! Vieux à 40, 50, 60!

Vous désirez de l'entrain?

Voulez-vous vous sentir plus jeunes? Des milliers s'étonnent jusqu'à quel point Ostrex les a ragaillardis. Si vous sentez vieux après 40, parce que votre corps manque de fer. Le format de présentation ne coûte que 60 cents. Pour un renouveau d'entrain, de vigueur et de jeunesse, essayez les comprimés toniques Ostrex dès aujourd'hui. Toutes pharmacies.



LES REINES DE BEAUTE de 32 pays étrangers et des Etats-Unis, qui convoitent le titre de Mlle Univers, ont été présentées au public au cours d'une gigantesque parade dans les rues de Long Beach, Californie. En dépit de la chaleur torride, 500,000 spectateurs ont assisté à la parade à laquelle prenaient part 80 des plus belles filles du monde.

Pourparlers entamés entre la France et les nationalistes tunisiens

PARIS, 21 — (Reutersf) — Le gouvernement français vient d'entamer des pourparlers avec les leaders nationalistes tunisiens. Entre-temps, on apprend que des renforts de troupes ont quitté Marseille à destination de la Tunisie où la vague de terrorisme continue à se manifester.

M. Christian Fouchet, ministre des Affaires marocaines et tunisiennes, a reçu hier M. Tahar Ben Amar, l'influent leader nationaliste tunisien, qui préside au surplus la Chambre de commerce agricole du protectorat. M. Fouchet a eu en fin de semaine, un entretien à ce sujet avec M. Pierre Mendès-France.

Interrogé par les journalistes à l'issue de ses entretiens avec M. Fouchet, M. Ben Amar a déclaré que la venue au pouvoir du gouvernement Mendès-France à Paris avait provoqué de grands espoirs en Tunisie où l'on souhaitait que les relations franco-tunisiennes soient examinées sous un nouvel angle.

On s'attend généralement à ce que le président du conseil français, M. Pierre Mendès-France, fasse de nouvelles propositions pour l'ensemble d'un règlement nord-africain, quelques jours après la conclusion d'un accord en Indochine.

D'autres leaders nationalistes tunisiens sont attendus à Paris, notamment M. Aziz Djellouli, ancien membre du cabinet tunisien, et M. Naceur Ben Said, dirigeant politique du centre et du sud de la Tunisie.

De nouveaux renforts ont quitté Marseille hier à destination du protectorat où sont arrivés lundi dernier 1,500 fantassins en provenance de la métropole, de même que des contingents algériens et marocains appelés à lutter contre les "Fellaghas".

3 ans de pénitencier

Le juge Willie Proulx a condamné Roland Charette, 4379, rue Rivard, à une peine de trois ans de pénitencier pour un vol de $2,180 à la firme Grothe Hardware. L'accusé venait de quitter le pénitencier, où il avait purgé une autre sentence de trois ans.



TÉLÉVISION

MERCREDI, 21 JUILLET

CBFT — Canal 2

9.00—Mire
3.00—Mire et musique
5.30—Fafouin
6.00—Mire et musique
7.25—A l'affiche ce soir
7.30—Télé-Journal
7.45—Initiation aux sports
8.00—Images en boite
8.30—"Fleur de mer"
9.00—Lutte
10.00—Nez de Cléopâtre
10.30—L'Atelier
11.00—Bulletin de nouvelles
11.02—A l'affiche demain

CBMT — Channel 6

9.00—Test Pattern
3.00—Test Pattern and Music
6.35—To-Night on CMBT
6.40—Weather Report
6.45—CBC TC News
7.00—Hidden Pages
7.30—Living
8.00—Crossroads
8.30—Favourite Story
9.00—Canadian Tennis Championship.
10.00—A is for Aardvard — with Lister Sinclair
10.30—The Denny Vaughan Show
11.00—CBC News

Rédiffusion

4.00—Nouvelles
4.10—Sujets Courts
5.00—Nouvelles
5.15—Sujet Court
6.00—Nouvelles
6.10—Sujets Courts
7.00—Nouvelles
7.10—Club "Bonne Fête"
11.00—Long Métrage Anglais
12.30—Fin des Emissions

JEUDI, 22 JUILLET

CBFT — Canal 2

9.00—Mire
3.00—Mire et musique
5.30—Les récits du Père Ambroise
6.00—Mime et musique
7.25—A l'affiche ce soir
7.30—Télé-Journal
7.45—Télé-Sports
8.00—Portraits de femmes
8.15—Film — Images pour Debussy
8.30—Concert Promenade
9.30—Baseball (Havane vs Montréal) (Long métrage en cas de pluie)
11.00—Bulletin de nouvelles
11.02—A l'affiche demain

CBMT — Channel 6

9.00—Test Pattern and Music
3.00—Test Pattern and Music
6.35—To-night on CBMT
6.40—Weather Report
6.45—CBC TV News
7.00—Telestory Time
7.15—Junior Sports Club
7.30—Living
8.00—Festival
8.30—Film
8.45—Kaleidoscope
9.00—Foreign Intrigue
9.30—Kraft Theatre
10.30—Haunted Studio
11.00—CBC News

VENDREDI, 23 JUILLET

CBFT — Canal 2

9.00—Mire
3.00—Mire et musique
5.30—Les écoliers en vacances
6.00—Mire et musique
7.30—Télé-Journal
7.45—Propos sur le Théâtre
8.00—Coup d'oeil sur le passé
8.15—Petites Médisances
8.30—Interurbain
9.00—C'est la loi
9.30—Long métrage "L'Insaisable Frédéric" avec Renée Saint-Cyr et Paul Meurisse
9.45—Revival Night
11.00—Bulletin de nouvelles
11.02—A l'affiche demain

CBMT — Channel 6

9.00—Test Pattern
3.00—Test Pattern and Music
6.35—To-night on CBMT
6.40—Weather Report
6.45—CBC TV News
7.00—Children's Film
7.30—Living
8.00—Guess my Story
8.30—Times Square Playhouse
9.00—Tennis
9.30—B Empire Gomes
11.00—CBC News

SAMEDI, 24 JUILLET

CBFT — Canal 2

9.00—Mire
3.00—Mire et musique
5.30—Ecran des jeunes
6.00—Mire et musique
7.25—A l'affiche ce soir
7.30—Télé-Journal
7.45—Les Bricoleurs
8.00—Conférence de Presse
8.30—De tout un peu
9.00—Chacun son métier
9.30—Long métrage "Perdu dans les Ténèbres" avec Vittorio de Sica et Pacqueline Plessis
11.00—Bulletin de nouvelles
11.02—A l'affiche demain

CBMT — Channel 6

9.00—Test Pattern
3.00—Test Pattern and Music
4.55—To-Night on CBMT
5.00—Children's Corner
6.30—On the Spot
6.45—CBC TV News
7.00—Film
7.30—Tzigane
8.00—The Stage Show
9.00—Doug. Fairbanks Presents
9.30—B. Empire Gomes
10.00—Film
11.05—British Empire Games Preview
11.15—Wrestling from Chicago - Part II
12.30—CBMT Late News and Sport Finals



L'ESPOIR S'ASSOMBRIT VITE DANS LES PRISONS SOVIETIQUES — Qu'advient-il d'une personne, soumise neuf longs mois à l'insidieux système de subjugation soviétique? Les effets de l'emprisonnement dans un camp de concentration de la Russie paraissent indélébiles sur les traits de cet homme et de cette femme, récemment élargis de l'un de ces camps dans la zone soviétique de l'Allemagne. L'ennui et le désabusement que n'efface pas leur nouvelle libération témoignent plus que ne le peuvent des mots. Ces deux personnes prennent, comme on les voit ci-haut, un repas au camp des réfugiés de Friedland, près de Helmstedt, au voisinage de la frontière orientale de l'Allemagne de l'Ouest, après leur élargissement à la suite d'une amnistie émise par le président de la zone de l'est.

Préparatifs en vue du spectacle marial

TROIS-RIVIERES, 21. (DNC)— Dans l'enceinte du Colisée, une quinzaine d'ouvriers ont commencé à ériger le plateau qui servira aux représentations du spectacle marial au cours du prochain congrès national. Dans quelques jours, la scène sera entièrement installée et les Compagnons de Notre-Dame pourront pratiquer sur place leur interprétation de "celle qui étend son manteau d'un océan à l'autre".

Nous avons rencontré M. Gérard Robert, metteur en scène, M. Clément Demers, régisseur du parterre, M. Roméo Robert, gérant de la scène, M. Jacques Trudel, en charge de l'éclairage sur le plateau, M. Clément Morin, en charge de la vente des billets, M. Paul Martin; quelques membres de la troupe des du Colisée sur toute sa largeur, soit Compagnons et quelques autres.

Le plateau couvrira le plancher cinquante pieds. Il aura une profondeur de quarante pieds et les rideaux seront suspendus à vingt pieds.

Plus de 150 artistes et musiciens talentueux de chez nous ont consacré d'innombrables efforts depuis des mois, à la réalisation de cette prière nationale des six millions de catholiques du pays qui, par la voix des évêques de soixante-dix diocèses donneront une fois de plus leur allégeance au Siège de Pierre.

La troupe des Compagnons de Notre-Dame à qui a été confiée l'interprétation du grand jeu scénique aura une centaine de figurants.

L'oeuvre écrite par une religieuse des Soeurs Grises de la Croix, Soeur Paul-Emile a été préparée à l'occasion du centenaire de la proclamation du Dogme de l'Immaculée-Conception et pour commémorer le cinquantenaire du couronnement de la statue de Notre-Dame du Cap. Soeur Paul-Emile est également l'auteur de "Notre-Dame de Bel Amour", qui avait été présenté à Ottawa au congrès marial de 1947.

Le spectacle marial sera présenté tous les soirs du congrès, au colisée, du 5 au 15 août prochain. Il y aura également plusieurs représentations en matinée, soit les 7, 8, 11 et 14 août.

Ne fréquentons que les plages bien organisées

La Ligue de Sécurité de la province de Québec, dans ses avertissements aux baigneurs, revient sur le sujet des plages bien administrées. La bonne administration d'une plage publique comporte l'engagement de gardiens fiables et compétents, de barrières flottantes pour empêcher les nageurs d'aller trop loin et d'indications des endroits où il est dangereux de se baigner. Sur une plage bien administrée, on trouvera des appareils de respiration artificielle prêts à servir en cas de besoin, avec des personnes capables de les faire fonctionner. Enfin, une plage bien administrée sera propre. Non seulement les déchets et papiers des pique-niqueurs auront été ramassés, mais on aura passé la gratte dans le sable aux fins de faire disparaître les éclats de verre. Avant de confier leurs enfants aux administrateurs des plages publiques, les parents devraient toujours s'assurer que ces endroits sont recommandés par les autorités compétentes.



POLITESSE AUTOMATIQUE

Dans les gares, dans les bureaux de poste et autres endroits publics en Allemagne occidentale on installe actuellement un nouveau modèle de distributeur automatique de cigares et de cigarettes. En effet, en tombant à l'intérieur de l'appareil, la pièce de monnaie du client déclenche un double déclic. Grâce au premier, l'automate sert à l'acheteur le cigare ou le paquet de cigarettes demandé. Alors que l'autre déclic actionne une petite machine parlante qui, à haute voix, poliment, annonce:

— Merci beaucoup. Bonne journée!

La qualité des cigares et cigarettes laisse peut-être à désirer, mais quant à la politesse de l'appareil, elle est certes au-dessus de toute discussion. Il est toujours réconfortant d'apprendre que si, parmi les humains, la courtoisie se perd, du moins en retrouverons-nous les vestiges chez les automates.

PERLES ILLEGITIMES

Elsa Maxwell, la Carmen Tessier du Nouveau Monde, parlait l'autre jour de la prétention arrogante d'une nouvelle vedette de Hollywood qui ne semble pas avoir gagné sa sympathie.

— Elle possède un magnifique collier de perles, disait-elle, sans sourire, mais un soir qu'elle soupait dans un restaurant de luxe, où les coquillages sont à l'honneur, voilà que les perles se mirent à pousser un cri... C'était la première fois qu'elles voyaient des huîtres.

Jean RIGOLE

— Depuis quand avez-vous découvert que vous éprouviez du plaisir à laver la vaisselle et à raccommoder les chaussettes?

PROGRAMMES DE RADIO

MERCREDI

CHLP

p.m.
5.00—Nouvelles
5.05—Carrefour de la ch.
6.00—Nouvelles - Sports
6.15—Carrefour de la ch.
6.55—Nouvelles
7.00—Le rosaire
7.30—Echo d'outre-mer
8.00—Chanson du souvenir
8.30—Ronde d'amour
8.55—Nouvelles
9.00—Mus. pour dilettantes
10.15—Nouvelles
10.30—Union nationale
10.50—Sport
11.00—Danse à Montréal
11.50—Nouvelles

CKAC

p.m.
5.00—Actualité
5.05—Mélodies
5.50—Emile Dorval
6.00—Bonnes nouvelles
6.15—Sports
6.30—Nouv. de chez nous
6.45—Concert
7.00—Le rosaire
7.15—Méditations
7.30—Ch. françaises
7.45—Colette et Roland
8.00—La louve
8.15—A l'ombre
8.30—Scène tournante
8.55—Nouvelles
9.00—Chansons
9.30—Esquisses musicales
10.00—Nv. & danse à Madrid
10.30—Jeunesse '54
10.45—Nouvelles
11.00—Sports
11.15—Sérénades
11.30—Orchestre
12.00—Divers

CBF

p.m.
5.00—Les malades
5.30—Sous les mers
5.45—Sur nos ondes
6.00—Nouvelles - Sports
6.15—Carrefour
6.30—Piano
7.00—Actualité
7.15—Garde à vous
7.30—Les collégiens
7.45—Confidentiel
8.00—Boites à chansons
8.30—Histoires extraordinaires
9.00—Orchestre
10.00—Nouvelles
10.15—Conférence
10.30—Piano à 4 mains
11.00—Adagio
11.30—Fin du jour

CFCF

p.m.
5.00—News
5.05—Western Swing
6.00—Here's Charlie
6.30—News
6.45—Here's Charlie
7.30—R. Gilmore
7.45—Make mine melody
8.00—F. Sinatra
8.15—I spy
8.30—Frontier town
9.00—Frank Sinatra
9.30—T. R. B.
10.00—The world we live in
10.30—Incredible but
10.45—Sports
11.00—Nouvelles - Sports
11.10—Peter Barry
11.30—Bud's Place

CKVL

p.m.
5.00—Chansonnettes
5.55—Nouvelles
6.00—Par. de la chans.
6.30—Par. de la chans.
7.00—Chansonnettes
7.55—Nouvelles
8.00—Secrets de la vie
8.30—Les tourtereaux
8.55—Nouvelles
9.00—Heure du Coke
9.30—Paris Swing
9.55—Nouvelles
10.00—Paris Swing
10.30—Dernière édition
10.55—Nouvelles
11.00—Manchettes
11.05—Hit Parade
11.55—Nouvelles
12.00—Musique

CBM

p.m.
5.00—Today's composer
5.15—Howdy Doody
5.30—Kerry Wood
5.45—Under the ice
6.00—Nouvelles - Sports
6.15—Interlude
6.35—Carousel
7.00—Roundup
7.15—Wednesday night
7.30—Facade suite
8.00—Rowhide
9.00—Orchestre
10.00—News
10.15—Récital
10.30—Poetry I like
11.00—Musique de Mozart
12.00—Nouvelles

CJAD

p.m.
5.00—News
5.05—Ballroom
6.00—Nws & Ballroom
7.00—G. Stars
7.15—Ballroom
7.30—Curt Massey
7.45—Sports
8.00—Gangbuster
8.30—Make mine memories
9.00—Night watch
9.30—Escape
10.00—News
10.05—Tunes & talent
10.30—The way I see it
10.45—Ernie Show
11.00—News - Sports
11.15—Sympaonie
11.45—Nocturne

JEUDI

CHLP

a.m. (1410)
6.50—Ouverture
7.00—Revue métropolitaine
7.45—Nouvelles
8.00—Radio Sacré-Coeur
8.15—Revue métropolitaine
8.55—Nouvelles
9.00—Madame, bonjour
9.55—Nouvelles
10.00—Au bal musette
10.15—Canzone
10.30—Vedettes
10.55—Nouvelles
11.00—Heure féminine
11.55—Nouvelles
p.m.
12.00—Heure féminine
1.00—Radio-journal
1.05—Heure féminine
1.55—Nouvelles
2.00—Mélodies
2.55—Nouvelles
3.00—Mélodies magiques
3.55—Nouvelles
4.00—Radio Notre-Dame
4.15—Intermède
4.30—Thé dansant
5.00—Nouvelles
5.05—Carrefour de la ch.
6.00—Nouvelles et sports
6.15—Carrefour de la ch.
6.55—Nouvelles
7.00—Le rosaire
7.15—Heure grecque
7.45—Orchestre
8.00—Bonne Humeur
8.30—Ronde d'amour
9.00—Musique pour dilettantes.
10.15—Nouvelles
10.30—Votre vedette
10.50—Sport
11.00—Danse à Montréal
11.55—Nouvelles

CKAC

a.m. (730)
6.00—Messe du jour
6.30—Nouvelles
6.35—Reveil
7.00—Nouvelles
7.05—Guy Darcy
7.30—Marche du jour
7.45—Oratoire St-Joseph
8.00—Nouvelles
8.15—Louis Bélanger
9.00—Actualités
9.10—Emile Genest
9.45—Cherchez, vous trouv
10.00—Nouvelles
10.05—Bons voisins
10.35—Casino de la ch.
11.00—Casino de CKAC
p.m.
12.00—Nouvelles
12.05—Table tournante
12.30—Orgue et piano
1.00—Nouvelles
1.15—Fleurs musicales
1.30—Rythme du jour
2.00—Nv. & Airs de Paris
2.05—Vedettes
2.45—Chansons d'amour
3.00—Actualités
3.05—Matinée
3.50—Ce que je pense
4.00—Journal parlé
4.15—Evénement sociaux
4.30—Mélodies
4.40—Mélodies
5.00—Nouvelles
5.05—Mélodies
5.55—Ici Letondal
6.00—Bonnes nouvelles
6.15—Sports
6.30—Nouv de chez nous
6.45—Concert
7.00—Croisade du rosaire
7.15—Matinée
7.30—Chansons françaises
7.45—Kiosque à musique
8.00—La Louve
8.15—A l'ombre du clocher
8.30—Faites-moi rire
8.55—Nouvelles
9.00—Chansons
9.30—Place aux sportifs
10.00—Nv. & danses
10.30—Concert
10.45—Nouvelles
11.00—Sport
11.15—Sérénade
11.30—Orchestre
12.00—Divers

CBF

a.m. (6 90)
7.00—Nouvelles
7.05—Opéra de 4 sous
8.00—Nouvelles
8.15—Elévations
8.30—Rythme et mélodies
9.00—Nouvelles
9.05—Comptoir du disque
10.00—Cabaret des ondes
11.00—Francine Louvain
11.15—Foire aux disques
11.30—Chansonnettes
p.m.
12.00—Jeunesse dorée
12.15—Rue principale
12.30—Réveil rural
1.00—Quelles nouvelles?
1.15—Nouvelles
1.30—Tante Lucie
1.45—Détente
2.00—Face à la vie
2.15—Maman Fanne
2.30—Voyage
2.45—Lettre à une Canad.
3.00—Maria Chapdelaine
3.00—Maria Chapdelaine
3.15—Chansonnettes
3.30—Chefs-d'oeuvre
4.30—Ryth. & chansons
5.00—Les malades
5.30—Sous les mers
5.45—Sur nos ondes
6.00—Nouvelles - Sports
6.15—Carrefour
6.30—Musique
7.00—Actualité
7.15—Garde à vous
7.30—Calend. du pêcheur
7.45—Confidentiel
8.00—Trio lyrique
8.30—Théâtre
9.30—Petits concerts
10.00—Nouvelles
10.15—Les écrivains
10.30—Pêle-mêle
11.00—Adagio
11.30—Fin du jour

CFCF

a.m. (600)
6.00—Nouvelles
6.15—Sinclair Show
7.00—Morning News
7.15—Sinclair Show
8.00—Nouvelles - Sports
8.15—Sinclair Show
9.00—Nouvelles
9.05—Wortn Knouring
9.15—Breakfast Club
10.00—Nouvelles
10.05—C. Fair
10.45—Good neighbor
11.15—Red Skelton
11.45—Musique
p.m.
12.00—Nouvelles
12.05—Musique
12.15—When a girl...
12.30—Brightest day
12.45—Perry Mason
1.00—News - Musique
1.15—Ted Malone
1.30—Guiding light
1.45—Dr Malone
2.00—News & music
2.15—Ted Malone
2.30—Martin Block
4.00—Nouvelles
4.05—Playhouse
4.30—Space patrol
5.00—Nouvelles
5.05—Western swing
5.30—Don Cameron
6.00—Here's Charlie
6.30—Nouvelles
6.45—Here's Charlie
7.30—Deegan's diary
7.45—Make mine music
8.00—The Bahians
8.45—United Nations
7.45—Make mine melody
9.00—Music hall
10.30—Comaratta
10.45—Sports
11.00—Nouvelles
11.05—Deegan's diary
11.30—Bud's place

CKVL

a.m. (980)
6.00—Réveil
6.15—Aux fermiers
6.30—Le café-Baulu
6.55—Nouvelles
7.00—Le café
7.55—Nouvelles
8.00—Messieurs-dames
8.55—Nouvelles
9.00—Vive la gaieté
9.15—Roger Baulu
9.55—Nouvelles
10.00—Les entrevues
10.15—Chantez avec moi
10.55—Nouvelles
11.00—Parade chans. franç.
11.55—Nouvelles
p.m.
12.00—Parade chans. franç.
12.55—Nouvelles
1.00—Parade chans. franç.
1.55—Nouvelles
2.00—Hits on parade
2.55—Nouvelles
3.00—For the asking
3.55—Vie sociale
4.00—Music hall
4.30—Chansonnettes
4.55—Nouvelles
5.00—Chansons françaises
5.55—Nouvelles
6.00—Chansonnettes
6.30—Chansonnettes
7.00—Chansonnettes
7.55—Nouvelles
8.00—Père Alexandre
8.30—Pèlerins du ciel
8.55—Nouvelles
9.00—Willie Lamothe
9.15—Rolland Legault
9.30—Paris Swing
9.55—Nouvelles
10.00—Paris Swing
10.30—Dernière édition
10.55—Nouvelles
11.00—Manchettes
11.05—Hit parade
11.55—Nouvelles
12.00—Musique

CBM

a.m. (980)
7.00—Nouvelles
7.05—Concert
8.00—Nouvelles
8.15—Dévotions
8.30—Musique
9.00—Nouvelles
9.05—Musique
9.45—School Broadcast
10.15—Fancy fingers
10.30—Shirley Brett
10.45—Sweet Hour
11.00—Road of life
11.15—Rosemary
11.30—Panorama
11.45—Laura Ltd
p.m.
12.00—Nouvelles BBC
12.15—Aunt Lucy
12.30—Farm broadcast
1.00—Nouvelles
1.15—Elwood Clover
1.45—Kenny
2.00—Musique
2.15—Matinée
3.00—Guiding light
3.15—Ma Perkins
3.30—Pepper Young
3.45—Right to happiness
4.00—News
4.30—Movie scene
5.00—Artists of today
5.15—Howdy Doody
5.30—A story
5.45—Camp Wilderness
6.00—News - Sports
6.15—Interlude
6.30—At nome
6.35—At nome
7.00—Roundup
7.15—B. E. G. Reporter
7.30—Shirley Abicair
7.45—Chant
8.00—Tootloose
8.30—Concert
9.30—Tapscott singers
10.00—News
10.15—Review
10.30—Eventide
11.00—Winnipeg drama
11.30—In your ear

CJAD

a.m. (800)
7.00—News
7.05—Musical clock
8.00—News
8.15—Musical clock
8.30—News
8.35—Musical clock
9.00—Nws & Kihi & crum...
9.15—Kihi & crump.
10.00—News
10.05—Ballroom
10.15—Hope for ladies
10.30—Ballroom
11.00—News
11.05—Shopping
11.30—House party
11.45—Widder Brown
p.m.
12.00—News
12.05—Songs
12.15—Quizz
12.30—News
12.45—Our gal
1.00—News
1.05—Lads & lyrics
1.15—Helen Trent
1.30—P. L. Hayes show
1.45—Art. Godfrey
.200—News
2.05—Memo
2.15—Mrs. Burton
2.30—Party line
3.00—News
3.05—Hour of stars
4.00—News
4.05—Club 800
5.00—News
5.05—Ballroom
6.00—News
6.05—Ballroom
7.00—News
7.05—G. stars
7.15—Curt Massey
7.30—E. Fisher
7.45—Frank Starr
8.00—Suspense
8.30—M. Mine Merriment
9.00—Junior Miss
9.30—On stage
10.00—News & D. Gallivan
10.15—Tunes & talent
10.30—News & L. Greene
10.45—Showtime parade
11.00—News - Sports
11.15—Symphonie
11.45—Nocturne

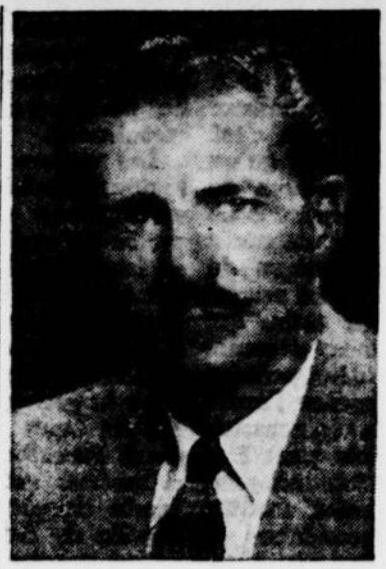
L'armée française a perdu près de 100,000 hommes, en Indochine

(Reuters f) — Près de 100,000 soldats de l'Union française ont péri au cours des huit ans de la guerre d'Indochine — et l'on estime que les pertes du Viet-minh sont considérablement plus lourdes.

Les chiffres officiels de l'armée française donnent 92,000 morts depuis le début des hostilités en décembre 1946, mais seulement 19,000 de ces morts venaient de la France métropolitaine.

Les plus lourdes pertes ont été subies par les troupes indigènes d'Indochine qui luttaient contre leurs compatriotes insurgés. On estime ces pertes à 43,000. Les pertes des troupes coloniales et de la Légion étrangère s'élèvent à 30,000 morts.

Les frais de cette guerre ont été aussi très élevés: 2,853,300,000,000 de francs (près de $8,152,300,000) en sept ans. De ce total, les Français ont contribué plus de la moitié: 1,669,800,000,000 de francs (plus de $4,770,000,000) et les Américains 1,049,000,000,000 de francs (près de $3,000,000,000. Le solde a été défrayé par les trois Etats associés du Viet-nam, du Laos et du Cambodge.



Le major Earl MORRIS, E.D., qui a accepté la présidence de la division "Bord du Lac St-Louis" au cours de la campagne de souscriptions que l'Ambulance St-Jean lancera en septembre prochain.

L'origine du conflit

(Reuters f) — La guerre indochinoise qui, depuis huit ans, a coûté la vie à des milliers de personnes et en a laissé des millions d'autres sans abri, a commencé par une petite escarmouche sans importance dans le port stratégique de Haïphong en décembre 1946 entre Français et Viets.

L'origine du conflit remonte plus loin cependant. Elle date de l'occupation japonaise au cours de la deuxième guerre mondiale.

En 1940, la France, défaite en Europe, fut forcée de conclure une entente humiliante avec le Japon. Elle dut permettre aux Japonais d'utiliser le nord de l'Indochine (le Tonkin) comme base de guerre contre les Chinois.

Les Japonais étendirent graduellement la griffe sur toute l'Indochine et le 9 mars 1945, ils renversèrent l'administration française et nommèrent Bao Dai empereur de l'état fantoche.

Au cours de la deuxième guerre mondiale ,il se forma un mouvement de résistance contre les Japonais. Il était formé en grande partie de membres du Viet-minh — ligue pour l'indépendance du Vietnam — de quelques chefs français et d'une poignée d'agents de liaison britanniques et américains.

Ces forces étaient approvisionnées par les avions du général américain Claire Chenault, dont la base était située en Chine.

Le 8 août 1945, peu avant la reddition du Japon, le Viet-minh déclencha une insurrection et se rendit bientôt maître de Hanoï.

Les Viets s'assurèrent par la suite le contrôle du Tonkin et nommèrent Ho Chi-Minh, un révolutionnaire professionnel entraîné par Moscou, président du Viet-nam.

L'empereur Bao-Dai fut expulsé et Ho assuma la direction d'une république comprenant les régions du Tonkin et de l'Annam, dans le nord, et de la Cochinchine ,dans le sud.

L'indépendance de la "république démocratique du Viet-nam" fut proclamée le 2 septembre.

Ho avait reçu un bon entrainement en prévision de sa nouvelle fonction. Né dans le nord de l'Annam en 1892 sous le nom de Nguyen Ai-Quoc, il se rendit en France à l'âge de 18 ans. Quelques années plus tard, il était chargé de la section coloniale de l'organisation de la jeunesse communiste française. En 1923, il se rendit à Moscou pour des "études" de deux ans. Par la suite, il alla à Canton où il commença à s'adjoindre des recrues parmi les Vietnamiens en exil.

En 1930, il fonda le parti communiste indochinois et fut condamné à mort in absentia pour avoir organisé une marche des paysans affamés sur la ville de Vinh, dans le nord de l'Annam. Il fut arrêté plus tard à Hong-Kong et emprisonné durant 18 mois pour offense aux lois britanniques.

Peu après son retour au Viet-nam, il adopta le nom de Ho Chi-Minh, "celui qui éclaire."

En vertu de l'entente de Potsdam, des troupes britanniques débarquèrent dans le sud de l'Indochine en septembre 1945 cependant que les armées du général chinois Tchiang Kai-Shek pénétrèrent dans le nord du pays pour y désarmer les Japonais et libérer les autorités et les troupes françaises emprisonnées.

La Grande-Bretagne occupa la Cochinchine. Ses soldats entrèrent immédiatement en conflit avec les forces de Ho. L'arrivée de troupes françaises à Saïgon aggrava la tension. Toutefois, le Vietminh put conclure un accord avec les nationalistes chinois dans le Tonkin.

Le gouvernement français, qui ne disposait que de 3,000 militaires dans le territoire, fut obligé d'accepter un compromis.

Dans un traité avec Ho, signé en mars 1946, la France reconnut la "république vietnamienne" comme Etat autonome de l'Union française et de la fédération indochinoise.

En retour, Ho accepta que les troupes françaises demeurent en Indochine pour remplacer les unités de Tchiang dans le nord. Les Français obtinrent accès à Hanoï.

Trois mois plus tard, Ho se rendit en France pour discuter des détails de l'entente. Sa requête d'indépendance totale fut rejetée et il retourna en Indochine en août après avoir signé un compromis assez risqué basé sur le maintien du "statu quo".

Dans l'entre-temps, le Viet-minh avait manifesté sa domination du delta du Tonkin de façon non équivoque. Suivant l'exemple des communistes, des élections furent tenues avec une seule liste de candidats. Ho prétendit avoir recueilli 98 pour cent des votes.

Le Viet-minh leva une armée et en confia la direction au général Vo Nguyen Giap, ancien professeur d'histoire qui détestait cordialement les Français et les Japonais.

Puis en décembre 1946, deux facteurs contribuèrent à rendre la guerre inévitable.

L'amiral Thierry d'Argenlieu devint résident-général de France en Indochine et établit un gouvernement séparé non communiste en Cochinchine, une mesure promptement dénoncée par Ho comme une violation de l'entente de mars.

Les troupes françaises décidèrent d'effectuer le blocus du port de Haiphong, le principal port d'approvisionnement du Viet-minh. Français et Viets en vinrent aux prises dans le port qui fut bombardé par la marine française.

Quelques jours plus tard, le 17 décembre, les Viets se vengèrent en effectuant une attaque surprise sur Hanoï. Ils massacrèrent les soldats et les civils français.

Les Français ripostèrent par une contre-attaque massive. Ho se retira dans les montagnes avec son armée. La guerre était déclarée. Suivant l'opinion de Ho lui-même, elle devait être "longue et difficile".

En février 1947, les Français avaient réussi à repousser les troupes de Ho de la région de Hanoï. Les Viets, qui n'avaient pour seules armes que celles capturées au cours de l'occupation japonaise, furent refoulés jusqu'à la frontière chinoise en octobre mais les Français ne réussirent pas cependant à engager le combat avec le gros des forces de Ho.

Durant trois ans, ce ne fut qu'une guérilla.

En mars 1948, les Français demandèrent à Bao Dai d'accepter la nomination de chef d'état. Dans le but de se concilier l'opinion publique, ils lui offrirent l'indépendance de son gouvernement au sein de l'Union française.

En décembre 1949, la guerre changea d'aspect. Mao Tsé-toung, qui avait triomphé en Chine des nationalistes, atteignit la frontière indochinoise. Les communistes chinois furent désormais en mesure de faire parvenir à chaque mois trois mille tonnes de munitions et vivres aux hommes de Ho dont les attaques devinrent plus audacieuses.

En octobre 1950, les rebelles s'emparèrent d'une série de bastions français près de la frontière chinoise. Les vestiges de l'armée française retraitèrent vers Hanoï.

La France riposta en envoyant le général Jean de Lattre de Tassigny en Indochine.

De Tassigny réussit à contenir l'offensive des Viets à 25 milles de Hanoï en janvier 1951. Il défit ensuite les Viets dans une série de batailles dans le Tonkin.

Peu après, le général forma les cadres d'une armée nationale vietnamienne en vue d'aider les troupes françaises. De Tassigny succomba à un cancer en janvier 1952.

Il ne se produisit rien de remarquable jusqu'à l'an dernier alors que le gouvernement français envoya en Indochine le général Henri Navarre. Le général avait conçu le projet d'abattre les Viets une fois pour toutes en forçant les troupes du général Giap à accepter le combat au lieu de poursuivre leur guerre de maquis.

Peu après le début de la campagne en octobre, Giap déjoua les prévisions de Navarre en envahissant le Laos et le Cambodge. En février, la "division de fer" du Vietminh fit soudainement son apparition aux environs de Louang-Prabang, la capitale royale du Laos.

Les Viets sondèrent les défenses, engagèrent quelques escarmouches puis disparurent subitement en direction du nord. Le 13 mars, les premières vagues de Viets déferlaient sur Dien-Bien-Phu.

Dans le but de forcer l'ennemi à attaquer en rase campagne, Navarre avait construit cette forteresse et y avait stationné 12,000 de ses meilleurs soldats.

Durant huit semaines, le général Christian de Castries et ses hommes repoussèrent assaut après assaut.

Approvisionnés par la voie des airs, les 12,000 défenseurs de la forteresse et une femme — l'infirmière Geneviève de Gallard-Terraube — tinrent jusqu'au 7 mai alors que les rebelles les débordèrent.

Les pertes du côté français se sont élevées à 4,000 morts ou blessés et à 8,000 prisonniers. On croit que 8,000 Viets ont perdu la vie dans cette aventure et que 10,000 autres ont été blessés.

La conférence de paix indochinoise fut inaugurée à Genève le lendemain de la chute de Dien-Bien-Phu.

Votre horoscope aujourd'hui

Le BÉLIER ☆ du 21 mars au 20 avril

Vous serez tenté de faire des dépenses folles aujourd'hui. Attendez donc à demain. Vous changerez d'idée et vous aurez réalisé une économie appréciable.

Le TAUREAU du 21 avril au 20 mai

Vos idées et vos projets peuvent être arrêtés aujourd'hui, mais il ne faudra pas les abandonner. Gardez-les sagement, ils pourront être mis à l'épreuve plus tard.

Les GEMEAUX du 21 mai au 20 juin

Evitez les querelles de famille ce matin. Votre bonheur en dépend. Un peu de réflexion vous fera trouver quelque solution élégante qui satisfera tout le monde.

Le CANCER du 21 juin au 22 juillet

N'oubliez jamais que vous devez chercher sans cesse à vous perfectionner, qu'il s'agisse de votre caractère ou de votre vie intime.

Le LION du 23 juillet au 22 août

Journée propice aux entreprises de toutes sortes. Les propositions se multiplient et vous n'avez que l'embarras du choix. Rien ne presse pour l'instant.

La VIERGE du 23 août au 22 septembre

Chaque jour, voyez à réaliser quelque progrès d'ordre matériel ou spirituel. C'est là une condition essentielle de tout succès.

La BALANCE du 23 septembre au 22 octobre

Certains aspects des astres indiquent des profits grâce au travail d'équipe. On vous proposera un voyage. Profitez de l'occasion qui vous est offerte.

Le SCORPION du 23 octobre au 22 novembre

Donnez-vous la peine de méditer un peu aujourd'hui. Accordez également plus d'attention aux personnes qui dépendent de vous.

Le SAGITTAIRE du 23 novembre au 21 décembre

Tout porte à croire que vous avez besoin de faire des plans longtemps d'avance. Vous laissez trop de prise au hasard de chaque jour.

Le CAPRICORNE du 22 décembre au 19 janvier

Dans le règlement de questions importantes et de transactions, il faudra exercer beaucoup de prudence au cours des prochains jours. Ne soyez pas inquiet outre mesure.

Le VERSEAU du 20 janvier au 18 février

L'annonce d'un départ prochain vous bouleverse. Ne vous en faites pas. Il faut savoir oublier. Que la musique soit ce soir votre principale occupation.

Les POISSONS du 19 février au 20 mars

Aujourd'hui, concentrez votre attention et vos énergies sur les problèmes qui sont le plus urgents. Remettez à plus tard ce qui presse moins.

Les vertus civiques en déclin, dans le monde

CITE DU VATICAN, 21 — (Reuters f) — Le pape Pie XII déclare, dans une lettre rendue publique hier, que les vertus civiques sont en déclin dans la société moderne parce que les principes moraux ne sont pas appliqués à la vie politique.

La lettre, adressée à M. Charles Flory, président des Semaines Sociales de France, en réunion hier à Rennes, s'exprime ainsi:

"En un mot, la notion vraie de l'Etat est celle d'un organisme basé sur l'ordre moral du monde.

"S'il est exact que, dans un Etat démocratique, la vie civique exige une plus grande maturité morale de la part de chaque citoyen, on ne doit pas avoir peur de reconnaître qu'un bon nombre de ceux qui se disent chrétiens ont leur part de responsabilité dans la confusion actuelle de la société."

Le Pape cite des exemples de déclin de la morale:

"L'indifférence en face des affaires publiques conduisant, entre autres choses, à l'abstention des élections avec de graves conséquences; l'évasion fiscale avec ses répercussions sur la vie morale, l'équilibre social et l'économie nationale; la critique stérile des autorités; et la défense égoïste des privilèges au détriment de l'intérêt général."

Egalité, fraternité

NEW-YORK. — Le Board of Education a demandé à l'Association d'éducation publique de faire enquête au sujet de pratiques discriminatoires contre les nègres, autrement dit Jim Crow. Suivant la National Urban League, les étudiants noirs recevraient un traitement de deuxième ordre sous le rapport de l'enseignement et sous tous les autres rapports.

La Patrie

(Membre de la Canadian Press et de l'Audit Bureau of Circulation)
est imprimée et publiée au No 180 est, rue Ste-Catherine, Montréal, par la Compagnie de Publication de "La Patrie" Limitée. Roland Dubois, Secrétaire - Trésorier, Téléphone : UN. 1 - 2701. Echange correspondant avec tous les différents services. Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe. Ministère des Postes, Ottawa.

PRIX D'ABONNEMENTS

Edition du dimanche, Canada, 1 an	$5.00
Edition quotidienne, Canada, 1 an	5.00
Edition quotidienne, Canada, 6 mois	2.75
Edition quotidienne, Etats-Unis, 1 an	6.00
Edition quotidienne, Etats-Unis, 6 mois ..	3.00
Edition du dimanche, Etats-Unis, 1 an ...	5.00

REPRESENTANTS

TORONTO, Ont. : Hugh Rose, chambre 101, Edifice McKinnon, 19, rue Melinda ; Téléphone EMpire 4-1016

ETATS-UNIS : Ralph-R. Mulligan, 141 East, 44th Street, Room 911, New-York 17, N.-Y. ; 35 East, Wacker Drive, Chicago 1, Ill. ; 3049 East, Grand Boulevard, Detroit 2, Mich.

MONTREAL, 21 JUILLET 1954

Le moindre mal en Indochine

par Roger DUHAMEL

La France accueille avec un soupir de satisfaction la fin des hostilités en Indochine. Ce sentiment est tout à fait compréhensible, puisque cette guerre lointaine lui coûtait très cher en hommes et en matériel. Il serait toutefois malséant de se réjouir trop bruyamment ; ce n'est pas une victoire, c'est un recul considérable. Au XVIIIe siècle, Louis XV perdait ses colonies nord-américaines ; la nuit dernière, M. Mendès-France a dû se plier devant l'inévitable et sacrifier le prestige français en Asie dans l'espoir de renforcer la métropole.

Il faut reconnaître qu'aucune autre solution n'était possible. Une fois de plus, les communistes ont eu l'habileté suprême de s'identifier avec un mouvement de libération nationale et de seconder les aspirations nationalistes des Vietnamiens. Ces derniers se rendront compte sous peu qu'ils ont sacrifié la proie à l'ombre et qu'ils sont devenus de simples jetons aux ordres de Moscou et de Pékin. Mais il sera trop tard et le mal aura été fait. Pour maintenir la paix dans cette région, la France aurait dû déployer toute sa force. Il n'en a rien été, parce que le pays ne voulait pas dégarnir ses cadres en Europe et surtout parce que ce conflit fut toujours impopulaire en France. C'était la guerre qui n'osait dire son nom...

Pour le monde libre, les accords de Genève enregistrent une défaite, à tout le moins un recul. Après l'Allemagne et la Corée, c'est au tour de l'Indochine d'être arbitrairement divisée. Sans doute, si l'on se reporte au texte de cette entente, la ligne de démarcation n'est que temporaire. Nous savons ce que cela veut dire. Ou le provisoire deviendra permanent ou l'unification éventuelle s'accomplira au bénéfice des Soviets. Il n'est pas nécessaire d'être prophète pour le prévoir. On s'explique dans les circonstances les réticences des États-Unis ; la nation qui assume la direction de la croisade pour la liberté sait pertinemment que s'il y a lieu de pavoiser, seul Moscou peut s'abandonner à l'euphorie d'une célébration.

Une commission neutre doit surveiller l'exécution fidèle des clauses de l'armistice. Elle est composée de l'Inde, de la Pologne et du Canada. C'est un choix équitable ; on a voulu associer dans cette difficile besogne un satellite communiste, une nation neutre et un pays gagné à la coalition atlantique. C'est une lourde responsabilité qui échoit au Canada. Il eût été malaisé de s'y soustraire, d'autant plus que la position que nous avons prise dans les relations internationales nous oblige à accepter toute corvée destinée à sauvegarder une paix précaire. Cependant, il est bien entendu que de ce fait nous ne nous engageons nullement à adhérer à un pacte couvrant la région du sud-est asiatique. Au reste, notre délégation s'est retirée de Genève dès que la discussion au sujet de la Corée eût pris fin.

Pour M. Mendès-France, c'est un succès personnel qui consolide sa position politique. En demandant l'investiture, il avait promis la fin de la guerre en Indochine pour le 20 juillet. Il a tenu parole, il a gagné son périlleux pari. Depuis le général de Gaulle, c'est la première fois depuis dix ans qu'un président du Conseil fait preuve de clarté dans la vision et de fermeté dans l'exécution. Ses compatriotes, dégoûtés des jeux stériles de la politique de couloirs, lui en savent gré et lui renouvellent leur confiance. La tâche qui attend M. Mendès-France demeure considérable. Il doit sans délai prendre des dispositions pour ramener l'ordre en Afrique du Nord, où la répercussion du dénouement indochinois peut être très grave ; il a promis de faire adopter, dès le mois d'août, le projet, modifié dans quelques aspects secondaires de sa structure, de la Communauté européenne de Défense ; à l'intérieur, il doit procéder à d'urgentes réformes économiques. Il aura l'occasion de donner pleinement sa mesure.

Un chapitre se clôt sur la tragique évolution de l'après-guerre. L'avenir dira si ce recul en Asie ne marque pas un déséquilibre qui pourrait devenir fatal à la cause de l'Occident. Il n'en reste pas moins vrai que si nous ne voulions pas risquer une mêlée générale, il n'existait aucune autre issue. Ce n'est pas glorieux, c'est peut-être pratique.

Les faux dauphins

par Alonzo CINQ-MARS

Une dépêche annonce que la Cour d'Appel de Paris vient d'éclaircir le mystère de l'affaire Naundorf, qui a passionné tant de gens en France et au dehors depuis plus d'un siècle. Bien naïfs seraient ceux qui croiraient voir ainsi éclaircie par un tribunal la mystérieuse affaire sur laquelle les meilleurs historiens n'ont pu réussir à jeter une lumière satisfaisante. Le jugement que la plus haute cour de France vient de rendre à ce sujet est loin de mettre le point final aux revendications des descendants de l'horloger allemand Karl Wilhelm Naundorf, le plus remuant et le plus troublant des individus qui, au commencement du siècle dernier, tentèrent de se faire passer pour le dauphin, fils de Louis XVI, et réclamèrent la couronne de France.

La liste des faux dauphins est longue, mais Naundorf fut celui qui réussit à faire le plus grand nombre de crédules et à recruter le plus de partisans. Issu d'une famille juive de Prusse, il y exerçait le métier d'horloger quand il plia bagage pour se rendre en France où il se prétendit le fils et l'héritier de Louis XVI. Comme les autres prétendants qui l'avaient précédé, il affirmait qu'il avait été détenu dans son enfance dans la prison du Temple et qu'il en avait été enlevé secrètement et remplacé par un autre enfant de son âge qui y mourut quelque temps plus tard en 1795.

La ressemblance frappante de Naundorf avec Louis XVIII, dont il se disait le neveu, son nez bourbonien, les détails méticuleux qu'il racontait sur sa prétendue captivité au Temple, tout contribuait à donner beaucoup de vraisemblance à ses revendications.

Corroboré dans ses dires par plusieurs anciens serviteurs de la famille royale, Naundorf réussit à convaincre une foule de gens. Il eut des défenseurs parmi les gens les plus huppés, même dans le monde des royalistes. Il en a encore aujourd'hui chez des légitimistes qui ne veulent pas se résoudre à accepter comme prétendant actuel au trône de France le descendant du régicide Philippe-Égalité.

Aucun membre de la famille de Louis XVI ne consentit toutefois à recevoir ce prétendant. La duchesse d'Angoulême elle-même refusa de voir celui qui se disait son frère et qui se faisait fort de la convaincre de son identité après un quart d'heure d'entretien. Le gouvernement de Louis-Philippe finit par s'inquiéter de ce personnage et il le fit expulser de France. Après un séjour en Angleterre, d'où il lançait des appels à « son peuple », Naundorf alla s'établir en Hollande où il mourut en 1945. Ses partisans affirmèrent qu'il avait été empoisonné.

Les descendants de Naundorf ont toujours maintenu fermement ses revendications et n'ont pas cessé de prétendre avoir droit de porter le nom de famille de Bourbon. Le procès qu'ils ont institué à ce sujet a été fort long. Il a commencé en 1854. La Cour d'Appel vient enfin de rendre jugement disant que l'enfant qui mourut en 1795 dans la prison du Temple était bien le fils de Louis XVI et que conséquemment Naundorf était un imposteur, et défendant aux descendants du prétendu dauphin de porter le nom de famille de Bourbon. Ces gens se faisaient appeler ducs de Normandie, de Bretagne, de Berry, etc.

En dépit de cet arrêt du plus haut tribunal de France, le mystère de Louis XVII n'est pas encore éclairci à la satisfaction de tous. Nombreux seront toujours, en France et ailleurs, ceux qui persisteront à croire que le fils de Louis XVI fut enlevé de la prison du Temple, et la plupart d'entre eux continueront de croire à la légende Naundorf.

Outre les partisans qu'ils ont trouvés dans les milieux royalistes légitimistes, Naundorf et ses descendants ont vu leurs revendications appuyées par de nombreux républicains français, sans doute désireux de diviser ainsi les protagonistes du retour de la monarchie en France. Le grand Clemenceau lui-même se targuait d'être naundorfiste !

Meyer sera-t-il élargi ?

Le nom de Kurt Meyer revient de nouveau à l'affiche. Un correspondant d'Ottawa laisse entendre en effet qu'il se pourrait bien que cet ancien major-général nazi fût libéré à la fin du mois d'août. Avec son camarade Neitz, beaucoup moins connu, ce sont les deux derniers prisonniers de guerre dont le Canada ait encore la charge. À vrai dire, dans cette affaire, la responsabilité de notre pays est limitée. Ces deux individus ont été condamnés comme criminels de guerre par les autorités militaires britanniques, comme ce sont elles qui ont commué leur sentence de mort en une peine d'emprisonnement. Notre seul intérêt, c'est que Meyer est censé avoir commis ses crimes sur la personne d'un certain nombre de nos concitoyens.

Nous pénétrons ici dans un domaine extrêmement glissant ; la jurisprudence n'est pas solidement établie. Des ententes internationales codifient périodiquement les lois de la guerre ; ce sont des textes dont l'application concrète n'est pas toujours facile. Il s'est trouvé par exemple des gens pour soutenir que les procès de Nuremberg contre les chefs nationaux-socialistes créaient un dangereux précédent ; vaincus, n'aurions-nous pas à redouter de subir un sort analogue ? Sans doute, même en temps d'hostilités, il y a des gestes qui répugnent à un civilisé, des actes qui sont d'évidentes manifestations de barbarie. Mais comment les établir hors de tout doute ? Et où finit ce qui est permis et où commence ce qui est prohibé ? La guerre n'est-elle pas toujours une entreprise odieuse et inhumaine par définition ?

Nous n'écrivons pas ces lignes pour innocenter un Meyer ou quelque autre individu de son acabit, mais pour souligner la difficulté d'une décision qui soit équitable et raisonnable. Il est fort possible que ce militaire soit convaincu qu'il n'a fait que se conduire comme devait le faire tout patriote allemand et qu'il n'éprouve aucune culpabilité. La justice recommande-t-elle de prolonger son internement ? Notre intérêt incline-t-il du côté de son élargissement ?

Ce qui nous frappe dans ces affaires si ambiguës, c'est que rapidement l'élément passionnel prend le dessus. Dès que le nom de Meyer est évoqué, nous pouvons toujours nous attendre à entendre les vociférations de certaines sections de la Légion canadienne. Nous comprenons les sentiments de ces vétérans qui ne peuvent oublier les souffrances et la mort de leurs frères d'armes. Mais ne vient-il pas un moment où l'oubli doit remplacer le ressentiment ? Nous éprouvons beaucoup de sympathie pour les hommes en autorité qui doivent trancher des cas aussi complexes, où les impératifs du cœur et de la raison coïncident rarement.

L'apport du Japon

Tous les renseignements en provenance du Japon indiquent que ce pays laborieux se relève rapidement de ses ruines et qu'il reconstruit son économie détruite par la guerre et par la défaite. Il devient donc de plus en plus difficile et de plus en plus imprudent de l'écarter des conseils internationaux. Cette mise en quarantaine peut avoir des conséquences pénibles pour l'Asie comme pour le monde. Son absence de la conférence de Genève inspire à l'*Economist* de Londres de judicieux commentaires :

« Pendant qu'on discute des malaises de l'Asie, le Japon n'est ni entendu ni consulté. Il demeure à l'écart, isolé et négligé, comme s'il pouvait encore être traité comme un pays vaincu et sans importance. Néanmoins, le Japon est une fois de plus, ou sera bientôt, une puissance asiatique de première grandeur, et l'exemple de l'Allemagne est là pour démontrer comme il est facile de se tromper sur le temps que prend un pays pour se relever de sa défaite et comme il est important pour les autres de reconnaître cette restauration dès qu'elle commence à se produire. Le problème d'intégrer le Japon dans le monde d'après-guerre devient urgent, non seulement pour le Japon lui-même, mais également pour ceux qui se gagneraient son amitié. Il est paradoxal que l'enthousiasme pour l'entrée de Pékin aux Nations-Unies ne soit pas équilibré par une agitation analogue en faveur des réclamations du Japon ».

Cette longue citation résume adéquatement la situation actuelle. Le réalisme le plus élémentaire nous interdit d'envisager les rapports internationaux dans les termes dont nous nous sommes servis il y a dix ans. Les événements nous ont obligés à une rapide évolution, dans nos attitudes intellectuelles comme dans nos décisions pratiques. Le concept d'ennemi n'offre plus le même contenu. L'Allemagne a remonté la pente ; le problème se pose de savoir si nous allons l'abandonner à elle-même, la justifiant d'avance des coups de boutoir que le désespoir peut la pousser à porter à l'Occident, ou si nous allons essayer de l'employer dans un vaste contexte européen. La question n'est pas tellement différente en ce qui concerne le Japon. L'Occident a besoin d'alliés en Asie. Il n'y a là-bas que trois grandes puissances. La Chine a épousé la cause du marxisme ; l'Inde continuera de jouer à cache-cache tant qu'elle n'aura pas compris qu'elle devra payer chèrement cette hésitation érigée en système ; il ne reste donc que le Japon avec lequel il soit possible de fonder quelque chose de solide. N'avons-nous pas tort de le maintenir en seconde zone ? Son apport serait en tout cas plus précieux que celui, équivalant à zéro, de la survivance nationaliste chinoise de Formose.

Paroles de la Bible

—Ses péchés, qui sont nombreux, lui sont remis parce qu'elle a beaucoup aimé. (Lc 7, 47 — Ev. de la messe de sainte Marie - Madeleine)

(Texte choisi par la Société catholique de la Bible)

Les mots qui vivent

—Je vous aime, ô mon Dieu, mais si mon amour est encore trop faible, rendez-le plus fort. — SAINT AUGUSTIN

En marge de l'actualité

Vacances

(par Maurice HUOT)



Dale Carnegie avait bien raison de dire que le bonheur est dans maints cas, une question d'attitude mentale. Prenons par exemple la question des vacances. Il suffit pour plusieurs d'y penser et déjà tout l'horizon se dore, un halo rose encercle l'horizon et des mois d'avance, le petit fonctionnaire, le modeste employé et même le directeur de service se "forgent une félicité" à nulle autre pareille. Les vacances sont une vieille habitude prise à l'école aussi sont-elles des plus tenaces et comme l'on reste plus ou moins de grands enfants on persiste à croire que c'est le summum du bonheur ici-bas.

Les vacances représentent la détente après des mois d'un effort soutenu. C'est la liberté aussi. La liberté du choix du lieu où on les passera et avec qui on les passera, la liberté du choix des activités auxquelles on se livrera. C'est par cet aspect de la liberté que les vacances nous sont sans doute chères. Les vacances c'est aussi la période des illusions. Bien rares sont ceux qui avoueront qu'ils ont raté leurs vacances, qu'ils se sont trompés sur le choix de la pension, de l'endroit de villégiature qu'ils ont élus. La joie de vivre prime tout et dore souvent une pilule plus ou moins amère.

Les choses sont ainsi faites que loin de son domicile, on se prend à endurer des situations qu'on ne tolérerait sans doute pas chez soi. On y avale sans sourciller des plats invraisemblables, on consent à habiter des maisons qui sont rien moins que confortables, on voyage dans des conditions inouïes, on se livre à des jeux auxquels on n'accorderait en temps ordinaire que peu ou pas d'attention et tout cela on le paie fort cher, sans sourciller.

C'est que les vacances c'est un état d'euphorie. Le changement de décor colore la vie de façon attrayante et fait paraître une mansarde comme un château, un plat d'oeufs comme un plat de caviar, une liqueur douce comme un vin fin, l'eau boueuse d'un lac comme ambrée et veloutée, une rivière traîtresse comme recouverte d'un ruban d'argent où la lumière magicienne trompe l'oeil qui ne cherche que la beauté. Les gens aussi nous paraissent différents, plus aimables, plus serviables qu'à la ville.

Ah, vacances, que de mensonges on proclame en ton nom. Et les dépliants des agences de voyages comme on s'y laisse prendre avec leurs belles photos en couleurs. Attitude mentale tout simplement. Volonté de voir la vie en rose, voilà tout le secret du charme des vacances. Vacances, vous savez nous donner une leçon, celle de l'optimisme raisonné qui devrait nous profiter toute notre vie, et nous préparer aux grandes vacances de l'au-delà.

Elle meurt de ses blessures

GRANBY, 21. — (PCf) — On apprend que Mme Lydia Darrah, de West-Brome, a succombé hier à l'hôpital de Sweetsburg des suites d'un accident d'automobile survenu dans la région de Granby le 26 juin dernier.



Mlle RICA DIALINA embrasse une photographie du secrétaire d'Etat américain, M. John Foster Dulles, lequel a intercédé en sa faveur pour qu'elle puisse obtenir son entrée aux Etats-Unis. Rica, choisie Mlle Grèce, prend part au concours de beauté de Long Beach, Californie, pour le titre de Mlle Univers. Les autorités de l'immigration ne voulaient pas l'admettre aux Etats-Unis parce qu'elle avait déjà illustré le couvert d'un livre écrit par un auteur communiste.

Lettre de Paris

Un 14 juillet d'espérance

(par DOSTALER O'LEARY)

PARIS, 14 — Le soleil ne s'est pas montré ce matin, pendant le traditionnel défilé des troupes devant le Président de la République, avenue des Champs Elysées. Mais l'optimisme, qui n'en était pas un de commande, semblait habiter cette foule, beaucoup plus nombreuse que l'an dernier, qui acclamait son armée, dont les unités les plus représentatives passaient devant elle.

Cette semaine du 14 juillet 1954 demeurera, pour le peuple de France, comme une semaine de grande espérance, l'espérance de voir se terminer enfin cette guerre épuisante d'Indochine, épine sanglante plantée depuis huit années dans sa chair vive. Les dernières nouvelles de Genève étaient encourageantes et l'on voyait, dans l'arrivée à Paris de M. Foster Dulles, dont le gouvernement avait paru jusque là bouder la Conférence, un présage heureux. Entre deux entrevues, le président du Conseil était venu assister au défilé: il n'y demeura sans doute qu'une heure, s'éclipsant discrètement pour se rendre au Quai d'Orsay poursuivre l'important dialogue commencé la veille; mais sa présence était considérée de bon augure. Et pendant que les derniers régiments descendaient la grande avenue, là-bas, de l'autre côté de la Seine, avaient repris, déjà, les importants pourparlers dont l'issue se présente comme décisive pour la paix du monde.

Depuis la veille, Paris avait son air de grande fête. Dès hier soir, on avait dansé à plusieurs carrefours; mais c'est ce soir que toute la ville, décorée et illuminée, chante sa joie. On dit couramment, autour de nous, que ce quatorze juillet est le plus gai que l'on ait vu depuis plusieurs années: à St-Germain-des-Prés, à Montmartre, sur les grands Boulevards, les figures reflètent cette joie. Aux cafés, on lit les journaux, mais fait unique en plein Tour de France, un autre événement a pris la vedette et accaparé les gros titres: le maillot jaune à Bobet, l'effort de Koblet et de Kubler pour le lui enlever impressionnent moins, ce soir, que ce qui s'est passé depuis hier au Quai d'Orsay.

Il ne faudrait pas, maintenant, qu'on détruise cette grande joie et ce grand espoir qui se sont donné libre cours aujourd'hui, en ce jour de la fête de la Nation française.

Le trésor de la Santé par le Dr. C.-A. Dean

L'alcool et le système nerveux

L'alcool absorbé par l'organisme passe rapidement du petit intestin dans le sang qui le distribue ensuite également dans toutes les parties du corps. Toutefois, c'est surtout le système nerveux central qui est affecté. L'alcool agit alors sur les centres du cerveau qui contrôlent la mémoire, les sensations et les inhibitions. A mesure que l'intoxication progresse, il y a relâchement des instincts de la peur, de la colère, de l'ambition et du sexe. La stimulation s'accroit considérablement. Après un certain temps, l'alcool se décompose en bioxyde de carbone et en eau qui sont tous deux éliminés par la peau, les reins et les poumons.

Q. — Depuis mon enfance, j'ai toujours souffert des pieds plats. Quand j'étais plus jeune je portais des supports pour l'arche des pieds. Je n'en porte plus et je puis à peine rester debout pour une demi-heure. Que faire ?

R. — Les supports de l'arche peuvent apporter un certain soulagement, mais il n'est pas possible de guérir les pieds plats. Certains exercices peuvent cependant faire beaucoup de bien, surtout s'ils sont pratiqués durant l'enfance.

Le prochain article du Dr Dean, intitulé : "Crampes de nuit", paraîtra dans la "Patrie" de jeudi, 22 juillet.

M. Roland Dumais élu à la présidence

QUEBEC, 21. (D.N.C.) — M. Roland Dumais, de Courville, professeur de carrière et assistant conservateur du Musée provincial, a été élu président de la Chambre de Commerce des comtés de Québec et de Montmorency. Il succède à M. Antonio St-Pierre, président sortant. L'élection des officiers a été tenue au cours de l'assemblée générale, sous la présidence d'honneur de M. Joseph Racine, président de la Chambre de Commerce de la province.

Les membres présents ont adopté également une résolution pour fixer le congrès régional, pour le deuxième dimanche de septembre. Le thème du congrès sera: "La promotion touristique dans les comtés de Québec, Portneuf et Montmorency". Ce congrès sera présidé par l'administrateur régional de la Chambre provinciale, M. Georges Bhérer, de Montmorency.

Les nouveaux officiers, pour la prochaine année d'activité de la Chambre, sont, outre le président, M. Rol. Dumais, MM. Etienne Simard, de Beauport, 1er vice-président; le Dr Albert Ouellet, de Charlesbourg, 2ème vice-président; C.-A. Vachon, de Giffard, secrétaire; Laval Cantin, de Giffard, trésorier. Les directeurs seront: J.-A. Bourget, de Villeneuve; Georges Bhérer, de Montmorency; Jos Auclair, de Laval; Odilon Côté et Eugène Dupont, de Beaupré; Raymond Boucher et I. Pagé, de Ste-Anne; J.-E. Rancourt, de Château-Richer; Joseph Boucher, de Montmorency; Roger Blouin, de Villeneuve; Gérard Mathieu, de Courville, et J.-A. St-Pierre, ex-président, membre ex-officio.

Renaissance sur une grande échelle des "coffee houses" et cafés

LONDRES. — Le "coffee house", en Angleterre, le "café" en France, célèbres institutions sociales du 19e siècle, sont en train de renaître sur "une grande échelle", d'après de recents rapports de Londres.

Soixante-dix cafés ont ouvert leurs portes au cours des douze derniers mois seulement et une vingtaine d'autres au moins seront inaugurés avant la fin de l'année.

Selon un rapport, la vogue dont jouit le café depuis la renaissance du "coffee house" est vraiment phénoménale dans la partie ouest de la capitale anglaise et atteint fortement les clubs de nuit, dont les exploitants auraient de nouveau maitrisé l'art de préparer un excellent café et de le servir dans un décor original et attrayant.

Les nouveaux cafés sont décorés dans des styles espagnols, italiens, mexicains et français. Dans certains établissements, on voit couramment des fleurs et fougères tropicales, ainsi que des oiseaux en cage. Dans d'autres, on a fait usage de revêtements muraux imitant le bois, et on y remarque des oignons et des jambons français suspendus au plafond sur des tréteaux de bambou. On y sert des sandwiches, des gâteaux et des pâtisseries, mais le café est le seul breuvage à l'honneur.

Des rapports tout récents indiquent que ces "coffee houses" du 20e siècle se répandent maintenant en dehors de Londres, des établissements semblables faisant leur apparition dans les principales villes de province.



Le Courrier d'Amie

Q.—Ennuyée par un excès d'embonpoint, je suis tentée de suivre le conseil de certaines de mes amies qui me suggèrent d'absorber quotidiennement le jus de deux citrons durant une période de quelques semaines. Croyez-vous que cela pourrait être dommageable à ma santé?

DORA

R.—Ce serait là pour le moins une imprudence, et je ne vous conseille pas d'entreprendre ce traitement ni aucun autre du genre sans vous être au préalable avisée auprès d'un médecin. L'excès d'embonpoint peut être attribué à tant de causes différentes, être causé tantôt par les défectuosités du système glandulaire tantôt par un régime alimentaire inapproprié, qu'il est quasi impossible sauf certaines données générales, comme l'abstention des farineux et des substances grasses de préconiser ce qui peut convenir pour l'enrayer.

Le citron, absorbé parfois à la dose de plusieurs par jour, et sur prescription d'un médecin, pour combattre certaines formes de rhumatisme chronique, pourrait avoir des conséquences défavorables sur un organisme réclamant un régime tout autre.

Q.—A la suite d'une réception, j'ai fait récemment la connaissance d'un beau garçon qui s'est tout de suite intéressé à moi. J'accepte ses attentions, mais au fond il ne me plait pas du tout et je ne puis songer à l'épouser car il ne possède ni éducation, ni instruction. Par ailleurs, un camarade d'université que j'avais complètement perdu de vue et que j'ai l'occasion de rencontrer souvent depuis quelque temps, parait m'aimer, mais comme celui-ci est de caractère un peu vif j'hésite à lui donner la préférence. Le premier de mes amis est plus sympathique à mes parents; mais je ne puis prendre une décision car je ne sais vraiment lequel des deux me plait davantage. Que faire? J'ai vingt ans et je songe à l'avenir.

COEUR TROUBLE

R.—Se poser la question de savoir lequel des deux on aime le mieux, signifie le plus souvent qu'on n'en aime vraiment aucun. De toute façon, puisque vous êtes sûre de ne pouvoir vous décider à épouser le premier de vos prétendants, il vaudrait mieux ne pas encourager ses attentions, espacer avec lui vos rencontres; et, pour le moment, agir de même avec le second. Il vous serait avantageux cependant de bien réfléchir.

S'il est bien doué et ambitieux celui de vos amis qui ne vous plait guère, pourrait peut-être améliorer son instruction et son éducation en déployant un peu de bonne volonté.

Comme vous êtes jeune et que rien ne vous oblige à prendre une décision sur-le-champ, pourquoi ne continuez-vous de voir ces deux jeunes gens en simples camarades jusqu'au jour où vous serez vraiment certaine d'avoir découvert "l'unique".

PETITE MIMI :

Plutôt que de sortir en cachette avec ce jeune homme, il vaudrait beaucoup mieux essayer d'obtenir que vos parents vous autorisent à le recevoir chez vous de temps à autre. Il est hors de doute que vous êtes tous les deux beaucoup trop jeunes pour songer à des fréquentations assidues; mais ne pourriez-vous organiser au domicile de vos parents de petites réunions d'amis qui vous permettraient de recevoir ce jeune homme en même temps que d'autres jeunes gens. Il se trouvera probablement de vos camarades pour suivre cet exemple et vous pourrez former un groupe dont les membres se divertiront agréablement sous la surveillance des parents.

ANNIE

EXPLOITATION

NEW-YORK. — Le sénateur Bernard Tompkins, président d'un comité de la législature dont l'enquête a amené l'adoption de trois lois destinées à mettre un frein aux abus des appels à la charité, déclare que les quêteuses qui tendent la main, bien que munies de licences municipales, dans le district des théâtres, sont une "disgrâce" que l'on ne peut supprimer avec les lois actuelles.



ELEGANCE ET SIMPLICITE. — Jolie robe de worsted de laine beige de coupe classique dont les lignes confèrent élégance et confort.

Nouveaux tissus en vedette dans les modes automnales

(par MARIE-OLIVE PINTAL)

Un défilé de modes automne - hiver, présenté, tout simplement, comme ça, aux représentantes de la presse, mardi en fin d'après-midi, a mis en vedette les tissus réalisés dans l'industrie moderne.

Les années d'après-guerre ont apporté une merveilleuse évolution dans la fabrication des tissus. Aujourd'hui on ne parle que de textures infroissables, souples et offrant l'apparence des riches productions d'autrefois.

LE COTON

Ainsi, comme on a pu le constater, le coton peut facilement être comparé à n'importe quel autre tissu et on le présente maintenant fini toile, satiné ou apparaissant tel un fin lainage, un worsted voire même un soyeux brocart. Les teintes que l'on affirme être inaltérables au soleil ou à la lessive offrent tantôt une belle combinaison de couleurs, tel, le noir sur doré formant la chartreuse, tantôt une trame chatoyante et enfin des imprimés mettant quasi en relief, un motif de broderie ou des délicates pastilles.

LA LAINE

La présentation des lainages est aussi différente. Plus rien de rude au toucher, de trop épais surtout pour la confection des robes du genre tailleur. La flanelle d'importation anglaise est fine et souple à souhait. Les tweeds dans lesquels s'entrecroisent des fils de différentes teintes sont aussi très délicats et les worsteds, imaginez, on en a vus, finis popeline et jacquard. Deux innovations incroyables. L'étiquette de ces tissus mentionne des garanties étonnantes: irrétrécissable au nettoyage, longue durée et 100% pure laine. Les teintes ont la richesse des plus beaux coloris, les rayures présentent des tons harmonieux et les croisés sont très détachés et de tons soutenus.

ELEGANCE

Les dessinateurs de modes enthousiastes à la vue de telles innovations dans le domaine des tissus s'ingénient sûrement à tirer profit et de leurs inspirations et de leur talent à la création de modèles dont l'élégance féminine sera comblée à souhait.

Les cotons d'automne ont servi à la confection de jolies robes tailleur ou de style classique au corsage plutôt ajusté et dont les jupes offrent une ampleur assez élaborée provenant de froncés ou de plis non pressés. Il va sans dire que l'encolure est montante, et la manche à même ou kimono de longueur trois-quarts semble conserver sa popularité. On a remarqué de très jolis ensembles deux pièces, vêtements pratiques par excellence mais dont la jupe est surmontée d'un corsage uni permettant ainsi une toilette pour réceptions intimes ou réunions.

Les robes de flanelle, worsted ou tweed de laine sont d'élégance sobre. Jupe étroite, ornée d'un pli à l'arrière, rehaussée de poches-tailleur sur les côtés accentuant ainsi la ligne des hanches. Une ceinture étroite de chevreau, reptile ou suède entoure la taille. Un modèle fort applaudi fut celui d'une robe de flanelle marine, aux lignes princesses sur le devant et de coupe tailleur à l'arrière. Une jolie robe-manteau de teinte grise fut aussi admirée. Ce genre de toilette fait maintenant partie de la garde-robe de toute élégante. Le noir, le bleu marine, le gris, le bleu-aviateur, le vert irlandais, le beige nous ont paru les couleurs les plus populaires pour ces toilettes dites de base.

Bref, un défilé de modes très intéressant, surtout au point de vue des tissus et des derniers décrets de la mode en vue des prochaines saisons.

L'art DE BIEN S'HABILLER

Pour le soir



Deux jolis modèles bien différents.

Pour les gourmets...

1½ c. à thé de sel
3 c. à soupe d'oignon haché
2 c. à soupe de graisse ou d'huile à salade
½ c. à thé de sauce piquante
Quelques grains de poivre
½ de tasse de dessus de lait
1 livre de boeuf haché
1½ tasse d'eau
3 c. à soupe de farine
½ tasse de catsup
½ c. à thé de poudre chili

Ajouter le sel, le poivre, l'oignon et le lait au son, puis laisser reposer 5 minutes, jusqu'à ce que le son ait entièrement absorbé le lait. Ajouter alors la viande; mélanger légèrement. Former doucement en 8 petits pâtés. Faire brunir des deux côtés dans la graisse chaude. Ajouter une petite quantité d'eau à la farine, puis mélanger en une pâte lisse. Ajouter au reste de l'eau le catsup, la sauce piquante, la poudre chili et jeter par-dessus les petits pâtés. Couvrir et laisser mijoter 15 à 20 minutes.

CREPES A L'ANGLAISE

1 chopine de lait
2 oeufs
1 c. à thé de poudre à pâte
1 c. à soupe de sucre
1 tasse de farine
1 pincée de sel

Tamisez la farine avec le sel et la poudre à pâte. Ajoutez-y les oeufs bien battus et le sucre, puis mélangez le tout avec le lait. On devra s'assurer que le mélange soit bien homogène. Si la pâte parait trop épaisse, ajoutez-y du lait doux.

Dans une poêle mettez un bon morceau de graisse, puis faites cuire la pâte par cuillerées. Servez très chaud avec du sucre en poudre ou d'érable et quelques gouttes de jus de citron ou avec du sirop d'érable.

POUDING ROULE

2 oeufs
½ tasse de sucre
¼ tasse de beurre
1 tasse d'eau froide, ou moitié eau et moitié lait
9 tasses de farine
4 c. à thé de poudre à pâte
Sel, muscade, confiture.

Battez les oeufs, ajoutez le sucre, le beurre défait en crème et la muscade. Tamisez la farine avec la poudre à pâte et le sel; l'alterner avec l'eau et le lait. D'autre part, faites une abaisse de forme rectangulaire, étendez des confitures sur la pâte, roulez, puis faites cuire au four ou à la vapeur. Servez avec du sirop d'érable, ou une sauce de votre choix.

Bébé rose Bébé bleu



PATRON No 654 — Pour les rêves du tout-petit cette douillette sera chaude et confortable. Ses rêves seront peuplés de l'image de ses jouets préférés. Bonne nuit, dors bien mon mignon.

Le PATRON LAURA WHEELER comprend toutes les indications nécessaires au succès du travail.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie" envoyez la somme de 40 cents plus 3 cents pour la taxe,

en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et le numéro du patron désiré. Adressez le tout à: Bureau des modes, la "Patrie", 180 est, rue Ste-Catherine, Montréal.

Un peu de cuisine

Les Economistes ménagères de la Section des Consommateurs, ministère de l'Agriculture du Canada offrent aujourd'hui des suggestions de sauces diverses en prenant pour base la vinaigrette et la mayonnaise. D'après les auteurs en cuisine la vinaigrette serait essentiellement un mélange de trois parties d'huile à salade, d'une partie de vinaigre, de sel et de poivre.

La sorte d'huile employée apporte tout de suite une variante dans le goût... C'est ainsi que la vinaigrette à l'huile d'olive sera différente de celle à l'huile d'arachides. En fait le marché offre différentes huiles et différents mélanges d'huiles. On peut même préparer une excellente vinaigrette en remplaçant l'huile par du beurre fondu.

La sorte de vinaigre utilisé change aussi complètement le goût de la sauce. On trouve sur le marché du vinaigre blanc, du vinaigre de cidre, de malt, de vin ou un mélange de deux ou plusieurs vinaigres.



LORSQUE LA CHALEUR ET L'HUMIDITE se font concurrence, un étincelant verre de café glacé vous aidera à oublier la lourde atmosphère estivale. Servez le café avec de la crème et sucrez-le avec du sirop simple ou du sucre très fin.

Mondanités

Au Centre d'Art

Dans une ambiance de gaieté, de joie et de chansonnettes, Le Centre d'Art de Ste-Adèle présente, le vendredi 23 juillet, au Sun Valley Farm, une grande soirée de music-hall, dirigée et animée par Jacques Normand.

Le Centre d'Art invite tous ceux qui aiment les joyeux divertissements à venir au Théâtre de Jacques Normand pour entendre comédiens et chansonniers, recréer l'atmosphère excitante des grandes soirées de music-hall.

Prochains mariages

Le samedi 7 août, à neuf heures à l'église Sainte-Victoire, aura lieu le mariage de Mlle Yvette Vézina, fille de M. et de Mme Emile Vézina, de Victoriaville avec M. Robert Lainesse, fils de M. et de Mme Alfred Lainesse de Victoriaville également.

A l'église Sainte-Trinité, de Contrecoeur, le 14 août, M. l'abbé Damien Trudeau, oncle du marié, bénira le mariage de Mlle Rachel Lalumière, fille de M. et de Mme Armand Lalumière, de Contrecoeur et de M. Jean-Paul Viau, C.A., fils de M. et de Mme Oscar Viau, de Chambly.

M. et Mme J.-Emile Boisvert, de Trois-Rivières annoncent le mariage de leur fille Yolande avec M. Lionel Martineau, fils de M. et de Mme Eugène Martineau aussi de Trois-Rivières. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le 14 août.

Pothier-Dupont

Ces jours derniers, en l'église Saint-François d'Assise, a été béni le mariage de Mlle Monique Pothier, fille de M. et de Mme Josepn Pothier, avec M. Jacques Dupont, fils de Mme Roméo Dupont. Pendant la messe, un programme de chant fut exécuté. M. Joseph Pothier accompagnait sa fille et M. Maurice Dupont était le témoin de son frère. La mariée portait une robe de dentelle et tulle blancs recouvrant un fourreau de satin, un court voile de tulle illusion retenu sous un bandeau de tulle brodé de perles et un livre d'heures recouvert d'une orchidée et de stéphanotis.

Mme Pothier, mère de la mariée, portait un ensemble de crêpe français bleu, un chapeau de paille suisse pétale de rose et des roses rouges à l'épaule. Mme Dupont, mère du marié, portait une robe de tissu maille mariné, un grand chapeau de milan de même teinte, orné d'une aigrette et un bouquet de roses jaunes à l'épaule. A l'issue d'une réception, les mariés partirent pour un voyage en Abitibi et aux Etats-Unis. Pour voyager, Mme Dupont portait un tailleur de lainage gris, un petit chapeau de bakou blanc et des accessoires tan.

de Neeve-O'Brien

Samedi matin, à dix heures, à l'église St-Patrice, le R. P. Eric O'Connor, S.J., a célébré le mariage de Mlle Mary Eileen O'Brien, fille du lieutenant-colonel et de Mme E. G. O'Brien, avec M. Pieter F. W. de Neeve, de Montréal, fils du lieutenant-colonel et de Mme Anton C. de Neeve, de Rotterdam, Hollande. Pour la circonstance, le choeur et la nef avaient été décorés de fleurs d'été. La mariée, au bras de son père, portait une robe princesse de shantung blanc, un court voile de tulle illusion retenu sous un bonichon de dentelle et une cascade de pompons blancs.

Mlle Margaret Ann O'Brien, dame d'honneur, portait une robe de shantung rose, un béguin de même tissu et une gerbe de glaïeuls roses. M. Joseph P. M. de Neeve, frère du marié, était garçon d'honneur tandis que M. Eric Cloran O'Brien, et le Dr Edward George O'Brien, frères de la mariée, ainsi que MM. Edward Schonbaum et Eric Best plaçaient les invités. Après une réception au Club Naval des officiers, M. et Mme de Neeve partirent pour un voyage dans le bas du fleuve. La mariée portait pour voyager, un costume de toile tan, un chapeau et des accessoires blancs.

Fiançailles

Me Auguste Angers C.R., et Mme Angers, de Saint-Lambert, annoncent les fiançailles de leur fille Jacqueline avec M. Leslie D. Smith, fils de M. Henry Dixon Smith, décédé et de Mme Ruth Smith, de New-York.

Le R. P. Yvon Saint-Jean, P.B., a béni les fiançailles de Mlle Jacqueline Desharnais, fille de M. et de Mme Dollard Desharnais, de l'Assomption, et de M. Raymond Villeneuve, fils de M. et de Mme Philippe Villeneuve, aussi de l'Assomption.

Déplacements

M. et Mme J.-Antoine (Tony) Raymond et leurs fillettes, Francine et Marie, sont de retour d'un séjour à Harwich Port, Cape Cod.

M. et Mme Xavier Lefebvre et leurs trois enfants sont revenus d'un voyage à Boston, Mass., Cape Cod, Providence, Hartford et Albany.

Mlle Marie Cimone est partie en avion pour Long Island, où elle sera l'hôte de M. et de Mme Neil Massa.

Mme J.-R. McNaughton s'est embarquée, samedi, sur l'Atlantic, pour un séjour outre-mer.

Mme Cécile Bélanger est revenue d'un voyage à Boston, Nantasket Beach et Cape Cod.

Mlles V.-L. Benson, E.-M. Brown, Ghislaine Lalonde; Mme Sonia Sinek et MM. Galt MacDermott, B.-A. McLean suivent actuellement les cours d'été au Conservatoire Royal de Toronto.



Mlle Jacqueline DESHARNAIS, fille de M. et de Mme Dollard Desharnais, de l'Assomption, et **M. Raymond VILLENEUVE**, fils de M. et de Mme Philippe Villeneuve, aussi de l'Assomption, dont les fiançailles ont été bénies par le R. P. Yvon Saint-Jean, P.B.

QUEBEC

Le mariage de Mlle Thérèse Morin, fille de M. Anselme Morin, décédé, et de Mme Morin, de Lévis, avec M. Jean-Paul Guay, fils de M. et de Mme Antonio Guay, a été célébré dernièrement en l'église Notre-Dame de Lévis. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Joseph Gingras, curé de la paroisse, et pour la circonstance des palmes et des fleurs estivales ornaient le choeur et l'autel. Pendant la messe, M. Guy Côté et Mlle Geneviève Laliberté ont interprété un programme de chant. M Antonio Guay servait de témoin à son fils et M. Marcel Morin accompagnait sa soeur. Celle-ci portait, sur un fourreau de taffetas blanc, un robe, longueur sept-huitièmes, en dentelle-guipure et tulle neige; un béguin de même tissu retenait son voile de tulle illusion et elle tenait une cascade d'orchidées et de pétales d'oeillets. Mme Morin, mère de la mariée, était vêtue d'une robe de dentelle bleu nuit, elle était coiffée d'un chapeau de milan et elle avait des roses rouges au corsage. Mme Guay, mère du marié, portait un deux-pièces brun en soie surah, un chapeau de bakou champagne et des roses rouges à l'épaule. A l'issue d'une réception au Manoir de Lévis, où les salons étaient décorés de glaïeuls et de pivoines, les nouveaux époux partirent pour les chutes Niagara et les Etats-Unis. A son départ, la mariée portait un costume de toile bleu azur, un chapeau de paille italienne, des accessoires beige et une orchidée au corsage.

M. et Mme L.-L. Côté ont reçu à leur résidence, de l'avenue du Parc, en l'honneur de leur fille, Anna, et de son fiancé M. Jean-Claude Côté.

Un groupe de parents de M. et de Mme Jean-Marie Baril ont reçu en leur honneur samedi soir, à l'occasion de leur dixième anniversaire de mariage.

Le docteur et Mme René Turcot occupent leur résidence au lac Saint-Joseph pendant les mois d'été.

Mlle Louise Taschereau fait un séjour de quelques semaines à la Pointe-au-Pic, inscrite à l'hôtel Chamard.

Mme Guy Dion, de Bersimis, fait un séjour au lac Saint-Charles avec ses parents, le docteur et Mme Paul Painchaud.

M. et Mme Henri Lepage passent la saison estivale à leur résidence d'été au lac St-Charles.

Mme Gérald Monaghan et sa fille Louise passent la saison estivale à la Malbaie.

Mme Léopold Laliberté et sa fille Paulette passent une quinzaine de jours à Hampton Beach.

Mlle Jeannette Beaudoin, de Montreal, fait présentement un séjour à Sainte-Pétronille, inscrite au Château Bel-Air.

Mme Pierre-F. Casgrain, de Montréal, est partie, pour Pine Point et Swampscott où elle passera quelque temps; elle se rendra à Edmonton au cours du mois d'août.

OTTAWA

L'ambassadeur d'Espagne et Mme Mariano de Yturralde ont reçu, lundi, de cinq à huit, à l'ambassade, à l'occasion de la fête nationale espagnole. Parmi les invités, mentionnons les membres du corps diplomatique, du Cabinet, du Sénat, de la Cour Suprême, de la Chambre des Communes et du Ministere des Affaires extérieures.

Pour recevoir, Mme Yturralde portait une robe rayée blanc et noir rehaussée de taffetas noirs. Les salons étaient décorés de roses rouges et blanches.

La comtesse F. de Hemricourt de Grunne, épouse de l'attaché militaire de l'ambassade de Belgique, s'est embarquée samedi à bord du "S.S. Atlantic", à Québec, pour la Belgique.

Mlle Nicole Wadrun s'est embarquée sur le "SS. Atlantic". Elle se rend au Havre.

Le conseiller de l'ambassade de Belgique et Mme Alain de Thysebeart sont partis, vendredi, en auto pour l'Ouest du Canada, accompagnés de leurs trois enfants.

A l'occasion de la fête nationale belge, l'ambassadeur de Belgique et Mme Muuls recevront leurs compatriotes à l'ambassade, 695, avenue Laurier est, le mercredi 21 juillet, de 5 à 7 heures.

L'ambassadeur du Pérou et Mme Fernandez-Concha recevront leurs compatriotes et leurs amis, à l'ambassade, le 28 juillet, de six à huit heures, à l'occasion de la fête de l'Indépendance du Pérou.

Mme S. Vaillant et sa fille, Madeleine, se sont embarquées dimanche, à Québec, sur le "Tadoussac". Elles feront une croisière sur le Saguenay.

Mme Jean-Claude Legault a reçu à un shower de tasses et de soucoupes en l'honneur de Mlle Georgette Leblanc, à l'occasion de son prochain mariage, avec M. Rhéal Séguin. On a présenté un bouquet colonial, composé de minuscules roses roses, à la future mariée.

Mme Benoit René de Cotret annonce le mariage de sa fille, Colette, à M. Rolland Larabie, fils de M. et Mme A. Larabie, de Hull. La cérémonie aura lieu le 24 juillet, à neuf heures en l'église de Sainte-Rose-de-Lima. Pas de faire-part.

Aux concours hippiques de Londres

Une cavalière d'Ottawa prend part à des concours hippiques pour la première fois à Londres. Il s'agit de Shirley Thomas, âgée de 19 ans. Shirley croit que les concours hippiques internationaux qui ont commencé lundi à Londres lui donneront l'occasion d'éprouver une plus forte concurrence qu'elle n'en a jamais rencontrée dans ses quinze années de pratique d'équitation.

L'une des rivales de Shirley est Pat Smythe, contre qui elle a concouru l'an passé. Mlle Smythe est la seule concurrente que Shirley connait personnellement, et elles sont bonnes amies en dehors de la piste de course et de sauts.

La participation de Shirley à ce concours international vient à l'appui de la théorie voulant que les athlètes féminines semblent mieux réussir que les athlètes masculins au Canada.

Charles et Anne dictent la mode

Le prince Charles et la princesse Anne dictent la mode parmi les bambins et les bambines de leur âge.

L'on voit apparaitre au Canada et en Angleterre des copies de leurs habits les plus récents, par exemple, le manteau jaune beurre, avec des plis horizontaux, porté par Anne lors du retour de la Reine en Angleterre.

Récemment, le prince Charles, âgé de 5 ans, portait un manteau à double revers garni d'une poche à la poitrine. La même semaine, ce modèle était copié par les couturiers de la saison.

PRINCE CHARLES

Charles gagna instantanément la popularité de tous en portant un collet de toile détachable par-dessus les collets de laine de ses manteaux de coupe classique. La vente des pantalons à longue jambe et des blouses marines augmenta considérablement après qu'il eut porté cet ensemble à bord du yacht royal Britannia.

PRINCESSE ANNE

Comme la princesse Anne a des robes garnies de nid d'abeille, toutes les petites filles canadiennes de cet âge qui se piquent d'élégance ont au moins une robe du dimanche garnie de cette broderie.

LA REINE

La Reine préfère la dentelle aussi, la menue princesse Anne porte un fourreau de taffetas sous une robe de dentelles anglaises, au col rond et aux manches courtes et bouffantes. Une robe de jersey de laine arbore un petit col en piqué brodé, et une jupe plissée. Les cols matelots pour garçonnets et fillettes conviennent à toutes les occasions. On en voit en plaid écossais sur des lainages bleu marine.



Mlle CHRISTIANE MARTEL, (à gauche) Mlle France et "Miss Univers" de l'année dernière, souhaitant bonne chance à la blonde Jacqueline Beer (à droite) Mlle France 1954 et éligible au concours de beauté qui se tient présentement à Long Beach, Calif., pour le titre de "Miss Univers".

LES PATRONS DE LA "PATRIE"



Pour obtenir les patrons de la "Patrie" envoyez la somme de 40 cents plus 3 cents pour la taxe, en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et le numéro du patron désiré. Adressez le tout à: Bureau des modes, la "Patrie", 180 est, rue Ste-Catherine, Montréal.

PATRON No 4566 — Robe princesse dont l'ajustement est très facile. La jupe, évasant légèrement, est surmontée d'un corsage avec un empiècement festonné aux épaules. Le PATRON No 4566 vous est offert dans les demi-tailles 14½, 16½, 18½, 20½, 22½, 24½. La grandeur 16½ requiert 4 verges d'un tissu de 35 pouces de largeur.



UNE FOIS SEPAREES, ces jumelles siamoises néerlandaises retrouvent leur mère — A Leuwarden, aux Pays-Bas, Mme S. de Vries prend enfin dans ses bras ses deux jumelles dodues, Folkje et Titítske, peu après que les bébés lui eussent été rendues de l'hôpital où ils avaient subi la délicate opération qui leur rendit à chacun une existence autonome. Les enfants, des jumelles siamoises étaient unies à leur naissance par une mince bande de tissus qui les reliaient l'une à l'autre par l'abdomen.

Des enseignes de signalisation routière auraient été déplacées

Certaines municipalités auraient voulu agrandir leur territoire pour tirer un plus grand "profit" des amendes

Des centaines d'automobilistes québecois et étrangers ont porté plainte contre les autorités de diverses municipalites de la banlieue montréalaise qui auraient profité des vitesses limites imposées par le gouvernement provincial pour grossir leurs revenus.

M. Hilaire Beauregard, directeur de la police provinciale québécoise, a déclaré au cours d'une interview que, selon toute vraisemblance, certaines municipalités ont fait déplacer les poteaux de vitesse-limite de trente mille à l'heure afin d'augmenter le territoire confié à leur juridiction et d'infliger ainsi un plus grand nombre d'amendes.

"UN PIEGE"

On apprend, par ailleurs, que les autorités de l'immigration américaine ont fait savoir aux touristes pénétrant dans la province de Québec qu'un piège les attendait à Laprairie, sur la rive sud du St-Laurent. Les représentants de l'immigration auraient déclaré que les policiers de cette localité invitaient les touristes américains à "payer une amende sur le champ", faute de quoi le véhicule était confisqué.

M. Beauregard a précisé que les poteaux indicateurs de vitesse-limite ont notamment été déplacés à Saint-Eustache, au nord-ouest de Montréal.

Un porte-parole du ministère de la Voirie a déclaré qu'il était "évident que les municipalités avaient essayé d'allonger leur zone afin d'infliger un plus grand nombre d'amendes".

M. Beauregard a ajouté, enfin, qu'il avait reçu des plaintes provenant, notamment, de Ste-Dorothée, de Laprairie, de Rivière-des-Prairies et de Laval-ouest.

Les soldats canadiens ont adopté un village de Corée

AVEC LES CANADIENS EN COREE, 21 — (PCf) — Les soldats canadiens en Corée ont fait des contributions volontaires d'un total de $3,000 destiné au fonds de secours du village coréen de Chinmokchong qu'ils ont récemment adopté. La petite localité de Chinmokchong est située dans le secteur canadien de la zone de démarcation.

Le lieutenant colonel W. M. Sinclair, de Halifax, qui préside la campagne de souscriptions, a annoncé que plus de 600 poulets vivants ont déjà été distribués aux habitants du village. Les soldats canadiens achèteront prochainement à l'intention de leurs amis coréens du bétail qui permettra à ces derniers de reconstituer leurs fermes détruites par la guerre.

Chinmokchong a été complètement détruit durant les hostilités, mais les 400 acres de terrains assignées à la localité depuis la signature de l'armistice ont été cultivées par les cent familles qui y sont installées. Une école de cinq classes et un entrepôt communal, pour les récoltes, seront prochainement mis en construction grâce aux dons des 6,000 soldats de la 25ème Brigade.

Presque chaque jour, l'aumônier de la 25e Brigade reçoit des dons de particuliers ou d'organismes divers en provenance du Canada. Huit cents paires de chaussures sont ainsi arrivées en Corée, de même que des cadeaux à l'endroit des enfants coréens.

Un autre village situé dans la zone canadienne de la ligne de démarcation sera prochainement reconstruit, et abritera 800 individus.

Le nombre des travailleurs en notre pays

OTTAWA, 21 — (PCf) — L'embauchage a atteint le total de 5,171,000 au 19 juin, soit 1,000 de moins qu'à pareille date, l'an dernier, mais 101,000 de plus qu'au 22 mai, selon le Bureau fédéral de la statistique.

De ce nombre, 4,826,000 travaillaient 35 heures ou plus par semaine.

Le nombre des gens qui cherchent des emplois est de 217,000, alors qu'il n'était que de 90,000, il y a un an.

Le sommet du chômage avait été atteint en mars, avec 318,000 demandes de prestations aux bureaux de l'assurance-chômage.

Dans le Québec, le nombre des demandes d'emplois est tombé de 115,839 le 20 mai à 92,774 le 17 juin. Il faut toutefois tenir compte du fait que de nombreuses personnes présentement employées s'adressent au service national de placement pour obtenir un autre genre de travail.

Lord Beaverbrook prend sa retraite

LONDRES, 21 — (Reuters f) — On annonce que lord Beaverbrook, l'un des grands magnats de la presse britannique, a abandonné la majeure partie des actions du "Daily Express" à la Fondation Beaverbrook, organisme bénévole servant à promouvoir l'enseignement dans l'Empire britannique.

Lord Beaverbrook abandonne du même coup la direction du "Daily Express" et les autres publications de la société London Express Newspaper Ltd, dont il est le fondateur.

Lord Beaverbrook, qui est originaire de Maple, en Ontario, est âgé de 75 ans. Outre le "Daily Express", qui tire à plus de quatre millions d'exemplaires par jour, lord Beaverbrook détenait la majorité des actions du "Sunday Express", journal dominical lu dans toute la Grande-Bretagne, de l'"Evening Standard", quotidien du soir de Londres, ainsi que du "Glasgow Evening Citizen".

Lord Beaverbrook est arrivé à Londres en 1910. Le "Daily Express" était considéré comme une affaire en voie de faillite au moment où il l'acheta. Il obtint toutefois un égal succès avec ses trois grands journaux londoniens.

Lord Beaverbrook, on le sait, est un grand partisan du rapprochement anglo-américain, d'une part, ainsi que de l'unité commerciale du Commonwealth.

En 1948, il avait annoncé qu'il cessait de s'occuper activement de ses journaux, mais il n'en continua pas moins de surveiller personnellement leur développement.



LORD BEAVERBROOK

Funérailles du Dr L. Bélanger

Les funérailles du docteur Léopold Bélanger, décédé à l'Hôtel-Dieu, à l'âge de 53 ans, ont eu lieu ce matin, en l'église de l'Immaculée-Conception.

A l'arrivée de la dépouille mortelle, précédée de deux landaus de fleurs, le R. P. Oscar Langlois, S.J., a fait la levée du corps. Le R. P. Gérard Simard, S.J., a chanté le service funèbre, assisté des RR. PP. Léon Arcand, S.J., et Albert Ricard, S.J. Le R. P. Claude Paré, S.M.M., et M. l'abbé Charles Lussier ont dit des messes basses aux autels latéraux. Le choeur de chant, sous la direction du R. P. Henri Lalonde, S.J., a exécuté une messe de Pérosi. M. Raymond Daveluy a touché l'orgue.

Dans le cortège, on remarquait d'abord les beaux-frères du défunt, MM. Eudore, Alfred, Ulric et Julien Primeau; ses oncles, MM. Joseph Bélanger et Adolphe Larose; ses neveux, MM. Marcel et Aimé Primeau, Pernand Lebel et Jean Léveillé; ses cousins, MM. Edmond, Lionel, Philippe, Benoit et Guy Bélanger.

Il y avait également MM. les dentistes Albert et Jacques Surprenant, Hector Dansereau, Alfred Moreau et A. Bourbonnais; MM. Raymond Dubois, président de l'Amicale du Collège St-Paul, de Varennes, Edgar Mallette et René D'Astous, anciens présidents; Gilles Archambault, Joseph Bouchard, F. Demers, J.-B. Paquette, Jean-Baptiste Gauthier, Lucien Dominique, Donat Durant, Henri Lalonde, Roland Valois, Joseph Sansfaçon, J. Dupont, C.-E. Berthiaume, René Vachon, Joseph Boyer, P. Auclair, P. Lalonde, A. Desautels, C. Gauthier, Eugène Michaud et une foule d'autres.

Après le service funèbre, le cortège se reforma pour conduire les restes mortels au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Trois-Rivières a 54,442 âmes

TROIS-RIVIERES, 20. (DNC)— Selon un rapport soumis par M. Arthur Dubé, statisticien de la ville et directeur des permis de construction, la population des Trois-Rivières a atteint 54,442 âmes, en 1954.

Entrepris le 10 mai dernier, le recensement de la ville s'est terminé le 26 du même mois. Une équipe de huit hommes y a travaillé durant un peu plus de deux semaines.

Il s'agit là d'une statistique très conservatrice, a déclaré M. Dubé. En effet, ce chiffre ne donne qu'une augmentation de 121 sur la population de l'an dernier. La population officielle des Trois-Rivières était alors établie à 54,321. Elle était de 54,038 en 1952.

L'accroissement naturel de la population trifluvienne dépasse habituellement 800 âmes chaque année. Les statistiques fournies par chaque paroisse donnent habituellement une idée assez exacte de cet accroissement.

Comme les compilations de la population d'une ville de l'importance des Trois-Rivières sont très longues et difficiles à établir d'une façon certaine, la ville ne peut les fournir en détail qu'une fois par cinq ans. Les dernières publiées datent de 1951 et les prochaines seront vraisemblablement disponibles vers mars ou avril 1956. Un dernier travail de recensement sera fait l'an prochain à cette fin.

Notre-Dame du Cap à l'Oratoire, samedi

L'Oratoire Saint-Joseph recevra Notre-Dame du Cap samedi soir, à 8 h. 15. Cette touchante cérémonie sera sous la présidence de Son Eminence le cardinal Léger. L'archevêque prononcera une allocution et célébrera la sainte messe à 9 h. 15.

Tous les pèlerins du Sanctuaire du Mont-Royal pourront donc vénérer et prier, pendant quelques heures, la Vierge du Cap. Pendant l'heure mariale, qui commencera à 8 h. 15, plusieurs prêtres entendront les confessions pour permettre aux fidèles de communier au cours de la messe. Ceux qui désirent communier à cette messe du soir prendront leur souper avant 6 h. 30, de manière à respecter le jeûne de trois heures requis pour la réception de la sainte eucharistie aux messes du soir.

Cette visite de Notre-Dame-du-Cap à l'Oratoire sera l'une des plus belles cérémonies en l'honneur de la Vierge. Elle rappellera à tous le privilège inappréciable dont Montréal a joui, lors du congrès marial d'Ottawa, quand la vénérable statue du Cap s'arrêtait de paroisse en paroisse, attirant sur son passage les faveurs du ciel.

Les pèlerins de l'Oratoire considéreront cette visite comme un signe tangible de la présence de la Mère de Dieu, qui regarde avec bienveillance et amour le Sanctuaire de St-Joseph, où on la prie tous les jours, mais spécialement tous les samedis soirs, au cours de l'office qui lui est dédié.

598 passagers sur l'Empress of Scotland

Le paquebot du Pacifique Canadien "Empress of Scotland", 26,300 tonnes, a quitté le port de Montréal à destination de Liverpool. Le navire, sous le commandement du capitaine C.E. Duggan, transportait 598 passagers.

Parmi ceux-ci, on remarque M. F.-J. Finlay, d'Ottawa, commissaire en chef de la Canadian Boy Scouts Association, et M. Jackson Dodds, de Westmount, chef scout de l'Association.

M. Dodds assistera à une réunion scout internationale, à Londres, les 27, 28 et 29 août. Au cours de cette réunion, l'un des premiers sujets à l'agenda sera le jamboree mondial des scouts qui doit avoir lieu à Niagara-on-the-Lake, en août 1955.

On remarque encore le premier ministre du Manitoba, M. Douglas Campbell, et son épouse, ainsi que le capitaine et Mme M.-C. Robinson, de Vancouver.

Le capitaine Robinson, directeur pour l'ouest du Canada de l'Institut National Canadien pour les Aveugles, est au nombre des principaux délégués à la réunion générale du Conseil mondial pour le bien-être des aveugles, qui aura lieu à Paris du 5 au 13 août. Le capitaine Robinson, qui est aveugle lui-même, prononcera un discours important sur le sujet de la sécurité économique pour les aveugles.

Mme S.W. Fairweather, de Montréal-Ouest, épouse du vice-président des Chemins de fer Nationaux du Canada sera également à bord du "Scotland", de même que M. C.J. Lochman, nouveau chef des bureaux londoniens de l'Office National du Film, avec sa famille.

Grâce à l'aluminium, la ville de Kitimat progresse rapidement

KITIMAT, C.-C., 21 — (PCf) — La construction, dans les vallées sauvages de la côte nord de la Colombie-Canadienne, d'une industrie de l'aluminium de $550,000,000 est l'histoire de deux villes — l'une qui grandit, l'autre qui meurt.

Kitimat, où une fonderie géante de l'Aluminum Company of Canada est presque prête à produire le métal blanc, est en pleine croissance. Elle en est actuellement à la phase de transition entre la construction et la production et on estime qu'à la fin de l'année, sa population sera de 6,000 à 7,000 habitants.

Kemano, à 50 milles au sud, est en train de mourir. Après avoir abrité les 6,000 hommes qui travaillaient à l'aménagement hydro-électrique l'automne dernier, elle sera réduite cet automne à un personnel permanent de 60 hommes.

L'industrie de l'aluminium que ces hommes ont construite se développera par étapes. Dans la première, deux chaînes de hauts-fournaux électriques seront en fonctionnement, mais la direction de la société espère quadrupler éventuellement la production initiale de l'usine.

Cette première phase, y compris les installations hydro-électriques et les deux chaînes de hauts-fourneaux, a déjà coûté $275,000,000, soit $115,000,000 de plus que les premières prévisions.

Les dirigeants de la société sont actuellement incapables de prédire de combien le coût de l'ensemble des travaux dépassera les $550,000,000 prévus à l'origine. Ils disent que la fonderie se développera en même temps que le marché de l'aluminium.

C'est à Kitimat que l'on fera de l'aluminium, mais c'est à Kemano que l'on fait Kitimat, car sans le courant électrique de Kemano, Kitimat ne serait qu'une collection de six longs bâtiments.

La quantité d'électricité nécessaire pour extraire du minerai une seule tonne de minerai suffirait pour couvrir tous les besoins d'un foyer canadien moyen pendant une génération.

M. A.C. Turney, directeur technique à Kitimat, prévoit que le courant de Kemano lui parviendra bientôt et que le premier lingot sortira vers la fin de juillet.

"La fonderie emploiera au début environ 1,000 hommes et sa production pendant la première phase sera de 85,000 tonnes par an.

"Tout notre aluminium sera vendu sur le marché libre à environ 18 cents la livre," a-t-il déclaré. "Nos fonderies de l'est du Canada produisent un peu moins de 500,000 tonnes par an et le Canada en absorbe environ 75,000 tonnes."

C'est en 1951 qu'a commencé la construction de la fonderie et le creusage d'un bassin en eau profonde. Il a fallu extraire 2,500,000 verges cubes de terre de la Baie Minette. Les plus gros transporteurs de minerais du monde peuvent maintenant accoster. Deux navires — l'un de 11,000 tonnes et l'autre de 10,000 tonnes — ont déjà déchargé à Kitimat leurs cargaisons d'alumine, qui est de la bauxite raffinée, en provenance des mines de la Jamaïque ouvertes l'an dernier pour fournir la matière première à Kitimat.

La construction de la fonderie, qui couvre actuellement une superficie de 300 acres, a posé des problèmes uniques. Aucune entreprise de construction du continent n'était assez grosse pour se charger de l'ensemble des travaux et huit sociétés de Vancouver ont dû s'associer, ce qui n'a pas dispensé l'Aluminum Company elle-même d'acheter pour $23,000,000 de machinerie de construction. Les entrepreneurs ont dû construire leur propre scierie et leur propre ligne de chemin de fer. L'équipement électrique a été confié à la Morrison-Knudsen Co.

Le responsable des chantiers était un ingénieur indépendant de Renfrew, Ont., M. J. B. Whitton, frère aîné de Mlle Charlotte Whitton, maire d'Ottawa. Selon M. Whitton, la partie la plus difficile des travaux a été la construction du bassin.

M. W. H. (Bill) Sparks, ingénieur urbaniste et récemment élu président du conseil municipal, envisage que de nombreuses autres industries viendront s'établir à Kitimat. Une pulperie, une usine d'air liquide, une fabrique de produits laitiers font déjà des projets précis.

M. Sparks estime que Kitimat deviendra un jour une ville de 40,000 à 50,000 habitants.

Le coin des BRIDGEURS

(Chronique de E.-A. BRIEN

Le joueur en Nord de la donne d'aujourd'hui chercha à gagner un "top" pour son côté quand elle se présenta à sa table. Malheureusement, les choses ne se passèrent pas comme il l'avait souhaité.

Donneur : Sud
Est et Ouest vulnérables.

Nord
♠ V 7 5 2
♡ V 6 5 4
◇ 8
♣ R D V 4

Ouest
♠ R 10 9 6 4
♡ 3
◇ A 9 4
♣ 10 9 7 6

Est
♠ 8
♡ R 9 8 7 2
◇ 10 7 3 2
♣ A 8 2

Sud
♠ A D 3
♡ A D 10
◇ R D V 6 5
♣ 5 3

Les déclarations :

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ◇	1 ♠	passe	passe
2 ◇	tous passent		

Ouest se mit la tête sur le billot quand il fit une relance, vulnérable, par 1-pique. Nord laissa passer la belle occasion qu'il avait de contrer dans l'espoir qu'un passe-parole inciterait plutôt ses adversaires à pousser plus haut, alors qu'un contre de pénalité lui rapporterait un plus grand nombre de points.

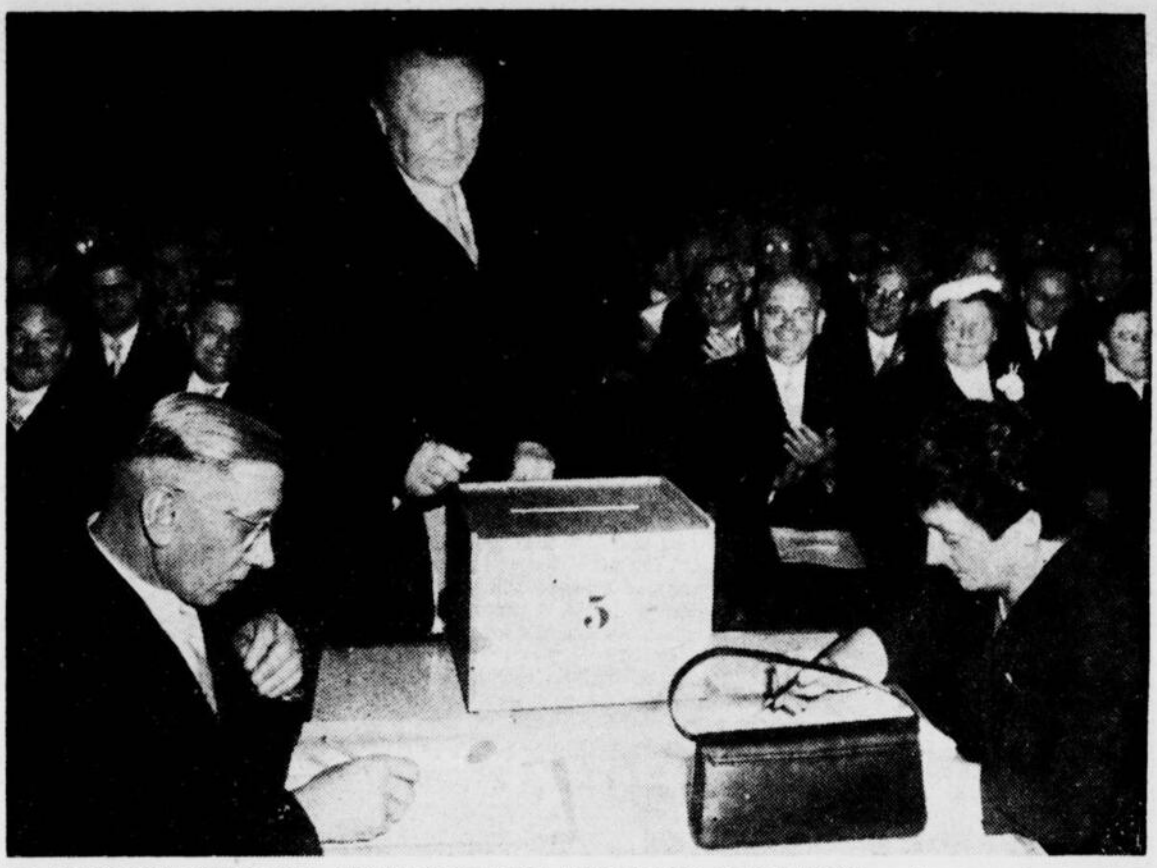
Quand Sud redéclara ses carreaux, alors qu'un contre d'appel eut été plus indiqué, Ouest jugea qu'il en avait assez dit et se tint coi. Nord passa une seconde fois, espérant encore qu'Est annoncerait, ce qui lui permettrait de contrer un contrat plus élevé. Or, Est passa encore parole et Sud joua le coup à un contrat désespéré. Il chuta de deux levées, payant ainsi une amende de 100 points, quand la plupart des autres équipes Nord Sud demandèrent et réalisèrent la manche à sans atout.

Etudiants d'Australie, de Nouvelle-Zélande et d'Angleterre au Canada

On attend aujourd'hui à Vancouver un groupe d'étudiants d'Australie et de Nouvelle-Zélande qui doivent arriver par avion afin d'entreprendre un voyage à travers le Canada.

Un groupe analogue d'étudiants britanniques est attendu par contre à Montréal, vendredi à bord de l'Empress of Australia. Les deux groupes se rencontreront à Calgary.

Ces jeunes gens seront accueillis par des étudiants canadiens à diverses étapes de leurs parcours. Les contingents d'Australie et de Nouvelle-Zélande termineront leur itinéraire canadien et reprendront le chemin du retour le 20 août, tandis que les britanniques s'embarqueront à Québec le 23 août sur l'Empress of Australia.



LE PRESIDENT THEODOR HEUSS REELU EN ALLEMAGNE DE L'OUEST. — Au cours de récentes élections, le président Heuss, président de la république de l'Allemagne de l'Ouest, a été réélu à ce poste. Sur notre photo, le chancelier Conrad Adenauer, venu de Bonn à Berlin pour remplir son devoir électoral, dépose son bulletin dans l'urne.

1,400 religieux au congrès de St-Laurent

OTTAWA — (C.C.C.) — Quatorze cents religieux et religieuses représentant toutes les communautés du pays sans exception sont attendus au Congrès religieux canadien, à Ville St-Laurent du 26 au 30 juillet. C'est ce qu'on apprend au Secrétariat général du Congrès, à Ottawa.

Le Congrès, de caractère strictement religieux, a pour but l'étude des problèmes de la vie religieuse actuelle. A l'exception des séances d'ouverture et de clôture, ainsi que de la manifestation religieuse à l'Oratoire St-Joseph le soir du 30 juillet, les congressistes se partageront en 4 sections pour accomplir leur travail, dont le programme est très chargé. Ces 4 sections sont les suivantes: religieux de langue française, religieux de langue anglaise; religieuses de langue française, religieuses de langue anglaise.

La séance d'ouverture aura lieu à 4 heures le 26 juillet à l'aréna du Collège de St-Laurent, sous la présidence de Son Em. le cardinal Valério Valéri, préfet de la Sacrée Congrégation des Religieux à Rome, qui doit arriver à Montréal le 24 juillet. LL. EEm. les cardinaux James McGuigan et Paul-Emile Léger y assisteront également, de même que 25 évêques environ.

Tous les religieux et religieuses de Montréal et des environs sont invités à cette séance d'ouverture ainsi qu'à la manifestation religieuse de l'Oratoire.

Le cardinal Valéri présidera également à la mi-août les cérémonies de clôture du Congrès marial national à titre de légat pontifical. Il sera accompagné, au Congrès religieux, de deux autres représentants officiels de la Sacrée Congrégation des Religieux: les RR. PP. Elie Gambarri et Salvator Canals, de Rome.

Le secrétaire général du Congrès, arrivé à Montréal le 30 juin en vue de mettre la main aux derniers préparatifs de ces importantes assises, les premières du genre au pays, est le T. R. P. Joseph Rousseau, O.M.I., procureur général de la Congrégation des Oblats de Marie-Imma. à Rome et consulteur de la S. Congrégation des Religieux. Ses adjoints sont les RR. PP. André Guay, O.M.I., directeur du Centre catholique de l'Université d'Ottawa, secrétaire de langue française, et Edward-F. Sheridan, S.J., professeur au Scolasticat des Jésuites de Toronto, secrétaire de langue anglaise. L'organisation du Congrès a débuté dès l'été dernier.

Au Secrétariat du Congrès, on nous demande de signaler que *l'inscription de tous les membres doit se faire de 1 heure à 3, le 26 juillet, au Collège de St-Laurent pour les religieux, et au Pensionnat Notre-Dame-des-Anges (251, boul. Ste-Croix, Ville-St-Laurent) pour les religieuses.*

Température jugée "normale" au pays

TORONTO, 21. — (PCf) — En dépit de la vague de chaleur particulièrement intense qui sévit actuellement aux Etats-Unis, la température demeure "normale" pour la saison dans la vaste majorité du pays.

Bien que le qualificatif "normal" soit parfois difficilement supportable — le thermomètre a atteint 95 degrés à Lethbridge, en Alberta — l'Office national de la météorologie se borne à déclarer que la population doit s'attendre à une hausse de température dans le courant de l'été.

On ne prévoit par ailleurs aucun changement prochain. Les masses d'air chaud qui ont provoqué des températures de 120 degrés en certains points du territoire américain se trouvent encore très au sud de la frontière canadienne.

On signale par ailleurs la présence d'une importante couche d'air froid aux abords de la baie d'Hudson. Il n'est pas impossible que celle-ci se déplace vers les Prairies où s'en suivrait, alors, une baisse sensible de la température.

Les régions côtières canadiennes sont les moins accablées par la chaleur. Le maximum était lundi de 66 degrés à Vancouver et de 68 à Halifax. La localité de Prince-George, en Colombie-Canadienne s'est par ailleurs acquis le record de fraîcheur avec 45 degrés.

Le thermomètre a voisiné aux abords de 80 degrés dans les régions continentales: Edmonton 81, Winnipeg 78, Toronto 83, Ottawa 78, Montréal 78. Le thermomètre a baissé d'environ 20 degrés dans le courant de la nuit.

L'U.C.C. demande à Ottawa de reconnaître les droits de taxation des provinces

L'Union catholique des cultivateurs veut que le gouvernement fédéral diminue les impôts et reconnaisse les droits du Québec sur certains champs de taxation.

Dans un mémoire présenté à la Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels, l'Union déclare que la fiscalité du gouvernement fédéral dépasse ses besoins réels et qu'Ottawa dépense des sommes excessives pour l'aide à l'étranger et la défense.

"Le budget", dit l'Union, "est plus important que pendant la deuxième guerre mondiale. Le gouvernement fédéral manifeste une tendance à offrir des subventions de toutes sortes, sans se soucier le moins du monde de son champ d'action et de sa juridiction".

Le mémoire ajoute que les droits d'imposition ont été garantis par l'Acte de l'Amérique Britannique et que l'actuel conflit fédéral-provincial sur la double imposition dans le Québec est "injuste pour une grande partie de la population du Canada".

Selon le mémoire, le Québec paie 30% des subventions accordées à d'autres provinces. Une solution acceptable du problème serait la reconnaissance des droits d'imposition du Québec, entraînant l'entière déduction du nouvel impôt provincial sur le revenu des sommes versées au titre de l'impôt fédéral.

L'impôt provincial est de 15% du montant de l'impôt fédéral, mais Ottawa a refusé de permettre aux contribuables de déduire plus de 5% de l'impôt fédéral.

"Le gouvernement fédéral devrait alléger ses impôts", dit le mémoire. "Cela permettrait à la province de remplir les obligations qui lui sont imposées par la constitution du Canada".

MUSIQUE CINÉMA
Théâtre
TÉLÉVISION

Les rumeurs de la ville

TV. — La télévision coûte cher, tout le monde s'en doute. Cependant, les protestations commencent à affluer concernant la qualité de publicité que l'on peut inclure dans un programme et surtout quant au moment choisi pour faire cette publicité. Un téléspectateur se plaignait récemment de programme trop fréquemment interrompu pour laisser passer un message du commanditaire. Dans le cas d'un kinéscope l'affaire est arrangée d'avance et le téléspectateur sait qu'il ne perd rien tandis qu'on lui vend de la soupe ou des cornichons, mais dans le cas de certains programmes en direct on sait que l'action continue pendant qu'on nous vend des cigarés, des rasoirs ou des habits. Croit-on vraiment qu'une annonce faite dans ces conditions aide le commanditaire ? Nous croyons plutôt qu'elle lui nuit. Un commanditaire qui a un bon programme à offrir n'a pas besoin de battre la grosse caisse autour de son produit, sa meilleure annonce est sa discrétion et la qualité du programme qu'il offre. A la radio, les meilleurs programmes, ceux dont on retient le plus volontiers le nom du commanditaire ont toujours été ceux qui offraient la meilleure musique ou les meilleures oeuvres dramatiques et dont la partie publicitaire était réduit au minimum et ici les noms de Longines, de Firestone, nous reviennent en mémoire. A la télévision, il en sera de même, les annonceurs discrets seront ceux dont en retiendra davantage les noms pourvu qu'ils offrent des programmes de choix. Rien n'irrite plus un téléspectateur que ce morcellement des programmes et une publicité grossière, tapageuse... et trop fréquente au cours d'un même programme. On comprend que le commanditaire veut en avoir le plus pour son argent. Mais, prend-il le bon moyen en s'interposant ainsi entre le public et le programme ? Nous ne le croyons pas.

LE COUT. — Les téléthons ne peuvent s'organiser, de dire Landry, sans qu'il en coûte, mais il s'agit d'obtenir le plus de services gratuitement. Quant à ceux qui s'offusquent du fait que les artistes exigent un cachet, il ne faut pas plus s'en offusquer que les imprimeurs soient payés ou que les téléphones soient payés... L'idéal serait que tous donnent leurs services gratuitement mais les Foyers de la Charité, comme celui de Montréal, sont rares. Ce qu'il faut c'est de réduire les dépenses au minimum en faisant appel au plus grand nombre de bonnes volontés...

NOTULES. — La comédienne Zazu Pitts ferait une série de films pour la TV dans laquelle elle incarnerait une jeune fille prolongée qui a un penchant pour les histoires de détectives... Cette série s'intitulerait "Lady Law". — D'après des commentaires de Robert-J. Landry, dans Variety, la formule du Telethon adoptée aux Etats-Unis depuis cinq ou six ans pour le bénéfice d'oeuvres de charité est une formule qui survivra. Depuis l'usage du telethon, les recettes pour les paralysés cérébraux sont passées de $129,867 en 1950 à $3.962,991 en 1954. Voici quelques conseils à suivre pour l'organisation d'un téléthon : 1—Rechercher l'avis d'organisateurs professionnels. 2—Bien s'assurer que ceux qui se disent professionnels, le sont. 3—Produire les artistes promis et non leur substituer des artistes moins connus — et d'ailleurs ne pas annoncer des artistes qui ne participeront pas au programme. 4—Ne pas rebâtir les auditoriums, c'est trop dispendieux. 5—Ne pas continuer le spectacle plus tard que onze heures du soir, mais reprendre plus tôt le lendemain aux heures normales. 6—Ne pas laisser ravir l'intérêt par les vedettes, l'intérêt doit demeurer fixé sur l'objectif à atteindre. 7—Ne pas laisser accaparer l'affaire par des gens qui se glissent dans l'organisation.

PENSEE. — Nous ne devons lire que pour nous aider à penser.
— GIBSON

AUDITIONS. — Les auditions annuelles pour choristes, chanteurs et comédiens, auront lieu aux Variétés Lyriques le jeudi 29 juillet, de 2 h. à 8 h., sur la scène du Monument National. On est prié d'apporter la musique d'accompagnement des pièces que l'on désire chanter. Pour les choeurs, les altos et les basses sont spécialement invités à se présenter.

DIVERS. — Jeudi le 22 juillet, Alexander Brott dirigera le "Promenade Concert" à Toronto. Le programme sera radiodiffusé ainsi que télévisé de 8 h. 30 à 9 h. 30 p.m. Voici l'ordre du programme : Ouverture Oberon, Weber. Variations sur un thème de Tschaikowsky-Arensky, Concerto pour violon de Bruch, Capriccio Espagnol de Rimsky-Korsakoff, "Berceuse" d'Alexander Brott, et "Guide to the Orchestra" de Benjamin Britten.

VERGOR



AU CAPITOL — Le sauvetage héroïque d'un pilote américain d'avions à réaction, aveuglé en plein vol par un éclat de projectile, est l'objet autour duquel fut brodé le sujet explosif traitant les extraordinaires exploits des forces aériennes américaines en Corée, dans le nouveau drame de la MGM, "Men of the Fighting Lady" qui prendra l'affiche du cinéma Capitol dès vendredi prochain. Dans cette scène, Dewey Martin, le pilote sauvé, remercie Van Johnson de lui avoir sauvé la vie. Le film met aussi en vedette Walter Pidgeon, Louis Calhern, Keenan Wynn et Frank Lovejoy.



AU PALACE — Une scène du film "The Royal Tour" ou le récent voyage de la famille royale qui sera présenté en couleurs au cinéma Palace, dès vendredi.

Les Festivals de Montréal

Les soirées dansantes populaires

La formule des soirées dansantes populaires adoptée depuis deux ans par la Société des Festivals de Montréal s'est avérée un tel succès auprès du public métropolitain que la société n'a pas hésité à en inscrire quatre au programme de son Festival 1954. Ces soirées auront lieu cette année dans les magnifiques jardins de l'Ermitage, Chemin de la Côte-des-Neiges.

Chaque dimanche soir, les 8, 15, 22 et 29 août, il y aura fête à Montréal: un maitre de cérémonie, un ou plusieurs solistes invités, un orchestre entrainant et des divertissements variés seront à la disposition du public qui pourra s'en donner à coeur-joie et danser sous les étoiles.

FOLKLORE

Le but que la Société des Festivals s'est assigné en organisant ces fêtes est de mettre en valeur les richesses folkloriques du Canada au point de vue danses et chansons. L'on sait qu'aux richesses canadiennes se sont ajoutées ces dernières années, grâce à l'arrivée au pays d'un grand nombre de Néo-Canadien, les richesses folkloriques de plusieurs pays européens. C'est donc dire que cet été, différents groupements ethniques de Montréal ont été invités à participer au Festival 54.

La première soirée, une soirée canadienne, "La Danse Ronde", sera dirigée par notre excellent fantaisiste Guy Mauffette, Estelle Caron et Jean-Pierre Masson, les Baptiste et Marianne de la radio, seront invités et des danses canadiennes exécutées par le groupe des Ouaouarons et les Sauterelles. Henry Matthews dirigera l'orchestre.

VIENNE

La seconde, une fête viennoise, "La Grande Valse", mettra en vedette l'orchestre de Maurice Durieux, la soprano Jeannine Perron, le maitre de cérémonie Jacques Desbaillets et les danseurs du Studio Alvarez et Carlotta. En troisième, ce sera la fête italienne "La Tarantella" avec Colette Merola comme soliste, Henriette Gauthier-Duliani agissant comme maitre de cérémonie et un orchestre sous la direction de Giuseppe Agostini. Enfin, la dernière, une fête néo-canadienne "La Carrousel" sera encore dirigée par Guy Mauffette. Le populaire Allan Mills sera l'artiste invité et agira comme maitre de cérémonie. L'orchestre sera dirigé par George Lapenson et il y aura divertissement de danses roumaines et ukrainiennes.

Outre ces fêtes populaires, le Festival de Montréal 1954 a inscrit à son programme une Semaine Molière, Saint Joan de Bernard Shaw, cinq concerts de musique de chambre et le psaume symphonique d'Arthur Honegger, Le Roi David.

Léger incendie rue Workman

Un incendie, dont on ignore la cause ,a ravagé ,hier après-midi, un hangar de deux étages, à l'arrière du no 2752, rue Workman, un peu à l'est de la rue Atwater.

Les flammes ont été aperçues vers 2 h. 30, s'échappant des issues du hangar, par des enfants s'amusant dans la cour à l'arrière de la demeure de M. Léopold Durocher.

La maison de trois étages qui abrite cinq familles a été quelque peu endommagée par le feu qui s'est attaqué aux balcons et aux escaliers arrière. Une des familles, celle de M. Roger Limoges, était absente à ce moment puisqu'elle passe actuellement quelques jours à la campagne.

Les pompiers ont réussi à éteindre les flammes en une demi-heure et personne ne fut blessé au cours des opérations. Une partie du hangar n'a apparemment pas été atteinte par le feu, mais beaucoup de marchandises qui y étaient entreposées ont été rendues inutilisables par l'eau.

L'horaire du film

LOEW'S—"Knock on Wood": 10.10, 12.25, 2.45, 5.05, 7.25, 9.45.

PALACE — "Royal Tour": 10.25, 12.45, 3.00, 5.15, 7.30, 9.45.

CAPITOL— "Hell Below Zero": 10.40, 12.55, 3.05, 5.20, 7.35, 9.45.

PRINCESS—"Saracen Blade": 10.15, 12.35, 3.00, 5.29, 7.45, 10.05.

IMPERIAL—"Drums Across the River": 10.00, 1.00, 4.00, 7.00, 10.00. **"Sweethearts on Parade":** 11.20, 2.25, 5.25, 8.25.

ORPHEUM—"Orchestra Wives": 11.45, 3.05, 6.20, 9.40. **"Sun Valley Serenade":** 10.15, 1.30 4.45, 8.05.

ALOUETTE — "La Chevauchée de l'Honneur": 11.40, 3.05, 6.30, 9.55. **"Etrange Destin":** 9.50, 1.15, 4.40, 8.05.

CINE DE PARIS—"Trésor de Cantenac": 11.00, 1.25, 4.05, 6.40, 9.20.

SAINT-DENIS — "Eternel Espoir": 12.15, 3.25, 6.25, 9.45. **"Le vagabond bien-aimé":** 1.49, 5.09, 8.29.

Israël célèbre la mémoire du fondateur du sionisme, Herzl

A l'occasion du 50e anniversaire de la mort de Theodor Herzl, fondateur de l'organisation sioniste mondiale, M. Allan Bronfman, président national du comité de l'année Herzl a émis une proclamation à l'adresse de la communauté juive du Canada.

"Il y a plus d'un demi-siècle, Theodor Herzl a lancé son idée d'un état juif en Terre Sainte. Herzl, continue M. Bronfman, a profondément remué les esprits et les coeurs du peuple juif. Il leur a donné un espoir commun et lui a inspiré un but unique, recouvrer le territoire de la patrie".

Les Juifs observeront le commencement de l'année Herzl aujourd'hui, en même temps que l'anniversaire de la mort du fondateur du sionisme. M. Bronfman a câblé au comité exécutif du sionisme mondial que "les Juifs canadiens se joignent à leurs frères du monde entier pour saluer la mémoire de Theodor Herzl".

IMPERIAL — A l'affiche
"DRUMS ACROSS THE RIVER"
aussi
"SWEETHEARTS ON PARADE"

2e semaine PALACE
"NEW FACES"
(cinemascope)
Rosny GRAHAM — Martha KITT

PRINCESS — A l'affiche
"THE SARACEN BLADE"
Ricardo Montalban Betta St. John

A l'affiche ORPHEUM
"ORCHESTRA WIVES"
aussi
"SUN VALLEY SERENADE"

LOEW'S — A l'affiche
"KNOCK ON WOOD"
(en technicouleur)
Danny KAYE

A l'affiche CAPITOL
"HELL BELOW ZERO"
(en technicouleur)
ALAN LADD

ALOUETTE — A l'affiche
'La Chevauchée de l'honneur'
aussi
"ETRANGE DESTIN"

Cinéma de Paris À L'AFFICHE
FINESSE · GAITÉ ET CHARME
Sacha GUITRY et Lana MARCONI dans
Le TRÉSOR DE CANTENAC
avec JEANNE FUSIER-GIR PAULINE CARTON

SUR GRAND ÉCRAN
SAINT-DENIS À L'AFFICHE
MICHEL ARDAN
CLAIRE OLIVIER
dans
l'éternel espoir
EN PROGRAMME DOUBLE avec
Maurice CHEVALIER dans
LE VAGABOND BIEN-AIMÉ

Concerts symphoniques

Un triomphe pour Richard Verreault

(par Maurice HUOT)

Sous un ciel qui se retenait de pleurer car de gros nuages y étaient suspendus comme autant de menaces qui, heureusement, ne se matérialisèrent que plus tard, l'avant-dernier concert symphonique de la saison au Chalet avait attiré une foule nombreuse et enthousiaste qui fuyait la chaleur de la ville et était avide de beauté.

Cette foule n'a pas été déçue ne serait-ce que parce qu'elle a entendu chanter si splendidement Richard Verreault le **Lamento di Federico** de Francesco Cilea. Verreault est une découverte récente du **bel canto** canadien, et nul doute que d'ici quelque temps, il aura passé au rang des meilleurs ténors dramatiques d'Amérique. Sa place sera alors au Metropolitan de New-York puisqu'il n'y a pas de Metropolitan à Montréal. Sa voix a une qualité exceptionnelle. Verreault n'est que dans la vingtaine et déjà sa réputation s'est considérablement répandue. Verreault a une voix bien exercée et son timbre est clair comme le son d'une cloche. Il chante sans effort apparent et il sait magnifiquement respirer. Avec Rose Bampton, Verreault a aussi chanté en duo des extraits de **La Bohème**, de **Roméo et Juliette**, et aussi en solo de nouveau, **M'Appari**, extrait de l'opéra "Martha", ce qui a donné à l'auditoire la chance d'admirer cette voix de grand chanteur et de l'apprécier à sa juste valeur.

Nous entendrons sans doute Verreault de plus en plus. La télévision lui a déjà fait bon accueil, de même que la radio. Verreault est un protégé de Beniamino Gigli qui le découvrit alors qu'il étudiait en Italie. Verreault a été chaleureusement applaudi et on lui demanda avec insistance des rappels. Verreault semble avoir éminemment bien assimilé le style romantique italien. En français, Verreault chante aussi admirablement comme il l'a prouvé dans le duo de Roméo et Juliette.

Rose Bampton a été une alliée précieuse pour Verreault dans les duos et par ailleurs elle chanta avec son autorité coutumière et une voix toujours prenante un air de la **Damnation de Faust** et la redoutable pièce de concours **Divinités du Styx**, tiré de l'Alceste de Gluck.

Au pupitre, M. Wilfrid Pelletier a donné aux chanteurs un appui indéfectible et il a su faire interpréter de façon convaincante par le grand orchestre des extraits de Billy the Kid, l'ouverture à Baruffe Chiozzotte de Sinigaglia, la pimpante suite française de Darius Milhaud et la soirée s'est terminée par une brillante exécution de la valse Vie Viennoise de Strauss.

Excellente soirée du point de vue musical, une de ces soirées qui rendent fameux, les concerts d'été au chalet.

Le prochain et dernier concert de la saison sera dirigé par Désiré Defauw avec le concours de la pianiste Nicole Henriot dans le concerto no 3 en mi bémol majeur de Saint-Saens.

Recherches nucléaires entreprises par un professeur de McGill

Le docteur C.-H. Westcott, professeur agrégé de physique à l'université McGill, entreprendra de nouvelles recherches en physique nucléaire, cet été, à l'usine atomique de Chalk River, en Ontario, nous apprenait-on hier soir.

Le Dr Westcott est entré au service de la faculté de physique de McGill en 1949. Avant son arrivée à Montréal, il fut associé en recherches à l'université de Birmingham, en Angleterre, de 1946 à 1949. Pendant les années de guerre, il faisait partie de l'équipe des établissements de télécommunication de Malvern, Angleterre. En 1944, il a été nommé membre du personnel du Conseil National des recherches auprès du Royaume-Uni.



THE EGYPTIAN. — Une scène du film en cinemascope "The Egyptian" qui passera sur nos écrans d'ici quelque temps. Ce film est dirigé par Darryl F. Znuck et met en vedette: Jean Simmons, Victor Mature, Gene Tierney, Michael Wilding, Bella Darvi.

Routes attrayantes pour faire aimer la province

QUEBEC, 21 — (DNC) — Le ministère de la Voirie est en train d'aménager deux grandes routes longeant les rives du bas St-Laurent de façon à les rendre des plus attrayantes pour ceux qui voudront visiter de belles parties de la province d'où le touriste se tenait parfois éloigné à cause de routes moins bien conditionnées que d'autres.

Au cours d'une entrevue aux journaux, l'hon. Antonio Talbot, ministre de la Voirie, a annoncé certains projets que le ministère est en voie de réaliser dans la région de Québec.

Le plus important est la relocation de la fameuse côte que l'on appelle localement, La Miche. Cette côte est située sur la route qui conduit de Québec à La Malbaie, près de St-Joachim. Par cette côte, le voyageur laisse le niveau de la mer et arrive, après quelques centaines de pieds d'ascension ardue au sommet des montagnes pour continuer ensuite jusqu'à la Baie St-Paul où il redescend une autre longue côte pour revenir au niveau de la mer. Le reste du trajet à La Malbaie se fait en pentes douces.

Ces deux côtes très difficiles vont être relocalisées en des côtes plus accessibles. Le ministre a annoncé que les travaux du nouveau tronçon de route qui permettra d'éviter La Miche vont commencer au cours de l'été. Ce tronçon commencera à Beauport et se rendra jusqu'au sommet en une longue pente sans passer par St-Joachim.

"Nos ingénieurs ont découvert un immense plateau où il sera possible de construire une seule route droite à pentes raisonnables qui aboutira à Beaupré sans passer par St-Joachim".

Entre Beaupré et Baie St-Paul, il y aura quatre milles de chemins qui seront asphaltés et le terrassement sera terminé cette année sur ce qui reste encore à faire. A la fin de l'année prochaine, toute la route, de Québec à la Malbaie sera devenue une des meilleures de la province.

SUR LA RIVE SUD

Le ministre Talbot a également annoncé que les travaux seront continués sur la route 3 qui relie Montréal au pont de Québec sur le coté sud en passant par Ste-Angèle. Tout est déjà fini entre Montréal-Ste-Angèle. Il reste à faire des travaux de terrassement du côté de Lotbinière.

Le ministre a souligné que le tracé de cette route est fait de façon à n'en pas changer le caractère. "Cette route sera celle du touriste, de celui qui voudra se rendre de Montréal à Québec sans trop se presser, en passant tranquillement dans les villages, en regardant les vieilles maisons qui la bordent"; en d'autres termes, ce sera la route de ceux qui veulent voir la province et qui voudront longer le fleuve dans presque toute sa grandeur entre la vieille capitale et Montréal en passant par les deux ponts Jacques-Cartier et de Québec.

Les gens pressés que le paysage n'intéressera pas, pourront emprunter la route appelée Boulevard Laurier qui relie Montréal à Québec par St-Hyacinthe et Drummondville. Cette dernière est complétée jusqu'à Drummondville. Il reste encore plusieurs tronçons à parachever entre Drummondville et la rivière Bécancourt. De cette rivière au pont de Québec, la route est terminée. Les travaux se poursuivront encore cette année et une section de quinze milles sera asphaltée dans la région de Sainte-Appolinaire.

Banlieusards !

CALGARY. — L'exode rural à rebours. Les cultivateurs de l'Alberta habitent la ville et vont travailler sur leurs fermes dans la banlieue, suivant M. David Mansur, d'Ottawa, président de la Corporation centrale d'hypothèque et de logement. L'Alberta est la province du Canada qui construit le plus d'habitations domiciliaires. Calgary et Edmonton viennent en tête de toutes les villes sous ce rapport. La construction dans tout le pays sera de dix pour cent supérieure à celle de l'an dernier en 1954.

AVIS est par les présentes donné que BEATRICE TERESSA MATHEWSON CONNELL, de Montréal, Québec, s'adressera au Parlement du Canada à sa prochaine ou à sa session immédiatement suivante, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son époux, HOWARD LESTER CONNELL, surintendant en construction, de Montréal, Québec, pour cause d'adultère.

MERGLER & MERGLER,
Procureurs de la Requérante,
637, rue Craig, ouest,
Montréal Québec.
Montréal, 17 juin, 1954.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que Elizabeth Coyle Ellis Gibbons, de V un, Montréal, Québec, s'adressera au Parlement du Canada à sa prochaine ou à sa session immédiatement suivante, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son époux, Reginald Gibbons, vendeur, de Montréal, Québec, pour cause d'adultère.

MERGLER & MERGLER,
Procureurs de la Requérante,
637 rue Craig ouest,
Montréal, Québec.
Montréal, 15 juillet, 1954.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que SHEILA ELSIE CLARKSON, de la Cité de Montréal, province de Québec, ménagère, s'adressera au Parlement du Canada, à sa prochaine session, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son époux, CHRISTOPHER HENRY FLINTOFT, de ladite cité de Montréal, province de Québec, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, province de Québec, ce 14e jour de juillet, 1954.
AYLEN, SCOTT & AYLEN,
Procureurs de la Requérante,
85 rue Sparks,
Ottawa, Ontario.

AVIS LEGAUX

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 349146.
Valérien Marcotte, demandeur, vs Emile Stuart, défendeur.
Le 30ème jour de juillet 1954 à dix heures de l'avant-midi au domicile dudit défendeur au No 2095 rue Connaught à Ville St-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en frigidaire, meubles de ménage, etc ..
Conditions: ARGENT COMPTANT
G. MEUNIER, H.C.S.
Montréal, 20 juillet 1954 HA. 1513

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 340,785.
B. Mongeau Autos Ltée, demanderesse vs Léo Servant, défendeur.
Le 30ème jour de juillet 1954 à onze heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur, au No 6298 Blvd Gouin Est, à Rivière des Prairies, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en frigidaire, meubles de ménage, etc...
Conditions: ARGENT COMPTANT.
Marcel LANDRIAULT, H.C.S.
Montréal, 20 juillet 1954. MA. 7737

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 352,830.
Wilfrid Demers, demandeur vs Stollan Dufour, défendeur.
Le 30ème jour de juillet 1954 à onze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 11913 Blvd Reed à Ville St-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en télévision, meubles de ménage, etc..
Conditions: ARGENT COMPTANT.
Paul-E. LINTEAU, H.C.S.
Montréal, 20 juillet 1954. MA. 7737

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 355,695.
Godfroy Blanchard, demandeur vs Eugène Boissonnault défendeur et Jean-Paul Charbonneau mis-en-cause.
Le 30ème jour de juillet 1954 à douze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 5650 rue Chabot, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en télévision, meubles de ménage, etc...
Conditions: ARGENT COMPTANT.
Paul-E. LINTEAU, H.C.S
Montréal, 20 juillet 1954. MA. 7737

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 331,141.
J.-Donat Langelier Cie Inc., demanderesse vs Louis Parento, défendeur.
Le 30ème jour de juillet 1954 à onze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 5862 rue St-André, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en frigidaire, piano, meubles de ménage, etc ..
Conditions: ARGENT COMPTANT.
J.-M. DESCHENEAUX, H.C.S.
Montréal, 20 juillet 1954. HA. 5239

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 310,251.
Conant Paints Limited, demanderesse vs Joseph Pilon, défendeur.
Le 30ème jour de juillet 1954 à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 7299 15ème Avenue à Ville St-Michel, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en frigidaire, meubles de ménage, etc...
Conditions: ARGENT COMPTANT.
Vincent DIODATI, H.C.S.
Montréal, 20 juillet 1954. HA. 5830

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES :
Sachez que le propriétaire du brevet canadien no. 475,800 Sture Toorel, de Atvidaberg, Suède, cessionnaire de Aktiebolaget Facit de Atvidaberg, Suède, accordé le 7 août 1951, pour "DISPOSITIF D'ALIGNEMENT POUR MECANISME TRANSPORTEUR DE TOTALISATEUR" désirerait accorder des licences à des industriels pouvant s'occuper de l'exploitation de cette invention ou consentirait à leur céder ses droits en entier sur ce brevet.
Pour autres renseignements, adressez-vous à MARION & MARION, 1510, rue Drummond, MONTREAL 25 P.Q.

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES :
Sachez que le propriétaire du brevet canadien no. 476,012, Sture Toorel, de Atvidaberg, Suède, cessionnaire de Aktiebolaget Facit de Atvidaberg, Suède, accordé le 14 août 1951, pour "DISPOSITIF POUR DIVISION AUTOMATIQUE DANS MACHINE A CALCULER", désirerait accorder des licences à des industriels pouvant s'occuper de l'exploitation de cette invention ou consentirait à leur céder ses droits en entier sur ce brevet.
Pour autres renseignements, adressez-vous à MARION & MARION, 1510, rue Drummond, MONTREAL 25 P.Q.

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES :
Sachez que le propriétaire du brevet canadien no. 383,449 Saqeb, Société Anonyme de Gestion et d'Exploitation de Brevets de Fribourg, Suisse, cessionnaire de Edgar William Brandt, de Paris, France, accordé le 15 août, 1939 pour "PROJECTILE POUR ARMES A AME LISSE" désirerait accorder des licences à des industriels pouvant s'occuper de l'exploitation de cette invention ou consentirait à leur céder ses droits en entier sur ce brevet.
Pour autres renseignements, adressez-vous à MARION & MARION, 1510, rue Drummond, MONTREAL 25 P.Q.

AVIS LEGAUX

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 307,086.
Frederic Darlington, demandeur vs Charles Handfield, défendeur.
Le 30ème jour de juillet 1954 à une heure de l'après-midi au domicile du dit défendeur au No 9106 Blvd Gouin Est, à Rivière des Prairies, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en télévision, meubles de ménage, etc....
Conditions : ARGENT COMPTANT.
Jean E. CLOSSEY, H.C.S.
Montréal, 20 juillet 1954 HA: 5239.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 213,065.
O. Pigeon, demandeur vs Paul Hamel défendeur.
Le 30ème jour de juillet 1954 à une heure de l'après-midi au domicile du dit défendeur au No 7959 rue St-Denis en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en radio, meubles de ménage, etc....
Conditions : ARGENT COMPTANT.
Jean E. CLOSSEY, H.C.S.
Montréal, 20 juillet 1954 HA: 5239.

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 202,608.
Emily Doherty and Al, demandeurs vs Victorius Hamel alias Victor Hamel défendeur.
Le 30ème jour de juillet 1954 à deux heures de l'après-midi en face du No 683 rue Atwater en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en 1 automobile Ford portant licence P.Q. 1954 No 142-747 et accessoires.
Conditions : ARGENT COMPTANT.
Jean E. CLOSSEY, H.C.S.
Montréal, 20 juillet 1954 HA: 5239.

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 351,993.
Sanitary Floors Limited, demanderesse vs Marco Cicconi (Marco Tile Co.) défendeur.
Le 30ème jour de juillet 1954 à onze heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur au No 7381 rue Chateaubriand en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en télévision, meubles de ménage, etc.
Conditions : ARGENT COMPTANT.
Lucien ST-ONGE, H.C.S.
Montréal, 20 juillet 1954 MA. 7737.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 310,595.
The Crown Diamond Paint Company Limited, demanderesse vs Georges Laporte, défendeur.
Le 30ème jour de juillet 1954 à deux heures de l'après-midi au domicile du dit défendeur au No 4 3ème Avenue à St-Léonard de Port Maurice, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en frigidaire, meubles de ménage, etc.
Conditions : ARGENT COMPTANT.
Lucien ST-ONGE, H.C.S.
Montréal, 20 juillet 1954 MA. 7737.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 300320.
Roger Robert (L'Agence de Recouvrement Enrg.), demandeur vs Dlle Vicki Merie (Select Sweets Restaurant), défenderesse.
Le 30ème jour de juillet 1954 à une heure de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 5443 rue Wellington en la cité de Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la dite défenderesse saisis en cette cause, consistant en caisse enregistreuse, comptoir, etc ..
Conditions: ARGENT COMPTANT
: LUCIEN ST-ONGE, H.C.S.
Montréal 20 juillet 1954. MA. 7737

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 292791.
Solly Ehrlick, demandeur, vs Gaétan Morin et Marcel Morin, défendeurs.
Le 30ème jour de juillet 1954 à onze heures de l'avant-midi en face du no 756 rue St-Laurent, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur Gaétan Morin saisis en cette cause, consistant en 1 camion International portant licence F-11402 P.Q. 1953.
Conditions: ARGENT COMPTANT
MORRIS GOLDBERG, H.C.S.
Montréal, 20 juillet 1954. HA. 5239

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 349324.
Joseph Autry, demandeur, vs Dr P. Rouleau, défendeur.
Le 30ème jour de juillet 1954 à dix heures de l'avant-midi à la place d'affaires dudit défendeur au No 6632 rue Christophe-Colomb en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en chaises, pupitre, etc...
Conditions: ARGENT COMPTANT
MORRIS GOLDBERG, H.C.S.
Montréal, 20 juillet 1954. HA. 5239

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 321991.
The British General Electric Co. (Canadian) Limited, demanderesse, vs Philip M. Rubin (Frostaire Co. of Canada & Son Appliances Store) défendeur.
Le 30ème jour de juillet 1954 à une heure de l'après-midi à la place d'affaires dudit défendeur au No 207 rue Laurier Ouest en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en frigidaires, filières, Télévision, etc...
Conditions: ARGENT COMPTANT
GABRIEL DORION, H.C.S.
Montréal, 20 juillet 1954. MA. 7737

FINANCE et COMMERCE

Bourse de Montréal

Variations étroites dans un marché à la baisse ici.

Les cours locaux ont varié étroitement à la baisse, durant la première partie de la séance, dans des échanges modérément actifs. Les changements, dans les deux sens, ont porté sur les fractions. International Nickel a baissé de ½ à 42⅛ et B.A. Oil, à 24¾ et Canadian Bank of Commerce, à 40¼ ont cédé ¼. Canadian Breweries, Industrial Acceptance et Price Brothers ont aussi accusé de modestes reculs. Stelco a haussé de ¼ à 37¾ et Abitibi s'est amélioré. Actifs mais inchangés étaient Canada Cement, Canadian Industries, Gypsum, Dow Breweries et Bell Telephone.

Des 230 émissions transigées hier, 53 ont haussé, 88 ont accusé des pertes et 89 n'ont pas varié. L'indice des valeurs a accusé les reculs suivants: banques, 0.13 à 42.39; services publics, 0.6 à 108.6; papeteries, 4.77 à 986.87 et mines d'or, 0.33 à 59.33. Le virement a porté sur 64,000 valeurs industrielles et 241,200 actions minières et pétrolières.

		Haut	Bas	Ferm.
1330	Abitibi P P..	22⅝	22⅝	22⅝
185	Acadia Atl A	21¾	21¾	21¾
50	Algoma Steel.	41½	41½	41½
691	Alumin Ltd .	65¾	65	65
10	Alumin 5½ p	107¼	107¼	107¼
160	Ang Can P pr	53¾	53¾	53¾
10	Ang C Tel pr	47	47	47
275	Asbestos Corp	27½	27½	27½
30	Assoc Tel A.	94½	94½	94½
100	Atlas Steels .	12⅝	12⅝	12⅝
25	Bathurst P A	51¼	51¼	51¼
1067	Bell Tel Co..	44	43⅞	44
3318	Brazilian Tr.	8⅛	8	8
2150	B A Oil Co..	25	25	25
25	B C El 4 pr.	93¼	93¼	93¼
1475	B C Forest .	7⅜	7¼	7¼
150	B C Power .	22	22	22
85	B C Tel Co..	42½	42½	42½
5	Build Prod ..	46	46	46
1010	Can Cement .	117	116	117
25	C Cement pr.	30	30	30
300	Can Iron Fdr	21⅝	21¼	21⅝
160	C Steam pr..	13⅛	13⅛	13⅛
295	Can Breweries	26½	26⅜	26⅜
450	Can Bronze .	35	35	35
236	Can Car Fdry	21⅝	21⅜	21⅜
450	Can Car pr..	22⅜	22¼	22¼
500	Can Celan Ltd	19⅛	19	19
105	C Celan pr..	31½	31⅛	31½
1420	Can Indust .	23¼	22⅞	22⅞
25	Can Oil Cos.	15¼	15¼	15¼
823	Can Pac Rly.	26	25½	25½
200	Can Vickers .	26½	26½	26½
951	Can Petro pr	19	19	19
325	Cock Farm E	8	7¾	7¾
1695	Cons M S ..	26	25½	25½
200	Corby's Dis A	14¼	14¼	14¼
1045	Dist Seagr ..	29⅝	29⅜	29⅜
1420	Dom Bridge .	19	18¾	18⅞
300	Dom Coal pr.	6½	6½	6½
5	D Fdries pr.	103½	103½	103½
56	Dom Glass ..	43	43	43
560	D Steel Coal.	11¼	11	11
100	Dom Stores .	25	25	25
1357	Dom Tar Ch.	8¼	8	8¼
115	Dom Tar pr.	22½	22½	22½
860	Dom Textile .	6¼	6¼	6¼
200	Donohue Bros	22½	22½	22½
298	Dow Brew ..	25	25	25
5	Eddy Paper A	25½	25½	25½
100	Electrolux Cor	11¼	11¼	11¼
480	Famous Play.	24⅞	24⅝	24⅝
625	Foundation Co	18	18	18
1375	Fraser Cos .	20	19⅜	19⅜
225	Gatineau Pwr	25⅛	25	25⅛
50	Gen Bakeries.	7	7	7
935	Gen Dyn Corp	53	52	52½
150	Gen Steel W.	11¼	11¼	11¼
10	Gen Stl W pr	103	103	103
370	Gypsum L Al	42⅝	42½	42½
200	H Smith Pap	25⅜	25½	25½
137	Hudson Bay .	46	46	46
639	Imp Oil Ltd.	32¾	32½	32½
305	Imp Tobacco.	9⅝	9⅝	9⅝
50	Imp Tob 4 pr	24¾	24¾	24¾
1563	Ind Accept .	45	44½	45
1377	Int Nickel ..	42⅝	42¼	42⅝
531	Int Paper pr	75	74¾	74¾
350	Int Petroleum	20¼	20	20
405	Int Pipe Line.	25⅜	25⅛	25⅛
75	Inter Power .	95	95	95
50	Int Util Corp	34¾	34½	34¾
40	L of the Wds	31½	31½	31½
150	Lauren Acc A	13½	13½	13½
100	Lewis Bros .	10	10	10
360	MacMillan B .	21¼	21½	21½
1060	M Harris Ltd	8½	8¼	8½
435	McColl Front..	30½	30	30½
220	Mtl Locom .	16½	16½	16½
580	Morgan Co .	17	17	17
425	Nat Steel Car	25	24¾	24¾
155	Noranda Mines	73	72¾	72¾
250	Ogilvie Fl M	33	32½	33
110	Page Hersey T	67	67	67
1625	Powell River..	35½	35¼	35½
25	Power Corp .	42½	42¼	42½
150	Price Bros Co	39⅝	39½	39½
100	Prov Transp .	15¼	15¼	15¼
55	Quebec Pwr .	26¼	26¼	26¼
120	Rolland Paper	34½	34	34
50	St Law Corp	56½	56	56½
170	Shawinigan ..	50	49¼	49¼
220	Shawin 4 pr.	50	49¼	49¼
650	Sicks' Brew .	29	29	29
125	Simpsons Ltd.	21	20	21
755	Steel Co of C	37⅝	37½	37½
110	Thrift Stores.	32	32	32
300	Triad Oil Co	260	260	260
200	United Steel .	12⅜	12⅜	12⅜
50	Wabasso Cott	11¼	11¼	11¼
465	Walker G W	58¾	58½	58¾
200	Winn Cent G	10	10	10
375	Zeller's Ltd .	25½	25¼	25¼
	BANQUES			
435	Montréal	45½	45	45
580	Nouv Ecosse .	47	47	47
25	Commerce ...	40½	40½	40½
420	Royale	43	42½	42¾
8645	Royale Droits	250	240	245

Bourse de New-York

Echanges actifs dans un marché mixte à Wall Street.

NEW-YORK, 21. — (PAf) — Les échanges ont débuté activement à la Bourse de New-York aujourd'hui mais les cours ont affiché une tendance mixte alors que la plupart des changements portaient sur les fractions. Douglas toutefois a haussé de 1¼ à 92½ pour enregistrer le meilleur gain. American Telephone a monté de ½, American Airlines, de ⅛, International Telephone, de ⅛ et Northeast Capital, de ¼. Standard Oil of N.J. a baissé de ¼ et Royal Dutch Petroleum a perdu ⅜.

La moyenne de 60 valeurs, compilée par la Presse Associée, a baissé de 70 cents à $129.50 hier. Les industriels ont perdu 90 cents, les chemins de fer $1 et les services publics, 10 cents. Le virement a compté 2,580,000 actions.

Bourse de Toronto

TORONTO, 21. (PC) — Le marché s'est quelque peu raffermi, à Toronto, durant la matinée dans des transactions peu actives. Les pétroles de l'Ouest ont repris un peu du terrain perdu hier alors que le groupe minier variait peu de même que la plupart des industriels. Les compagnies de construction et les métallurgiques ont haussé. Gypsum a touché un nouveau sommet pour 1954. Les produits chimiques, les institutions financières et les papeteries ont baissé de fractions. Les valeurs d'uranium ont faibli mais les reculs ont été minimes.

Marché des oeufs

Le marché des oeufs est indécis à l'endroit des A-gros, les offres sont peu nombreuses et la demande est faible, d'après le ministère fédéral de l'Agriculture.

ARRIVAGES

	Caisses oeufs	Boites beurre	Boites from.
Lundi . . .	393	....	....
Ann. dern. . .	276	....	..
(y compris par camions)			
Sem. dern. .	11,239	24,776	9,449
Sem. préc. .	11,484	32,902	7,892
Ann. dern. .	8,089	31,800	10,705

MARCHE DU BEURRE

Pain de 1 livre . . . . 57—58

MARCHE DES OEUFS

	(a)	(b)
A—Extra Gros . .	55½-56½	72
A—Gros	55 -56	67-68
A-Moyens . . .	51 -53	61-62
A—Petits. . . .	30 -31	37-39
Catégorie B . .	33 -35	....
Catégorie C . . .	25	....

a)—Prix payés par les marchands de gros aux expéditeurs pour les oeufs classifiés. Prix fournis par le ministère fédéral de l'Agriculture, service des renseignements sur les marchés.

b)—Prix approximatifs aux consommateurs.

Bourse des mines

Cours fournis par G. E. LESLIE & CO

	Haut	Bas	10 h. 30
Amer Yellow	.12	.12	.12
Anacon Lead Mines	2.64	2.64	2.64
Ankeno Mines Ltd.	.07	.07	.07
Barnat Mines Ltd.	.95	.95	.95
Beaver Lodge Uran.	.48	.48	.48
Bevcourt Gold	.18	.18	.18
Can Collieries	7.00	7.00	7.00
Cassiar Asbestos ..	6.00	6.00	6.00
Chesterville Mines..	.33	.33	.33
Chimo Gold	1.40	1.40	1.40
East Rim Nickel..	.90	.90	.90
Falconbridge Nickel	17⅞	17⅞	17⅞
Fenimore Iron	.44	.43	.43
Frobisher Ltd	4.05	4.00	4.00
God's Lake Gold...	.70	.70	.70
Grah. Bousquet ...	.32	.31	.31
Gunnar Gold Mines	9.00	9.00	9.00
Hollinger Cons ...	15¾	15¾	15¾
Joliet Quebec	.54	.54	.54
Lake Dufault	.64	.64	.64
Lake Shore	5.45	5.45	5.45
Leitch Gold Mines.	.69	.69	.69
Nesbitt LaBine Ura	2.50	2.50	2.50
New Goldvue	.12	.12	.12
Normetal Mining ..	2.80	2.80	2.80
Paymaster Cons. .	.46	.44	.46
Pickle Crow Gold..	1.03	1.03	1.03
Porcupine Prime ..	.14¼	.14¼	.14¼
Preston E. Dome..	3.65	3.65	3.65
Quebec Copper ...	.95	.95	.95
Quebec Labrador ..	.10	.10	.10
Rix Athabasca Ura.	1.19	1.19	1.19
Siscoe Gold Mines.	.40	.40	.40
Steep Rock Iron..	7.45	7.45	7.45
Surf Inlet Cons....	3.25	3.25	3.25
United Asbestos ...	3.95	3.95	3.95
United Keno Hill...	6.75	6 75	6.75
Ventures Ltd	16¾	16¾	16¾
Wright Harg.	1.67	1.67	1.67

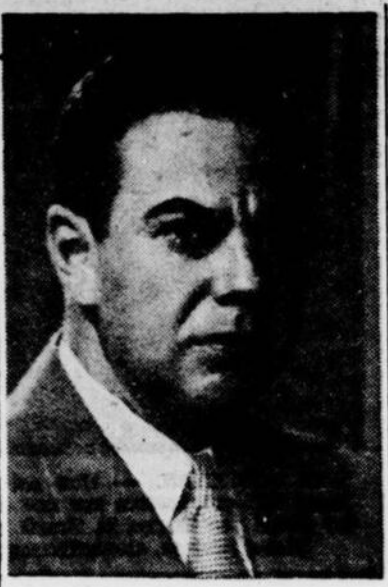
Bourse canadienne

		Haut	Bas	Ferm.
525	Ang Can Pulp	31½	31¼	31¼
475	Ang Nfld Dev	10¼	10⅛	10⅛
50	Beld Cort ...	8	8	8
5650	Brown Co ..	14⅝	14	14⅛
13	Brown 1st pr	106	106	106
3	Brown 2e pr.	50	50	50
25	C & D Sugar	19	19	19
3	Can Malting..	61	61	61
50	Can Starch .	59	59	59
15	Can Gen Inv	27½	27½	27½
100	Can West L..	11	11	11
5	Catelli Fd prA	29½	29½	29½
3	Cons D Sec A	75	75	75
14	Cons Div S pr	22½	22½	22½
1265	Cons Paper .	54¼	54	54
155	Crown Zeller.	46½	46¼	46½
430	Dom Engin .	23	23	23
100	Dom Magne .	14¼	14¼	14¼
25	Dom Strict S	42	42	42
2510	DuPont of C	33½	33	33
100	Fleet Man ..	180	180	180
560	Ford Motor A	91½	91	91
600	For Pow Sec	100	100	100
610	Gr Lakes Pap	26	25¾	26
400	Interp Util ..	8	8	8
25	Mexican Lt P	5⅜	5⅜	5⅜
100	Mica of Can	230	230	230
325	M & O Paper	37¾	37½	37½
20	Moore Corp .	30	30	30
20	N Que Power	51½	51½	51½
100	Paul Serv S.	7	7	7
20	Power Cp pr	111	111	111
75	Power 6% 2 pr	65	64⅞	65
914	Quebec Tel .	31¼	30½	31¼
5	S Can Pr pr	140	140	140
600	Tooke Bros .	60	60	60
121	Tooke Bros pr	250	250	250
235	Traders Fin A	41	40¾	41
175	Union Gas ..	42	42	42
25	Watermans ..	10¼	10¼	10¼
50	Westeel Prod .	21	21	21
3	West Can Br	18	18	18
	MINES			
700	Aconic Mining	360	360	360
6000	Amer Mines .	16½	16¼	16¼
300	Algoma Ura .	760	750	750
200	Anacon Lead .	264	264	264
1000	Arnora Sulphur	7	7	7
500	Atlas Sul Iron	11	11	11
1000	Bellechasse ..	85	85	85
4100	Boreal Rare .	205	205	205
10000	Bouscadillac .	14	13	13
200	Bruns Mining	10¼	10¼	10¼
12000	Calumet Uran	29	25	26
600	Carnegie Mines	30	30	30
100	Cassiar Asb .	620	620	620
1200	Chem Res ..	278	271	271
6000	Chib Explor .	56	55	55
200	Cobalt Cons .	88	88	88
1500	Cons Candego	10½	10½	10½
200	Cons Mosher .	124	124	124
1500	Dom Asb ...	26	26	26
700	East S Refin.	270	264	270
400	East Sullivan.	400	390	390
500	Fab Metal ..	17	17	17
3000	Falconbridge .	17⅞	17¾	17¾
1000	Fenimore Iron	44	44	44
100	Frobisher Ltd	400	400	400
200	Gunnar Gold .	900	895	895
1000	Gui Por Uran	34	34	34
2605	Hollinger Cons	15¾	15¾	15¾
500	Hud Rand Gold	8	8	8
1600	Inspiration ..	210	210	210
4200	Iso Ura Mines	52	49	49
1500	Jardun Mines.	24½	24½	24½
1400	Joliet Quebec.	55	55	55
100	Kerr Add Gold	18	18	18
2000	Kontiki L Z.	13¼	13	13
1000	Lavalie Mines	6	6	6
900	Lingside Copp	7½	7½	7½
1500	Louvicourt ..	19½	19	19½
15000	Mackeno Mines	44	44	44
25	McIntyre Por.	61½	61½	61½
2500	Merrill Island	35	35	35
400	Mining Corp .	15¼	15¼	15¼
500	Mogador Mines	25	25	25
600	New Larder U	90	90	90
1000	Nocana Mines	15	15	15
100	Opemiska Copp	212	212	212
1500	Orchan Ura .	21	19	19
500	Pato Cons G	400	400	400
1000	Quebec Chib..	12	12	12
700	Quebec Copper	96	96	96
1500	Quebec Yellow	4	3½	3½
34	Stadacona	22	22	22
1000	Stand Gold M	13	13	13
1000	Steeloy M Cor	5	5	5
2200	Steep Rock .	745	740	740
300	Torbrit Silver.	145	145	145
5000	Trebor Mines.	10½	10	10
16200	Tr Dom M ..	210	209	210
1000	Uddlen Mines..	12¼	12¼	12¼
300	Utd Asbestos..	390	390	390
500	Utd Montaub.	22	22	22
1000	Wendell M P.	10½	10½	10½
	PETROLES			
200	Ang Can Oil..	460	460	460
2500	Antone Petrol	21½	21½	21½
300	Baily Selburn..	385	385	385
120	Calg Edm ...	11¼	11¼	11¼
700	Calvan Cons .	390	385	385
900	Can Dev Pete	160	160	160
1000	Cent Leduc ..	141	141	141
1000	Del Rio Prod.	120	120	120
4500	Emp Oil Min	40	38¼	39
2600	Gaspe Oil Ven	125	125	125
15000	Gr Sweet Gr.	122	122	122
900	Jasper Oil Cor	177	174	175
100	New Bristol .	199	199	199
700	Okalta Oils ..	55	55	55
1000	Trican Petro .	66	66	66
54018	Tri-Tor Oils .	73	67	73
5500	Westburne Oil	70	60	60

Production moindre de zinc et d'argent

Poursuivant sa tendance des derniers mois, la production de zinc a diminué de 5 p. 100 en avril dernier au regard d'un an plus tôt, accusant pour la période janvier-avril une baisse de 17 p. 100. La production de plomb a légèrement augmenté dans les deux périodes, tandis que celle d'argent a diminué.

La production du mois de zinc récupérable s'est chiffrée par 31,528 tonnes (33,309 un an plus tôt), celle de plomb, par 19,148 tonnes (18,640); celle d'argent, par 2,660,717 onces de fin (3,076,852). Voici les chiffres des quatre mois: zinc. 112,311 (135,770) tonnes; plomb, 70,602 (69,213) tonnes; argent, 9,538,751 (10,249,518) onces de fin.



Me Gabriel HOUDE, procureur de la Couronne dans le district de Montréal qui vient d'être créé Conseil en loi de la Reine.

Le dollar canadien

NEW-YORK, 21. (P.C.) — Le dollar canadien est demeuré inchangé à une prime de 2 11/16 pour cent par rapport à la deyise américaine aujourd'hui au marché du change étranger à New-York. La livre sterling cotait $2.81 13/16. A Montréal, le dollar américain s'escomptait à 2 19/32 pour cent, à $0.97 13/32 en fonds canadiens, en baisse de 1/32 de cent avec la fermeture d'hier. La livre sterling a haussé de ⅛ à $2.74½.

Prix moins soutenus au marché du bétail

Les offres hier comprenaient environ 200 bovins se composant de bouvillons et de vaches de qualité moyenne à bonne reportés non vendus de la journée de lundi. Les transactions étaient lentes et les premières ventes enregistrées sur les vaches étaient stables avec la journée de lundi tandis que les autres catégories se vendaient 50 cents moins cher. Il n'y avait pas assez de vente de bouvillons pour donner des prix. Les bonnes vaches valaient de $13.50 à $14.00, quelques-unes $14.50, les moyennes $10.50 à $13.00, les communes $9.00 à $10.00, quelques très communes $8.00. Aucune vente sur les taureaux.

Les arrivages de veaux se composaient surtout de veaux de lait de qualité commune et moyenne et de veaux nourris à la chaudière. Les premières ventes étaient stables; quelques bons veaux de lait ont rapporté $20.00, communs et moyens en incluant ceux nourris à la chaudière de $12.00 à $19.00.

Les agneaux offerts étaient de qualité moyenne à bonne et se vendaient à des prix stables. Des lots mélangés d'agneaux moyens à bons se vendirent de $25.50 à $26.00, quelques bons moutons ont rapporté $10.00 à $11.00.

Lundi le prix des porcs s'établissait à 50 cents moins cher, se vendant à $34.00, catégorie A et $33.00 pour les B-1. Les truies valaient aussi 50 cents de moins, soit $18.50. Un lot de 32 porcs fut vendu $34.25 pour les A et $33.25 pour les B-1. Hier, le prix des porcs demeuraient stables, soit $34.00 pour ceux de la catégorie A et $33.00 pour les B-1, les truies $18.50.

General Dynamics

On apprend à la Bourse de Montréal que General Dynamics Corporation a émis, au cours de mai et de juin derniers, 7,425 actions de capital destinées aux porteurs d'options limitées. La compagnie a aussi émis 17,199 actions sur conversion de 16,402 actions privilégiées, ainsi que 1,064,328 actions sur présentation, après la fusion de Consolidated Vultee Aircraft Corporation, des actions de cette dernière compagnie. Au 30 juin, on comptait 134,140 actions privilégiées et 1,941,253 actions ordinaires en circulation.

Prix de l'or

LONDRES, 21. (PCf) — L'or se cotait au marché libre européen, aujourd'hui, à $35.06 l'once en monnaie américaine.

Mines non inscrites

Cours fournis par G. E. LESLIE & CO.

	Offre	Dem.
Absaca	.28	.32
Adnor	.08	.10
Anthonian	.28	.30
Bellren	—	.40
Belmont	—	.10
Frums Que	—	.09
Burnt Hill	4.50	4.80
Calumet Cont	.22	.25
Clinger	.12	.14
Cons Chib.	.35	—
Cont Copper	.12	.15
Dawmac	1.03	1.08
Delsohn	—	.40
Derogan	.32	.37
Doris	.02	.03
Drummond	—	.35
Frebert	.06	.09
Fundy Bay	.09	.12
Garland	.28	.34
Glencona	.02¾	.03⅛
Goldmaque	.10	.15
Greenlee	.04	.06
Imperial Min	.70	.75
Independent	.13	.16
Int'l Asbestos	.09	.12
Kamlac	.12	.14
Kenbay	.04	.06
Kenmac	—	.25
Lassie	.06	.08
Lorie New	.11	.13
Lun-Echo	.34	.38
Mackellar	.31	.36
Montgomery	.06	.08
Nat'l Mal	.03	.05
New Augur	.05	.07
New Pen	.10	.12
Nipiron	.18	.21
Norbeau	.65	.75
Normiska	—	.16
Opemisca Expl	.36	.40
Oklend	.11	.13
Oreland	—	.40
Ont Nickel New	.11	.14
Pascalis	.03	.05
Pascar	.13	.16
Pershing Man	.04	.06
Provincial	.02	.04
Quejo	.06	.08
Que Beryl	.46	.50
Rainville	.15	.18
Rand Mal	.08	.10
Redcon	.05	.08
Roymont	.06	.10
St. Michaels	.11	.14
St. Cyr	.31	.35
St. Simeon	.20	.23
Scott Chib	.02	.03
South Bachelor	.37	.40
Southvue	—	.08
Starlight	.08	.10
Sudbury N. R.	.37	.40
Titanium	.09	.11
Troysco	.05	.10
Uran King	1.12	1.17
Wesley	.02½	.04
Willroy	1.20	1.30
Whit Uran	.78	.83
Wm Levs	.20	.23
Young Dave	.05	.07

Prix des grains

Cours fournis par JAMES RICHARDSON & SONS, Ltd., Chambre 411 Immeuble du Montreal Board of Trade.

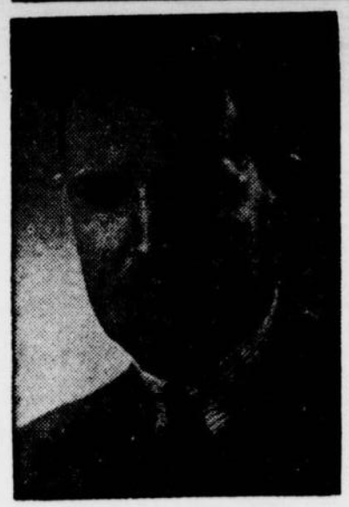
WINNIPEG

	Ouv.	Haut	Ferm.	10.30
Avoine				
Juillet	73¼	....	....	....
Octobre	72	....	....	....
Décembre	69	....	....	....
Orge				
Mai	94½	....	....	....
Juillet	105¾	....	....	....
Octobre	98½	....	....	....
Décembre	93¾	....	....	....
Seigle				
Juillet	99½	....	....	....
Octobre	100½	....	....	....
Décembre	102	....	....	....
Lin				
Juillet	267½	....	....	....
Octobre	267	....	....	....
Décembre	259¾	....	....	....
CHICAGO				
Blé				
Mars	215½	....	....	....
Mai	212	....	....	....
Juillet	209¼	....	....	....
Septembre	212	....	....	....
Décembre	215¾	....	....	....
Maïs				
Mars	164½	....	....	....
Juillet	169	....	....	....
Septembre	162¾	....	....	....
Décembre	160½	....	....	....
Avoine				
Mars	79¾	....	....	....
Juillet	77	....	....	....
Septembre	75½	....	....	....
Décembre	77⅜	....	....	....
Seigle				
Mars	126	....	....	....
Septembre	116½	....	....	....
Décembre	121¼	....	....	....

Pétroles de Calgary

Cours fournis par Jas. Richardson & Sons

	Offre	Dem.
Altex	.34	.35
Barons	.03⅜	.04
Bata	.15	.17½
Blue Crown	.32	.33
Brit. Pete	.04½	.05
Cdn. Anaconda	.07	.09
Can. Emjay	.09½	.13
Century	.17	.19
Command	.70	—
Cons. Grease	.04¼	.04½
Dom. Minerals	.08½	.09½
Fortune	.18	.21
Freehold	.04½	.05
Gateway	—	.10
Hargal	.07	.08
Keno	.30½	.32
Led. Calmer	.21	.23
Mercury	.07	.08½
Merland	.05	.08
N. Ranch	.04⅞	.05
New Spr. Coal	.11½	.13
Nor. Cont.	.02½	.02¾
Northland	.25	.28
Nuco Pete	—	1.70
Reality	.03	.03¾
Renfrew	.05	.06½
Roy. Can	.07	.08
Rundle	.08	.09
Sage Oil	.08½	.10
Select	.21	.23¼
Share	.06½	.08
T'field	.03	.04
West. Warner	.09	.09½
West. Pot.	.36½	.37½
W Maygill	—	1.80
Yankee Prin.	—	.40
York	—	.11



R.-D. MULHOLLAND



G.-A. HART

La nomination de deux assistants gérants généraux de la Banque de Montréal fut annoncée aujourd'hui. Ce sont R.-D. Mulholland (à gauche), gérant de la succursale principale de Montréal, et G.-Arnold Hart, M.B.E., un surintendant de la banque. M. Mulholland, qui devint gérant de la succursale principale de Montréal en 1952, avait auparavant la gérance des succursales principales de Victoria et Ottawa. M. Hart qui, en janvier de cette année est revenu d'un voyage prolongé en Extrême-Orient, est entré à la banque en 1931. Il a été gérant de la succursale principale à Edmonton et troisième agent du bureau de New-York.

Nécrologie

Les funérailles de Mme Joseph Boucher, née Mary Gauvin et l'épouse de feu le sergent-major Joseph Boucher,, autrefois de St-Sauveur de Québec, ont eu lieu récemment en l'église St-Eusèbe de Verceil, à Montréal. Mme Boucher est décédée à l'âge de 80 ans.

Le R. P. Camille Drolet, S.J., de Caughnawaga, a chanté le service funèbre, assisté des RR. PP. R. Turcotte, O.F.M., et N. Gagnon, O.F.M. Son Exc. Mgr Raymond Larose, C.S.C., évêque de Chittagong, au Pakistan, a présidé l'absoute.



Mme Joseph BOUCHER

Le cortège funèbre s'est rendu à l'église, précédé de deux landaus de fleurs. Les porteuses d'honneur étaient: Mmes A. Perreault, C. Valade, E. Hamel, J. Pelletier, E. Métivier et E. Charron.

Conduisaient le deuil, les fils de la défunte: MM. Arthur, Ernest, Adrien et Armand Boucher; ses gendres: MM. Elie Latour, Léopold Sauriol, Eugène Lirette et Louis-A. Boucher; ses petits-fils: MM. Gilles Boucher, Jean-Pierre Sauriol, Arthur, René, Roger et Robert Lirette, Marcel, Guy et Jean Malo; ses arrière-petits-fils: Jean-Guy et Michel Lirette; ses neveux: MM. Joseph Pageau, Aimé Dyotte, Edouard Patoine, Maurice Pageau, J.-E. Gauvin, Louis Patoine, C.-Henri Gauvin, Joseph Emond, Omer Laroche, Louis Dubuc, Alexandre Gauvin; ses cousins: le capitaine Alphonse Pageau, Charles Gauvin, Omer Pageau et Edouard Pageau.

On remarquait aussi: MM. Hector Dupuis, député de Ste-Marie aux Communes, le Dr Alcide Martel, directeur de la Société St-Jean-Baptiste, les docteurs J.-E. Turgeon et Thomas Guimond; MM. Henri Halley, Tommy Hall, de Ville St-Michel, R. Kerr, F. Sawery, le R. F. Martin, S.S.S., MM. H. Beausoleil, J. Vaillancourt, G. Filion, J. Mayrand, J. F. Alexander, Roland Bellerive, Willie Barry, R. Beausoleil, Georges Pelletier, A. David, R. Mathieu, N. Monette, P. Lalumière, J. L. Phaneuf, O. Labonté, Stanislas Mongeau, Jacques Vidal, A. Mongeau, Roger Lemay, M. McAllan, R. Bertrand, G. Larocque, A. Plante, J. O. Latour, Notaire Gontrand Latour, L. Piché, L. Leduc, A. Hamel, Léo Cousineau, D. Paquet, J. L. Lamoureux, E. Picard, Elie Bourget, de Loretteville, A. Bastien, Wilfrid Ménard, A. Ally, Alphonse Journault et nombre d'autres.

Dans le sanctuaire, à l'église, il y avait également le R. P. Emile Ringuet, O.M.I., représentant Son Exc. Mgr Martin Lajeunesse, O.M.I., le R. P. Lucien Chevalier, P.S.V., supérieur du Patronage Le Prévost, le R. P. Alfred Tremblay, P.M.E., le R. P. Joseph Legault, C.S.C., le R. F. J. O. Bilodeau, P.S.V., de l'Abitibi.

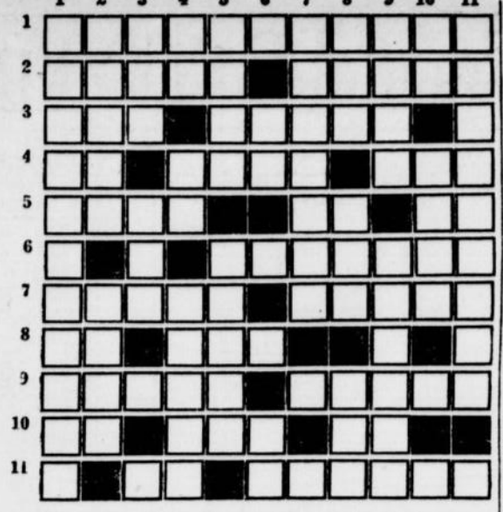
Ces jours derniers ont eu lieu, à l'église St-Viateur d'Outremont, les funérailles de M. Henri Milette, décédé à Montréal, à l'âge de 85 ans.

Né à St-Georges de Windsor, M. Milette était voyageur de commerce. Il avait été échevin et maire suppléant de la ville d'Outremont. A titre de président de la Commission scolaire, il avait contribué à l'érection de l'école Querbes.

Le défunt avait épousé Marie-Louise Ratelle, qui l'a précédé dans la tombe.

Il laisse ses enfants: MM. Jean, Léo et la R. S. Henri-de-la-Croix (Juliette) des Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie; ses belles-filles: Mme J.-E. Nantel (Marie-Ange Jubinville), Mme Jean Milette (Grace Morton), Mme Léo Milette (Jeanne Piquette); son petit-fils: Pierre Milette; ses petites-filles: Jeanne Milette, Mme Geo. Mitchell (Jacqueline) et Mme R. Griffin (Grace-Léonie) ainsi que plusieurs arrière-petits-enfants; ses soeurs: Mme C.-V. Gaudet (Léonile) et Mme V. Legault (Berthe), ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Mots Croisés de la "Patrie"



HORIZONTALEMENT

1 — Action d'habiller.
2 — Allonge — Avoir en main.
3 — Possessif — Unité de mesure pour le bois de chauffage.
4 — Article espagnol — Enlever — Troublé, excité.
5 — Quittance — Symbole chimique du sodium — Usages, coutumes.
6 — Tissus plats de fils, de cheveux.
7 — Demander avec instance — Prénom de l'écrivain Conan.
8 — Diphtongue — Pronom personnel.
9 — Ange déchu, diable — Gros et court.
10 — Dans — En cet endroit — Ancienne note de la gamme.
11 — Post-scriptum — Instrument de jardinage.

VERTICALEMENT

1 — Ordre de mollusques gastéropodes.
2 — Sorte de singe américain — Peu de chose.
3 — Marque la répétition—Tranquille.
4 — Conjugaison — En quel endroit — Troubles, soucis.
5 — Matière pesante dont on charge le fond d'un navire — Partie d'un arbre.
6 — Equerre — Conjugaison.
7 — Sans commencement, ni fin.
8 — Grande étendue d'eau salée — Roi de Judas — Etat physiologique de certains animaux.
9 — Prince troyen — Nom des chapitres du Coran, rangés d'après leur longueur.
10 — Conjonction négative — Changer de poil.
11 — Petite trousse.

Solution du problème d'hier

S	A	N	G	U	I	S	O	R	B	E
U	N	I	R	■	N	I	D	■	I	L
B	E	I	E	■	V	R	A	I	■	E
S	E	■	F	O	I	■	L	A	I	C
I	■	I	F	■	T	O	I	■	S	T
S	I	L	O	■	A	I	S	■	O	I
T	■	S	I	■	T	■	Q	■	■	O
A	N	■	R	I	O	■	U	■	O	N
N	E	O	■	R	I	D	E	S	■	■
C	E	U	X	■	R	I	■	I	N	O
E	S	■	■	R	E	T	S	■	I	R

Ottawa étudiera avec un esprit favorable la demande de la conférence de Genève

OTTAWA, 21 — (PCf) — Le gouvernement a fait savoir hier qu'il étudiera immédiatement et dans un esprit favorable toute demande faite par la conférence de Genève pour inviter le Canada à siéger à une commission d'armistice en Indochine. On s'attend qu'une demande parvienne à Ottawa aujourd'hui ou demain.

Dans un communiqué de 65 mots, le ministère des Affaires extérieures déclarait hier :

"Aucune décision définitive ne peut toutefois être prise avant réception d'une invitation officielle de la conférence et d'informations complètes sur les fonctions et les instructions de la commission, ainsi que sur les obligations qu'assumeront ses membres".

Le communiqué ne fait qu'exprimer en termes officiels ce qu'on disait officieusement à Ottawa depuis lundi matin.

Quand l'invitation arrivera, la décision finale appartiendra probablement au cabinet. Selon les nouvelles en provenance de Genève, on demande au Canada, à l'Inde et à la Pologne de former la commission.

Les hauts fonctionnaires du ministère des Affaires extérieures ont déjà étudié la question de près — d'aussi près qu'il était possible, compte tenu du fait qu'ils ne savent pas encore exactement à quoi s'engageront les pays qui feront partie de la commission.

D'après les dépêches de Genève, l'Inde assumerait la présidence de la commission. Dans les milieux officiels d'Ottawa, on estime que l'Inde a fait un excellent travail comme présidente de la commission d'armistice en Corée, qui comprenait cinq membres.

Selon les informateurs, il est peu vraisemblable que le Canada acceptera de faire partie de la commission si cela implique l'envoi de troupes canadiennes en Indochine pour faire respecter l'armistice.

La Patrie

Annonces classées comprenant toutes les rubriques autres que celles mentionnées ci-dessous, 2 centins par mot, minimum: 15 sous.

Semi-display sur semaine 8c la ligne, le dimanche 20c la ligne et samedi et dimanche 28c la ligne.

Les avis de naissance, décès, mariage, funérailles, messe de requiem, service anniversaire, cartes de remerciements et avis In Memoriam, chargés au taux uniforme sur semaine, 75c; le dimanche, $1.00.

CAMP A LOUER

A LOUER, camps Laurentides, bord lac, chaloupes, grève, reposant, à partir du 14 août. CLairval 3585.

MEDECINS

A. BRISEBOIS, M. Medecin - chirurgien gradué de l'Université de Paris Maladies du coeur, estomac, foie, reins, peau, sang, impuissance, stérilité, maladies urinaires vénériennes, diabète, goutte, obésité. 816, rue Sherbrooke est, près St-Hubert. FR. 5252

EDUCATION

COURS commercial spécial par correspondance. Demandez prospectus gratuit. Adressez: Casier 5, St-Hyacinthe, Québec.

DIVERS

ALTERATIONS couture pantalon habit, paletot, refaites pour enfants HO. 8368. 4343 Papineau, Montréal

Canadian Breweries

L'agence de transfert de Canadian Breweries Limited a fait savoir à la Bourse de Montréal que cette compagnie a émis, le 14 juillet courant, 1,799 actions ordinaires sur conversion d'obligations 4½% à dix ans, convertibles et à fonds d'amortissement. On compte 2,546,438 actions ordinaires en cours.

Feuilleton de la "Patrie"

FÉLONIE D'AMOUR

♡♡♡♡♡♡♡♡♡♡♡♡♡♡♡♡♡♡♡♡

par JEANNE MOREAU-JOUSSEAUD

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres

10 (suite)

— Et maman aussi, j'espère?

— Non, Edith. Votre mère est toujours fatiguée. Elle ne pourra pas venir...

— Ah! murmura la petite avec déception. Elle ne va donc pas mieux?

— Hélas! non.

— Cela m'enlève une partie de ma joie. Pauvre maman!

— Elle sera très heureuse de vous embrasser. Vous la trouverez peut-être un peu changée depuis votre dernier séjour à Fontainebleau. Surtout, ne le lui laissez même pas soupçonner. Soyez gaie et gentille pour elle. Cela lui fera plaisir...

— Mais j'y songe. Je ne pourrai assister à votre fête en uniforme de pensionnaire, avec mon costume bleu marine?

— Ne vous inquiétez pas de cela. Votre mère et Blanche y auront pensé elles aussi, croyez-moi.

— Ah! s'il en est ainsi!... Je n'ai que seize ans, certes, mais il n'empêche que je ne voudrais pas avoir l'air d'une pauvresse parmi vos invités. Serez-vous nombreux?

— Une soixantaine.

— Il y aura beaucoup de jeunes gens?

— Une vingtaine de jeunes filles et autant de jeunes hommes, parmi lesquels deux amis intimes de Robert, les lieutenants Armand Leroy, fils du général, et Roger Boret, le fils du colonel. Ils seront accompagnés de leurs soeurs Gisèle et Denise.

"De mon côté, j'ai invité plusieurs amis, tous étudiants en médecine. Ils sont très gais. Je vous présenterai, petite amie. Et je suis sûr que vous ne vous ennuierez pas en leur compagnie.

— Ils m'inviteront peut-être pour quelques danses?

— Certainement. Robert et moi vous inviteront aussi. Or, comme il y aura le même nombre de jeunes gens et de jeunes filles, aucune ne fera tapisserie.

"Nous aurons un buffet bien garni où vous trouverez de quoi rester en forme. Vins fins, gâteaux, champagne.

— Chic alors! Je ferai honneur à toutes ces bonnes choses, je vous le promets. Cela me changera de l'ordinaire de la pension! Et le champagne?... Je raffole du champagne! Vous m'en offrirez bien quelques coupes, n'est-ce pas?

Ernest dit en riant:

— Si vous l'aimez tant que cela, il faudra vous en méfier, car il pourrait vous étourdir quelque peu. Sous son apparente douceur, il est quelquefois un peu méchant.

Sous les paroles d'Ernest, Edith se cabra:

— Vous n'allez tout de même pas vous imaginer que je vais en boire plus que de raison! riposta Edith dont les yeux courroucés lançaient des éclairs.

En entendant cela, Ernest se dit: "Cette petite n'a pas changé. Elle est toujours irascible et coléreuse."

— Je ne doute pas de votre sagesse, ma petite Edith, répliqua Ernest d'un ton ironique. A seize ans, il est vrai, une jeune fille est raisonnable...

— Mais nous arrivons! s'écria-t-elle. Je suis contente d'aller embrasser maman.

Au coup de klaxon, Auguste était allé ouvrir la grille. Et, lorsque la voiture s'arrêta au bas du perron, Blanche accueillit les deux jeunes gens avec grâce et embrassa tendrement sa jeune soeur.

— Vous avez fait bon voyage à ce que je vois, dit-elle. Entrez donc un instant, mes amis.

— Merci, Blanche. Nous ne voulons pas nous arrêter, répondit Robert. Nous dînerons de bonne heure afin d'être prêts à recevoir les premiers arrivants.

— S'il en est ainsi, je n'insiste pas. Alors... à ce soir!

Les deux frères remontèrent dans la Bugatti qui s'en retourna à vive allure.

Bras dessus, bras dessous, les deux soeurs gravirent les degrés du perron et se rendirent auprès de leur mère.

Tout en marchant, Edith dit à sa soeur:

— Maman est donc toujours alitée maintenant?

— Hélas! oui, répondit Blanche, les larmes aux yeux. Et je crains bien qu'elle ne puisse jamais se relever.

— Mais... alors, elle est donc condamnée? murmura la petite avec angoisse.

— Dieu seul le sait, ma chérie. Je le prie chaque jour pour qu'il conserve notre mère à notre affection... En approchant de notre chère malade, Edith, ne manifeste aucune surprise si tu la trouves changée. Cela lui ferait trop de peine. Sois gaie, montre-lui ta joie de la revoir, sois tendre et affectueuse. Mais... chut! elle pourrait nous entendre.

Les deux jeunes filles pénétrèrent dans la chambre de leur mère. Edith se pencha sur elle pour l'embrasser:

— Bonjour, maman! Combien je suis heureuse de te revoir!

— Moi aussi, ma petite enfant. Tu me manques tellement! C'est pourquoi j'ai été si contente quand nos jeunes amis Robert et Ernest m'ont proposé de t'aller chercher. J'avais une si grande envie de te serrer dans mes bras.

— Je suis très contente moi aussi de t'embrasser, chère maman, dit la fillette qui à grand'peine retenait ses larmes en voyant le visage altéré de sa mère. Le temps me semble si long loin de toi et de Blanche! Combien il me serait doux de demeurer auprès de vous deux.

— Sois patiente, ma chérie. Deux ans sont vite écoulés. Lorsque tu seras bachelière, tu rentreras à la maison. La fille du général Espéron doit être instruite et bien élevée. En rentrant maintenant, tu ne pourrais tenir ton rang dans le monde. Vois ta soeur, elle aussi est demeurée jusqu'à dix-huit ans à Saint-Denis. Désormais, elle peut envisager l'avenir avec confiance et se diriger d'un pas sûr dans la vie.

— Oh! Blanche, elle, est une véritable perle! murmura la petite avec dépit. Jamais je n'arriverai à lui ressembler.

— Mais si, je t'assure, Edith, reprit la malade. Il faut le vouloir et tu le pourras... Tu es très jeune, tu as toute la vie devant toi. Pour le moment, ne pense qu'à tes études. Tu sortiras plus tard. Si je ne suis plus là, Blanche me remplacera.

(à suivre)

RIONS UN PEU



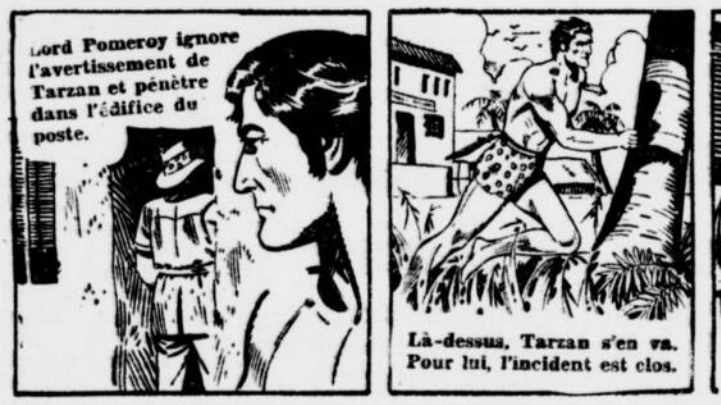
— Si vous voulez une partie de cet héritage, voici une lotion à laquelle les femmes ne résistent pas. Cela sent les billets de banque.

TRAVERS AMUSANTS



TARZAN

Buvons à notre fortune





Mais pas pour les deux individus qui n'attendaient que la venue de Pomeroy pour mettre leur projet à execution. — Buvons à notre fortune d'un million, dit Monk.

Départ

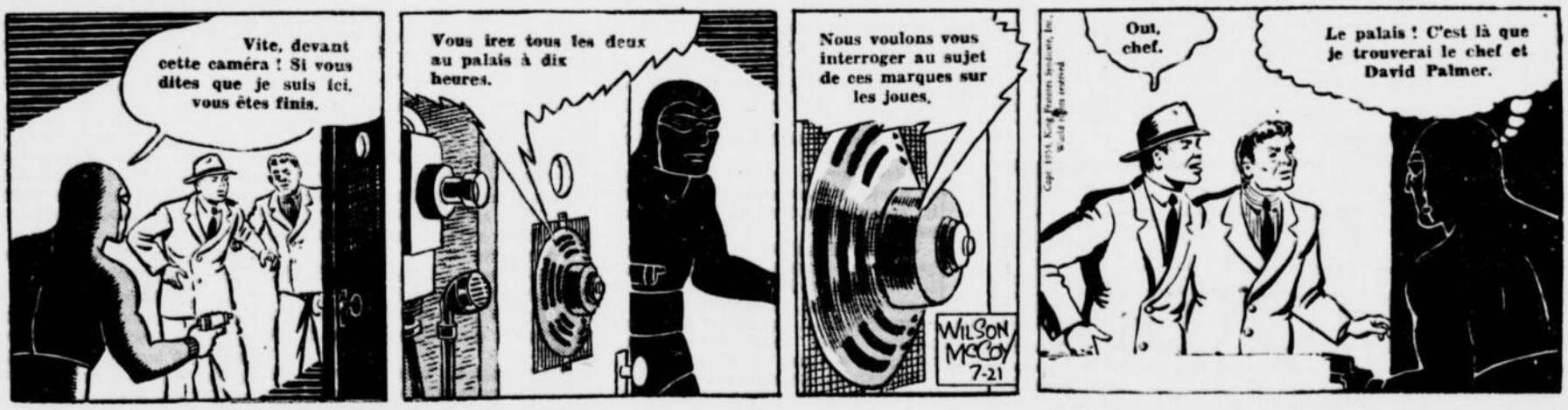


— Ma soeur n'aime ni la pêche ni le camping. Elle a peur des insectes et de la vaisselle sale.

LE FANTOME

Lueur d'espoir

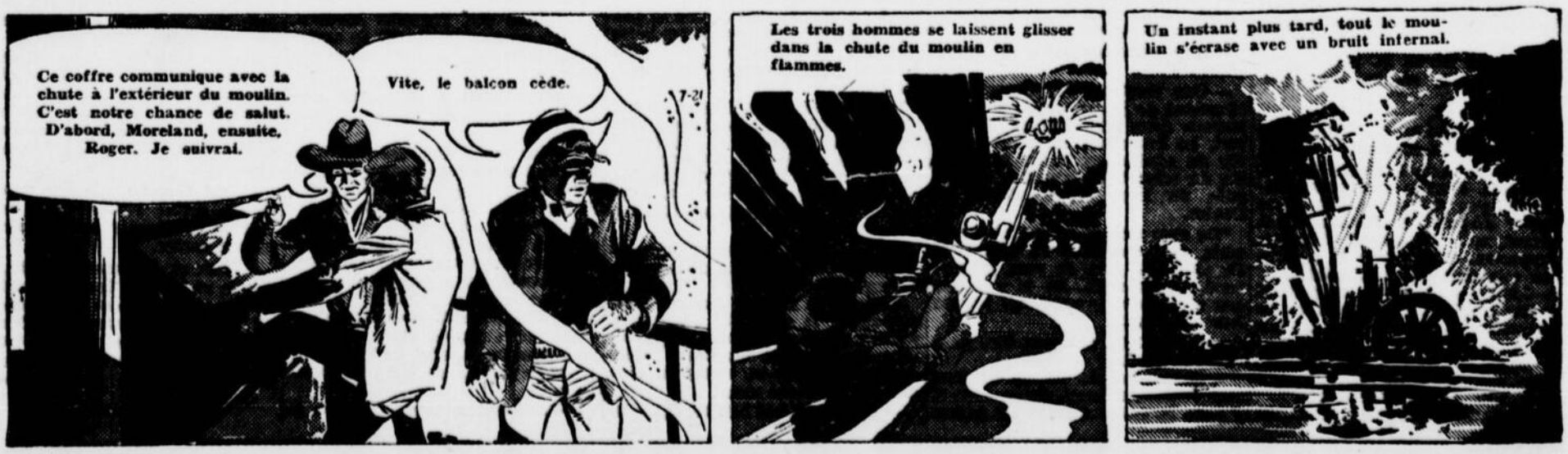
LE PALAIS



HOPALONG CASSIDY

Juste à temps

Sauvés



SHERLOCK HOLMES

La réputation et la santé



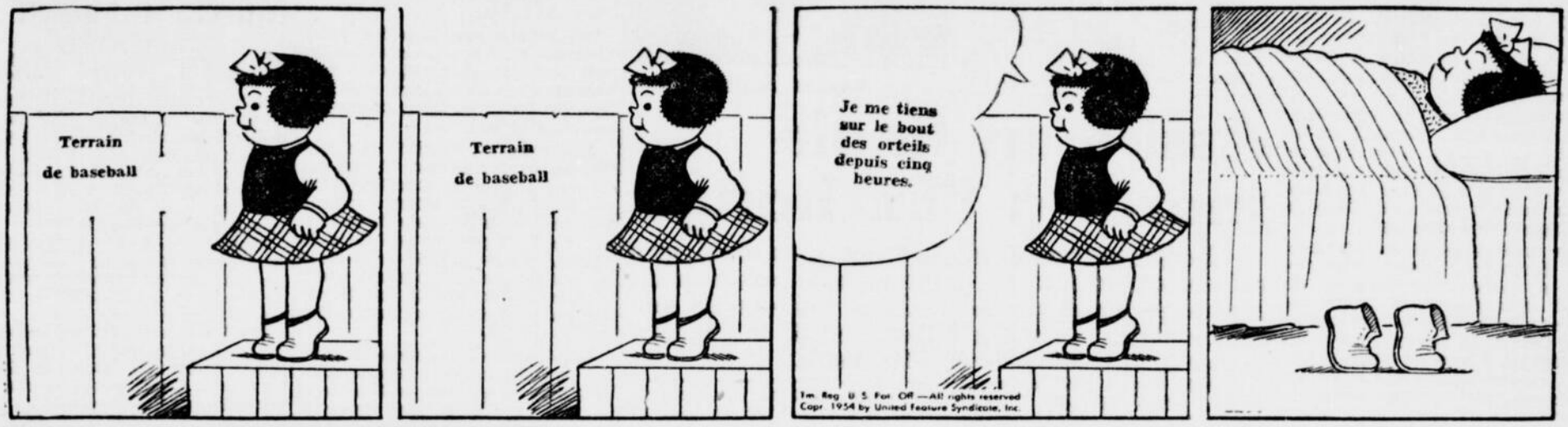
ESPOIR



—Et tu te fâches quand je joue une fausse note au piano.

PHILOMÈNE

Pendant cinq heures



PLI

JEANNINE ET PATAUD

Un homme honorable...



LE PROFESSEUR

ROBERT L'INTRÉPIDE

Est-ce possible?



VACANCES

JOS BRAS-DE-FER

L'incomparable Henri



ENFIN !

Kowalski défendra son titre contre Pat O'Connor ce soir

A cause de la grande importance du combat de championnat mondial poids-lourd à la lutte que le monarque actuel, Wladek Kowalski, livrera ce soir, dans l'arène du Forum, contre l'Irlandais Pat O'Connor, on s'attend à une foule-record.

C'est la troisième fois que ces deux populaires gladiateurs en viendront aux prises dans une rencontre pour la couronne mondiale et s'il faut se baser sur les deux combats précédents, les amateurs de la lutte peuvent s'attendre à un match excitant au possible où la rudesse dominera.

Toutefois, l'actif promoteur Eddie Quinn a tout prévu. Considérant l'importance du combat, il a su s'assurer les services d'un arbitre de renom, en l'occurrence Jack Sharkey, ancien champion mondial poids lourd à la boxe.

O'Connor est un lutteur scientifique, fort et rusé. Kowalski est un vilain au possible. Avec Sharkey comme troisième homme dans l'arène, O'Connor peut s'attendre à obtenir justice si son rival utilise ses multiples coups défendus.

La semi-finale est une rencontre par équipes qui promet d'être fertile en émotions de toute sortes. En effet, deux duos de vilains se disputeront la victoire. Les frères Togo ont consenti à affronter les frères Kalmikoff. Inutile de dire que l'action atteindra son point culminant dans cette bataille et par mesure de prudence pour éviter toute bagarre générale, Eddie Quinn a désigné le réputé Jimmie Orlando comme arbitre. Orlando saura faire respecter les règlements aux vilains.

Frank Valois tentera de se montrer supérieur au scientifique gladiateur mexicain, Manuel Cortez. Dans la préliminaire au programme, le rude Eduardo Perez se mesurera à Sandor Kovacs. Comme on peut le constater c'est une carte de tout premier choix que le promoteur Quinn présente ce soir, au Forum.

Tournoi intermédiaire

Voici le programme d'aujourd'hui dans le tournoi de tennis intermédiaire provincial:

6 h. p.m.: Fred Fennell vs Henri Desaulles; H. R. Shutz vs Huguette Parent; J. Patenaude vs Cl. Fung-A-Ling; Marcel Lavigne-Marcel Bélanger vs Pat Northey-Dennis Fill; Earl Smith-Patenaude vs Paul Lefrançois-Gaston Gagnon; Smith Chapman-Mike Carpenter vs C. Léonard-G. Trudeau; Sise Joly vs Mme R. Morin.

7 h. p.m.: Marc Lamalice vs Gaston Pilon; Denise Lebrun-G. Tailleur vs Y. Mailleu-L. Durocher; Mario Lauzon-Stanley Roberts vs gagnant Labelle-Labelle, Gignac-Beauchamp; Thérèse Therrien vs Shirley Oram; Jean Valiquette-Bob Baron vs Maurice Leclerc-Gaétan Lapointe; Gaston Miron-Jean Chartrana vs L. Berger-Gé Coleman; M. Messier vs Jacques Bourgouin.

8 h. p.m.: A. Rousse-Roland Bleau vs gagnant Lavigne-Bélanger, Northey-Fill; Cl. Gagnon-J. P. Gougeon vs gagnant Smith-Patenaude, Lefrançois-Gagnon; R. Rouillard-P. Driscoll vs Leclerc-Lapointe, Baron-Valiquette; C. Léveillé vs M. Daudet; L. Joly vs R. Pattenden; M. Benoit-J. Patenaude vs M. Renaud-G. Laverdure.

9 h. p.m.: Cl. Fung-A-Ling-F. X. Oram vs M. Messier-J. J. Langlois.

Jarry défait Mayport 6-5

Dans la ligue de baseball des Loisirs le Jarry a défait le Mayport, 6 à 5, alors que Gilles Caillé a remporté sa septième victoire de la saison. Brisson a fait compter deux points avec un circuit tandis que Gilles Laurin a fait enregistrer les points victorieux à la septième manche avec un simple.



MARCEL ASSIRE

Assire en finale mardi à l'Exchange

Le promoteur Raoul Godbout a annoncé qu'il présentera son prochain programme de boxe au stade Exchange mardi prochain. Trois combats de huit rondes seront organisés à l'occasion de la première séance de boxe en plein air cette année.

Godbout a déjà bâclé un match de huit rondes. En effet, il a fait signer des combats à Marcel Assire et Al Hogan de Toronto. Assire, ayant été victorieux à ses deux premiers combats à Montréal cette année, est à l'entrainement depuis deux semaines.

Hogan qui a déjà gagné le tournoi de Jack Dempsey à Toronto il y a quelques années, a impressionné à son dernier match au Mont-St-Louis, ayant défait Gus Bruno par décision. Hogan est considéré comme un puissant cogneur et Assire devra se surpasser pour l'emporter mardi prochain.

Le boxeur torontois a déjà rencontré des pugilistes tels que Gordon Wallace et Yvon Durelle.

Le promoteur de la Canadian Athletic Promotions a aussi révélé que Said Khelfa et Reggie Chartrand figureront au programme de mardi. Godbout tente de trouver de solides adversaires pour ces deux pugilistes.

Khelfa et Chartrand n'ont pas été inactifs même s'ils ne sont pas battus depuis quelques semaines. En effet, ils sont à l'entrainement depuis deux semaines et ils attendent avec impatience de remonter dans l'arène.

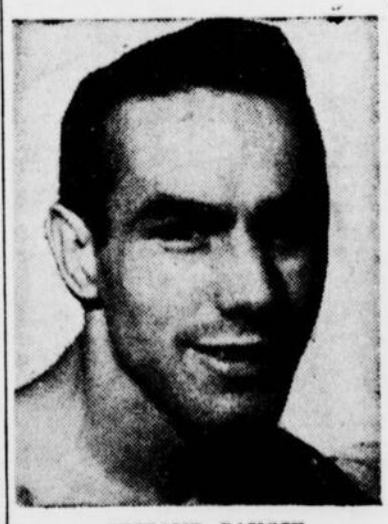
Dupas bat Savoie par décision impopulaire

NOUVELLE-ORLEANS — (BUP) — Ralph Dupas, classé troisième meilleur aspirant poids-léger au monde, a triomphé d'Armand Savoie par décision partagée et impopulaire, hier soir, à l'Auditorium municipal de Nouvelle-Orléans.

Dupas était favori à 2 contre 1. Il a résisté à une attaque sauvage de Savoie dans les dernières rondes. Les deux boxeurs pesaient 137¼ livres.

Savoie a connu de très bonnes deuxième, sixième et huitième rondes quand il a atteint le boxeur de Nouvelle-Orléans avec de puissants coups et l'a cerné sur les câbles. Dans les autres rondes, Dupas a utilisé à profit son rapide jeu de pieds pour échapper à un Savoie agressif.

L'arbitre Pete Giaruso a donné cinq rondes à chaque boxeur et il a



ARMAND SAVOIE

voté pour Savoie à cause de son agressivité. Les juges Eddie Wolfe et Francis Kercheval ont donné chacun cinq rondes à Dupas, trois à Savoie et deux nulles.

★ 90 pour cent des bains du monde entier se trouvent aux Etats-Unis.

Louis aurait touché une fortune pour se retirer

CHICAGO — Le "Chicago Daily News" a révélé que Joe Louis a reçu $150,000 et autres considérations pour abandonner son championnat poids-lourd en 1949 et prêter son nom et son prestige à la formation de l'International Boxing Club. Le journal ajoute que cette transaction serait rendue publique lors d'une poursuite judiciaire qui sera entendue en Cour fédérale de circuit, l'automne prochain.

Parmi les autres "considérations" supposément reçues par le Bombardier Brun étaient incluses des parts dans la nouvelle corporation.

Louis, selon le ministère de la Justice, a aussi été placé sur la liste de paye de l'I.B.C., à un salaire d'environ $15,000 par année. Ses fonctions étaient vagues.

Les circonstances entourant le départ de Joe Louis de l'arène sont apparues comme le ministère de la Justice commençait la 2ème ronde de son combat contre l'I.B.C. et les organisations affiliées.

Les défendeurs dans cette poursuite sont l'I.B.C. de Chicago et New-York, le Madison Square Garden Corporation de New-York et les hommes derrière ces deux organismes, James D. Norris et Arthur M. Wirtz.

La somme donnée à Joe Louis pour se retirer est incluse dans la plainte du gouvernement comme évidence des pratiques monopolistiques de l'organisation de boxe.

Thomson et Locke inscrits au tournoi omnium Labatt

Peter Thomson et Bobby Locke, le champion et le finaliste tout récemment à l'omnium britannique, seront à Toronto le mois prochain pour se joindre aux meilleurs golfers au monde à l'occasion de l'omnium Labatt, qui sera disputé sur le parcours du club Scarboro, du 23 au 28 août.

Ken Murray, ancien président de la C.P.G.A. et gérant du tournoi Labatt, a annoncé en même temps que le Dr Cary Middlecoff, Dutch Harrison et Jim Turnesa seront au nombre d'une douzaine des meilleurs professionnels américains déjà inscrits à la 2e reprise annuelle de l'omnium Labatt.

"En autant que je sache, Peter Thomson et Bobby Locke seront ici pour l'omnium Labatt", a déclaré Murray après un échange de lettres avec le champion et le finaliste à l'omnium britannique.

Thomson s'est classé 7e l'an dernier au tournoi Labatt. Locke, qui n'a pu participer au plus riche tournoi du Canada la saison dernière, tentera le mois prochain de se tailler une forte part de la bourse de $26,500. S'il est possible de se baser sur ses performances dans le passé, le golfer de l'Afrique du Sud devrait facilement se classer au nombre des grands favoris.

Mais Locke et Thomson n'auront pas la tâche facile et devront rivaliser avec ce qui sera probablement le groupe le plus puissant rassemblé sur un parcours canadien lorsque les golfers prendront le départ au Scarboro à l'omnium Labatt en vue de s'assurer le premier prix de $5,000. En plus de Middlecoff, Harrison et Turnesa, les autres vedettes américaines dont Bob Toski, Ted Kroll, Jackie Burke, Jerry Barber et Tommy Bolt ont déjà fait parvenir leur inscription. Tous ces inscrits ont déjà plus de $10,000 à leur actif cette saison, ce qui prouve qu'ils ont l'intention d'augmenter ce total de bourses au Scarboro.

De Willoughby, Ohio, où Middlecoff a quitté le tournoi local de façon sensationnelle la semaine dernière, Ray O'Brien, gérant de tournois de la P.G.A. a déclaré à Ken Murray que "tous les professionnels qui évoluent au circuit ont hâte de se rendre à Toronto afin de participer à l'omnium Labatt". Middlecoff n'a pu se tailler une part de la bourse Labatt au Summerlea l'an dernier mais il s'est repris à l'occasion des différents tournois de cette année. Avant sa victoire à l'omnium Motor City il y a deux semaines, il n'avait pas remporté un seul triomphe mais s'était passablement bien classé pour accumuler un total de $13,224 en bourses jusqu'ici. Une victoire dans le tournoi Labatt permettrait sans aucun doute à Middlecoff de terminer au nombre des cinq premiers cette année, peu importe qui accumulerait des victoires d'ici la fin de la saison.

Bob Toski, le poids coq du New Jersey qui s'était classé ex-aequo avec Shelley Mayfield en 6e place à l'omnium Labatt l'an dernier, à environ $12,000 en bourses à son actif cette saison. Mayfield et lui seront tous deux au Scarboro.

Doug Ford, vainqueur l'été dernier, a assuré les officiels qu'il défendrait son championnat. Dave Douglas, champion omnium du Canada l'an dernier par son triomphe au Scarboro, sera définitivement de retour pour tenter sa chance au tournoi Labatt. Douglas et Tommy Bolt s'étaient partagé la 5e place l'été dernier. Bolt, qui a commencé lentement cette saison, joue avec de plus en plus de précision. Il a gagné le tournoi Insurance City lors d'une éliminatoire contre Earl Stewart, a divisé la 3e place avec Marty Furgol à Détroit. Stewart et Furgol sont également au nombre de ceux qui ont révélé être au Scarboro pour l'omnium Labatt.

Non éligible pour la bourse du fait qu'il n'a pas encore joué une saison complète chez les professionnels, Gene Littler sera tout de même au nombre des inscrits en quête du trophée Labatt. Littler est devenu professionnel après avoir gagné le tournoi omnium des Etats-Unis l'an dernier. Il s'est classé ex-aequo en 2e place à l'omnium américain le mois dernier et a terminé au 2e rang lors de l'omnium Motor City il y a deux semaines. Il fut l'un des premiers à retenir sa place à l'omnium Labatt de 1954.

Marciano subira un examen médical

NEW-YORK. (PA) — Al Weill, gérant du champion poids-lourd Rocky Marciano, a informé l'International Boxing Club que Rocky sera examiné par un médecin de New-York, jeudi, pour déterminer s'il pourra défendre son titre vers la fin de l'été.

Marciano a subi de profondes coupures au dessus de l'oeil gauche au cours de la défense victorieuse de son titre contre Ezzard Charles le 17 juin.

Weill a ajouté que Marciano aura besoin d'un entrainement d'au moins deux mois avant de livrer un combat, possiblement un match-revanche contre Charles.

Equipe réduite

VANCOUVER. — Les autorités canadiennes cyclistes des Jeux de l'Empire Britannique ont décidé de réduire à douze les membres de l'équipe représentant le pays à Vancouver à la fin du mois où les athlètes de 26 pays du Commonwealth se disputeront les jeux de l'Empire. L'équipe initiale devait se composer de quinze cyclistes mais le comité de sélection a retranché trois noms, soit ceux de Gaston Langlois, Walter Willaert et Bill Whiteher. Il reste donc seulement Guy Morin et André Robert de Montréal pour représenter l'élément français au sein de l'équipe canadienne cycliste.

Trois parties dans la ligue Senior

Le Ste-Brigide a défait le St-Paul de la Croix et le Royal de Longueuil au compte de 7 à 6 et 12 à 1 en fin de semaine lors du dernier programme régulier de la ligue de baseball Montreal Senior du président Roméo Blain. Le Ste-Philomène a gagné et perdu contre Montréal-Est et St-Paul.

Ce soir, trois parties sont au calendrier de la ligue. Le club des Loisirs St-Victor jouera contre le St-Paul, le Longueuil ira disputer la victoire au Brading tandis que le Montréal-Est visitera le Ste-Brigide.

Le classement :

	G.	P.	Moy.	Diff.
Montréal Est .	16	4	.800	—
Brading	13	5	.722	2
St-Paul	12	6	.666	3
Ste - Philomène	12	11	.522	5½
Longueuil	6	11	.353	8½
Ste-Brigide ...	6	13	.316	9½
St-Victor	4	17	.190	12½

FORUM
CE SOIR A 8 H. 30
Championnat de lutte
(POUR TITRE MONDIAL)
Wladek KOWALSKI
(champion)
VS
PAT O'CONNOR
(aspirant)
2 chutes sur 3 à finir
Arbitre : JACK SHARKEY
3 — autres bons combats — 3
Prix: Sièges réservés, $1.50 et $2 en vente aux guichets des rues Atwater et Closse.
Cercle, non réservés, $1.00 et sièges à .75 dans la Terrasse en vente à 7 heures ce soir au guichet de la rue St-Luc.

Kennedy toucherait $25,000 pour la prochaine saison

TORONTO — (PCf) — Ted Kennedy, le pilier des Maple Leafs de Toronto qui avait annoncé sa retraite, le printemps dernier, après dix saisons dans la ligue Nationale a changé d'idée hier et il recommencera une onzième année sous la grande tente.

Il a cependant ajouté que cette onzième saison sera définitivement sa dernière.

Kennedy, envisageant de prendre sa retraite à 28 ans, c'est-à-dire relativement jeune, a déclaré qu'il n'était revenu sur sa décision que par faveur personnelle pour Connie Smythe, le gérant général des Maple Leafs.

La nouvelle de la décision de Kennedy a suivi une entrevue qu'il a eue avec Smythe. Ce dernier aurait supplié Ted de bien vouloir demeurer avec le club et de l'aider lui-même à sa dernière année au poste de gérant général des Leafs.



TED KENNEDY

Kennedy a signé un contrat d'un an, à un salaire légèrement supérieur à celui de l'an dernier. On a rapporté officieusement qu'il toucherа $25,000 pour la saison.

Smythe en a profité pour annoncer trois transactions par lesquelles les Leafs ont obtenu un joueur et en ont laissé partir trois.

Il a renvoyé Fern Flaman, un joueur de défense, aux Bruins de Boston, d'où il était venu en 1951. En retour, Dave Creighton, un ailier gauche, se joindra aux Leafs.

LEWICKI A NEW-YORK

Dans d'autres transactions n'impliquant que de l'argent comptant, Bobby Hassard, un joueur de centre, rejoindra les Black Hawks de Chicago, et Danny Lewicki, un joueur d'avant, ira jouer pour les Rangers de New-York.

Kennedy est un membre régulier des Maple Leafs de Toronto depuis la saison 1943-44. Il a pris part à deux joutes des Leafs au cours de la saison 1942-43, alors qu'il évoluait dans les rangs amateurs, à Port-Colborne, Ontario. Dans les parties régulières de la ligue depuis 1943-44, il a réussi un total de 486 points, soit 215 buts et 271 assists.

En commentant sa décision, Kennedy a déclaré qu'il songe à prendre sa retraite depuis trois ans mais qu'il a toujours remis à une autre année parce que le club était en pleine période de reconstitution. Il était bien décidé à se retirer à la fin de la saison dernière parce qu'il était alors d'avis que les jeunes joueurs au sein de l'équipe avaient acquis assez d'expérience.

En vendant Lewicki pour un montant non divulgué, les Leafs se sont départis d'un des joueurs les plus dispendieux de leur organisation. Pour le seul fait de lui faire signer un contrat, les Leafs ont versé aux Reds de Providence, en 1947, la somme de $10,000 et deux joueurs d'une valeur de $7,500.

Ils ont dû verser des milliers d'autres dollars pour lui assurer le droit d'entrer dans leur organisation sous les couleurs des Marlboros de Toronto.

Il a passé presque toute la saison dernière avec les Hornets de Pittsburgh.

En sept parties régulières avec les Leafs, il n'a obtenu qu'un assist.

Tournoi de golf des hommes d'affaires au club Islesmere

C'est aujourd'hui sur le magnifique parcours du club Islesmere à Ste-Dorothée que se déroulera le douzième tournoi de golf annuel de l'Association des hommes d'affaires du nord. Pas moins de cent cinquante golfeurs prendront part au tournoi qui suscite un immense intérêt.

Cet événement sportif prend chaque année, plus d'importance tant par le nombre de participants et leur qualité que par le nombre de trophées et de prix qui y sont distribués.

Le premier départ s'effectuera à dix heures ce matin et le dernier aura lieu à deux heures.

Stan Horne, le professionnel du club Islesmere, offrira sa clinique à sept heures, clinique qui sera suivie par le banquet et la remise des trophées et des prix.

Le concours de "putting" aura lieu à trois heures et trente.

Le trophée Armand Boudrias sera en jeu dans la classe "A". Ce trophée sera défendu par Maurice Denis qui a réussi un score brut de 75 l'an dernier. Jean David avait enregistré le meilleur score net en 1953, soit 70.

Dans la classe "B", Maurice Riopel qui a obtenu un score de 87 brut l'an dernier, est favori pour conserver le trophée de la Commission Athlétique de Montréal. Et dans la classe C", T. Solinas espère bien conserver le trophée Rodrigue Moore.

Le tournoi d'aujourd'hui sera sous la présidence de M. O. Fortier, président de l'Association des hommes d'affaires du nord.

Mlle Connolly blessée au mollet

SAN DIEGO, 21. — (PAf) — Maureen Connolly, la reine du monde du tennis, a été blessée hier par un gros camion à ciment, alors qu'elle se promenait à cheval, et ses blessures ont été déclarées tellement graves que les médecins ont rapporté qu'elle ne sera pas en mesure de défendre son championnat de simples féminin des Etats-Unis, à Forest-Hills, N.-Y., le mois prochain.

Mlle Connolly a subi une profonde lacération au mollet droit. Les médecins ont dit qu'il n'y a pas de fracture d'os mais les blessures aux tendons et aux muscles sont sérieuses.

La jeune athlète, qui aura 20 ans le 17 août, a apparemment été précipitée à bas de son cheval. Le tournoi de Forest Hills débute le 28 août.

Maureen est championne nationale depuis trois ans et au moment de sa blessure, venait à peine d'arriver d'Europe, où elle a gagné tous les tournois auxquels elle a pris part.

MIAMI-BEACH, Flo. — Bob Satterfield, 176 1-2, Chicago, K.O. John Holman, 201, Gary, Ind. (10).

Piste Richelieu

RESULTATS

PREMIERE COURSE

Sis Jester	6.00	3.40	3.00
Tony C. Grattan	—	3.50	3.30
Saucy Sal	—	—	6.70

Temps: 2.13.1.

DEUXIEME COURSE

Poplar Cole	4.10	3.40	2.50
Mighty Peg	—	6.50	3.50
Diana Worthy	—	—	3.10

Temps: 2.13.2.
La Quinella $23.30. Double $23.30.

TROISIEME COURSE

Susie Lee	6.90	3.50	2.80
Fury	—	4.10	3.50
Bonnie Baker	—	—	3.90

Temps 2.13.2.
Quinella: $13.25.

QUATRIEME COURSE

Miss Laviolette	5.20	2.90	2.40
Patsy Chief	—	4.00	3.00
Bob Grattan	—	—	3.20

Temps: 2.10.1.
Quinella: $15.05.

CINQUIEME COURSE

Williamsburg	9.60	4.60	3.30
June Bee	—	14.70	7.00
Sailor Hal	—	—	3.00

Temps: 2.08.2.
La Quinella: $120.95.

SIXIEME COURSE

Flying Con	133.00	49.50	13.60
True Victory	—	9.00	7.20
Swing Up	—	—	3.00

Temps: 2.12.
La Quinella: $169.10.

SEPTIEME COURSE

Cardinal Cally	23.30	9.30	5.90
Roberta Lee	—	7.50	4.00
David Stone	—	—	8.00

Temps: 2.10.1.
La Quinella $50.45.

HUITIEME COURSE

Williamsburg	4.10	2.90	2.70
Winsocki	—	10.70	9.60
Senator Pointer	—	—	6.20

Temps: 2.07.4.
La Quinella $23.50.

NEUVIEME COURSE

Abbie Vic	6.60	3.20	2.60
Pontiac Bill	—	2.70	2.40
Calumet Gentry	—	—	6.10

Temps: 2.14.3.
La Quinella: $6.65.

INSCRITS

PREMIERE COURSE — (C) trot $400. — Van L'win, J. Bannerman; Blue Ridge, L. Simpson; Bifty Sue, P. Grenier; Royal Widower, R. Grandmaison; Spenda, H. McKinley; Mat's Pride, P. Sauvé; Ann Volo E., E. Conley; Preako, A. Rogers.

DEUXIEME COURSE — (C.) amble $400. — Worthy Chief; Anderson Pointer, L. Pelletier; Ivan Grattan, Ed. Larente; Scott Pointer, R. Bouthillier; Miss Royal Bars, P. Dussault; Foxie Fancy; Little Captain, M. Gingras; Prompt Guy, B. Silliphant.

TROISIEME COURSE — (CC.) amble $450. — Ben Straight, R. Choteau; Major Kelly, A. Rogers; Laurene Hal, M. Williams; Vaudo Abbe; Dillon The Great, L. L'Heureux; Sparkle Hanover, P. Dussault; Direct Calculation, J. Charette; Toddlee Grattan, B. Bomar.

QUATRIEME COURSE — (C.) amble $400. — Betty Wisdom, B. Bomar; Silver Tommy, P. Robillard; Attorney Todd, F. Pike; Dillon Logan, L. St-Jacques; Sunny Brooke, H. Cormier; Sweet Caprice, M. L'Heureux; Joan's Billy, S. Mothersell; April Chips, M. Williams.

CINQUIEME et HUITIEME COURSES — (B.) amble $900. — Follow Jim, R. Bardier; Pontiac Bob, E. Conley; Congreswoman, A. Pacey; Mighty Nibble, F. Leboeuf; Pontiac, H. Cormier; Mr. Reed, H. Lamb; Amos Pointer, M. L'Heureux; Dorothy Van, K. Waples. Aussi: Howard Jr.

SIXIEME COURSE — (C.) amble $400. — Suehawk, B. Bomar; Thais B. Grattan, M. L'Heureux; Neta Bales, M. Williams; Red Path, B. Silliphant; Tea For Tow, J. Proulx; Queen Eton, A. Boucher; Mr. King, L. St-Jacques; Kate G, F. Leboeuf.

SEPTIEME COURSE — (A. et BB.) trot $600. — Alayne Regent, B. Polk; De-Al-Stan, P. Robillard; Spender Lawrance, A. Giard; Prince Colby, H. Cormier; Glocca Morra, J. Zeron; Alonzo Hanover, P. Dussault; Arch Bunter, J. Proulx; Chester Chips, M. L'Heureux.

NEUVIEME COURSE — (CC.) trot $450. — Ann Lee Frisco, L. Pelletier; Arthur Hanover, J. Zenon; New Song, E. Primeau; Lady Effective, H. McKinley; Our Victory, A. Giard; Leon Dewey, G. Kingston; Trelis Volo Jr., H. Ouellet; Freda Harmony, R. Croteau.

CLASSEMENT DES CONDUCTEURS

	dép.	1	2	3	pts
François Leboeuf	43	9	6	9	48
Percy Robillard	33	9	5	5	42
Albert Boucher	44	5	8	6	37
Marcel L'Heureux	27	7	5	3	34
Réal Bardier	29	4	6	6	30
Keith Waples	33	5	5	3	28
Alexandre Pagé	32	5	3	6	27
Philippe Dussault	26	5	4	3	26
Philippe Sauvé	37	6	0	4	22
Lou Drayton	28	5	0	5	20
Henry Kyer	16	5	2	0	19
Bob Silliphant	13	4	3	0	18
Harold McKinley	24	2	5	2	18
Wilfrid Chapdelaine	11	2	5	1	17
Frank Baise	16	3	1	4	15
Gordon Kitchen	24	3	0	6	15
Ronnie Turcotte	17	1	5	1	14
William Page	12	2	4	0	14

Date changée

On a annoncé hier que le tournoi de tennis pour le championnat provincial commencera le 31 juillet et non le 7 août. Cette décision a été prise afin que les membres de l'équipe canadienne de la coupe Davis y prennent part. Le club Rondeau de Québec, qui devait présenter un tournoi à compter du 31 juillet, a accordé ses dates à l'Association. On sait que Main, Bédard et Willey doivent partir pour le Mexique au début du mois d'août.

DETROIT—Allie Gronik, 149 1-2, Détroit, K.O. Pat Lowry, 147 3-4. Toledo, (1).

Roland Godin élimine Don Platt en sets consécutifs

TORONTO — (PCf) — A une exception près, les joueurs classifiés parmi les favoris sont allés de l'avant hier dans le tournoi des championnats de simples pour messieurs et dames du Canada. Roland Godin, de Montréal, un joueur non classifié, a cependant causé une formidable surprise en éliminant Don Platt, de Toronto, un membre de l'équipe canadienne de la coupe Davis et classé quatrième parmi les inscrits canadiens au tournoi.

Godin, un styliste de 135 livres, a battu Platt en sets consécutifs, 6-3, 6-2, dans leur match de troisième ronde.

Bernard Bartzen, du Texas, classé premier chez les inscrits de l'étranger, est arrivé en retard, après que son avion eut été retardé à Chicago, mais il a quand même pris les courts pour éliminer Hugh Peacock, de Toronto, 6-4, 6-1.

LES FAVORIS GAGNENT

Lorne Main, l'étoile de l'équipe canadienne de la coupe Davis, n'a eu aucune difficulté à atteindre la quatrième ronde. Il a battu Hans Jelinik, de Toronto, 6-1, 6-1.

Bob Bédard, de Sherbrooke, classé deuxième parmi les inscrits canadiens, immédiatement après Main, s'est également rendu en quatrième ronde en battant Vladimir Lerque, de l'Equateur, 6-2, 8-6.

Paul Willey, de Vancouver, un autre membre de l'équipe canadienne de la coupe Davis, a lui aussi gagné son match de troisième ronde, battant Gene Barcelo, de Montréal, 6-3, 6-4.

Les membres des équipes chilienne et japonaise de la coupe Davis ont également remporté leurs matches de troisième ronde avec une étonnante facilité. Luis Ayala, Andres Hammersley et Ricardo Balbiers ont gagné leurs matches en sets consécutifs. Les trois Japonais, qui sont maintenant en quatrième ronde, sont Reijin Kamo, Kosei Kamo, le joueur numéro un du Japon, et Atsushi Miyagi.

ROCHON IMPRESSIONNE

Henri Rochon, de Montréal, le champion national de 1949 et classé septième chez les Canadiens inscrits au tournoi de cette année, a remporté son deuxième match à zéro, battant Harry Wall, de Toronto, 6-0, 6-0.

Dans les simples pour dames, Karol Fageros, une jolie blonde de Miami, Floride, classée quatrième parmi les inscrites de l'étranger, s'est ralliée de superbe façon pour éliminer Mme Hanna Sladek, de Montréal, 11-9, 6-3.

Mme Sladek, classée deuxième chez les inscrites canadiennes, menait par 8-1 et 4-0 dans le premier set, mais la jolie Américaine a par la suite gagné trois points consécutifs pour porter le set à 20 parties et finalement l'emporter par 11-9.

Mme Melita Ramirez Castro, de Mexico, classée première chez les inscrites de l'étranger, et Mme Hilde Doleschell, de Toronto, classée première chez les inscrites du Canada, ont eu la tâche facile dans leurs matches de deuxième ronde.

Dans les doubles pour hommes, Henri Rochon, de Montréal, et Bob Bédard, de Sherbrooke, n'ont fait qu'une bouchée de Fred Reaume, de Windsor, et Ed Brandreth, de Hamilton, qu'ils ont éliminés 6-1, 6-1. L'équipe de Rochon et de Main est classée cinquième.

L'équipe de Reijin Kamo, du Japon, et de Jim Bentley, de Toronto, classée septième, a défait Hugh Cooke et H. Gausby, de Hamilton, 7-5, 6-2.

Le duo Lorne Main-Luis Ayala, classé deuxième, a défait Jim Simpson et Joe Anderson, tous deux de Toronto, 6-0, 6-1.

Un violent orage survenu au début de la soirée, a mis fin pour hier aux matches dans toutes les classes du tournoi annuel de la Canadian Lawn Tennis Association.

St-Eusèbe champion

Le club de baseball St-Eusèbe juvénile a remporté le championnat de la ligue Lafontaine. Cette équipe championne rencontrera maintenant le gagnant de la série Sacré-Coeur-St-Anselme dans la finale de la ligue. Le St-Eusèbe, étant libre cette semaine, aimerait rencontrer tout bon club de la ville et des environs Inf.: Paul Mathieu, FA. 1643 ou CH. 0209.

Tournoi de la ligue Dépression

Aucune surprise n'a été enregistrée dans la 1ère ronde du tournoi de tennis annuel pour le championnat en simples de la Ligue Dépression, dont la grande finale en vue du trophée Léo Choquette, aura lieu à Repentigny, en date du 17 août.

Boum-Boum Geoffrion, le populaire joueur du Canadien, fera ses débuts au cours de la 2e ronde qui débutera incessamment et s'attaquera à un autre prolifique compteur, dans la personne de Jacques Viau, des Sages qui a remporté le championnat des compteurs de la L.H.D. l'hiver dernier.

Le champion actuel Marcel Tremblay fera également son entrée en scène et jouera contre André Leroux des Grads, tandis que le vétéran-aspirant logique Léo Choquette devra déployer toute son expérience et son habileté pour vaincre le jeune Henri Richard, qui semble aussi à l'aise sur un terrain de tennis que sur la patinoire du Forum.

Tous les concurrents de la 2e ronde sont priés de jouer leur match d'ici mardi, le 27 juillet, et d'en transmettre le résultat à l'organisateur Gerry Desparois, dans le même délai.

Gorman à K. City

NEW-YORK — Enos "Country" Slaughter a rejoint les Yankees de New-York, hier, et, pour lui faire place, l'équipe new-yorkaise a envoyé le lanceur Tom Gorman aux Blues de Kansas City de l'association Américaine.

Slaughter, âgé de 38 ans, a été obtenu des Cardinaux de St-Louis au début de la saison. Il s'est fracturé la main gauche quelques semaines plus tard et il a été inactif durant cinq semaines.

Pompee favori

CHICAGO. — Yolande Pompee, de Trinidad, fera ses débuts américains ce soir alors qu'il rencontrera Moses Ward, un poids moyen de Détroit dans un combat cédulé pour dix rondes. Pompee est favori à sept contre deux pour remporter la victoire.

Pompee est considéré comme l'aspirant No 4 au championnat mi-lourd du monde.

Pompee a livré trente combats professionnels. Il a subi seulement une défaite et il a annulé deux fois. Quant à Ward, il a remporté dix-huit victoires en vingt-cinq combats professionnels.

À CE SOIR



AU MAGNIFIQUE
PARC RICHELIEU

Les Giants et Yankees gagnent du terrain dans les majeures

BOSTON — (PAf) — Les Indiens de Cleveland ont conservé leur légère avance dans le classement de la ligue Américaine en égalisant hier soir avec les Red Sox de Boston au compte de 5 à 5. La joute de 16 manches qui a duré 4 heures et 26 minutes a été interrompue à minuit et 57 minutes.

Les Indiens ont gagné une partie de moins que les Yankees, mais ils ont aussi perdu une partie de moins, et leur pourcentage est de .685 contre .681 pour les Yanks.

Bobby Avila a évité une défaite aux Indiens lorsqu'il a fait compter deux points avec son deuxième circuit de la soirée pour égaler le compte à 5-5 à la neuvième manche. Al Rosen et Larry Doby des Indiens et Ted Lepcio des Red Sox ont aussi cogné des circuits.

NEW-YORK. (PAf) — Les Yankees de New-York ont affiché hier soir une superbe tenue sur la défensive et Whitey Ford s'est montré solide dans les moments critiques alors que les champions du monde ont infligé une défaite de 4-1 aux White Sox de Chicago.

C'était la 13e victoire consécutive des Yankees dans les parties du soir.

Trois rapides doubles-jeux et cinq retraits au marbre effectués par Ford ont tenu les White Sox en échec. Les champions du monde ont fait subir à Bob Keegan sa cinquième défaite contre 12 victoires.

Ford a lui-même compté deux des points des Yanks, un à la troisième et un autre à la cinquième, alors que les champions du monde ont croisé le marbre à trois reprises.

Casey Stengel et Paul Richards, les gérants des Yanks et des Sox, ont rendu la tâche de l'arbitre du marbre difficile en discutant une couple de ses décisions avec lui. Ed Runge, l'arbitre, les a finalement retournés à leur dugout, les avisant qu'il lui incombait à lui d'agir comme arbitre.

14e GAIN D'ANTONELLI

CINCINNATI. (P.A.f.) — La défense des Reds de Cincinnati s'est effondrée à deux reprises hier, au cours de la 13e manche, et les Giants de New-York en ont profité pour remporter une victoire de 2-1. Un simple, deux erreurs et un long ballon de Whitey Lockman ont produit le point gagnant.

Le ballon de Lockman a fait compter Joe Amalfitino du troisième but. Amalfitino était allé courir à la place de Bobby Hofman, après que ce dernier eut frappé un simple et se fut rendu au 2e sur une erreur de Jim Greengrass. Il s'est rendu au 3e lorsque Rocky Bridges a jonglé avec un roulant de Johnny Antonelli.

Cette victoire d'hier a permis aux Giants de partager les honneurs de leur série de quatre joutes avec les Reds.

Johnny Antonelli a lancé toute la partie pour les Giants et a remporté sa 14e victoire de la saison. Il n'a subi que deux revers. Hier, il a retiré 10 hommes au marbre. Le seul point contre lui a été un circuit de Ted Kluszewski à la cinquième manche.

ERREUR FATALE

CHICAGO. (P.A.f.) — Une erreur du lanceur Jim Hughes, à la 10e manche, a permis hier à Gene Baker, qui avait cogné un double, de croiser le marbre pour le point qui a permis aux Cubs de Chicago de remporter une victoire de 3-2 sur les Dodgers de Brooklyn.

Cette victoire a permis aux Cubs de prendre une avance de 2 victoires contre une dans la série en cours entre ces deux équipes. Paul Minner, en remportant sa huitième victoire de la saison, est devenu le troisième gaucher à battre les Dodgers cette année.

Pete Wojey, qui s'est amené au monticule à la septième, après que Erv Palica, le lanceur débutant, eut été remplacé par un frappeur de relève, a été victime de la bévue de Hughes et il a subi sa première défaite de sa carrière dans les majeures.

Deux hommes étaient retirés à la 10e manche lorsque Ralph Kiner frappa un faible roulant en direction de Gil Hodges. Ce dernier arrêta le coup et renvoya la balle à Hughes qui couvrait le premier but. Ce dernier jongla avec la balle et Baker en profita pour croiser le marbre pour le point gagnant. Baker a compté les trois points des Cubs.

PHILADELPHIE, 21 — (P.A.f.) — Harvey Kuenn a frappé un double et un coup de circuit alors que les Tigers de Détroit ont compté neuf points à la première manche et ont eu la tâche facile en remportant une victoire de 12-0 sur les Athlétiques de Philadelphie, dans la première joute d'un programme double. Dans la deuxième joute, les Tigers se sont ralliés pour trois points à la huitième manche—deux d'entre eux sur un coup de circuit de Bill Tuttle—et ils l'ont emporté de nouveau, cette fois par 4-3.

Douze Tigers se sont présentés au marbre dans la première manche de la première joute. Steve Souchock a frappé un circuit à la septième. Steve Gromek a été le lanceur gagnant, Alex Kellner, le perdant.

Joe Demaestri a frappé un circuit pour les Athlétiques dans la deuxième partie. Ned Garver a été le lanceur gagnant. Arnold Portocarrero a affiché une belle tenue dans les sept premières manches mais il a lamentablement faibli à la huitième.

ST-LOUIS. (PAf) — Groupant tous leurs points à la première manche — deux d'entre eux sur un triple de Ray Jablonsky — les Cardinaux de St-Louis ont solidement appuyé hier soir Harvey Haddix pour remporter une victoire de 4-2 sur les Phillies de Philadelphie.

Haddix a dû recevoir du renfort de Gerry Staley à la neuvième manche mais il a quand même réussi à remporter sa 14e victoire



WHITEY FORD

de la saison. Staley a été appelé au monticule pour venir mettre fin à un dangereux ralliement des Phillies à la dernière manche, ralliement qui n'a finalement produit qu'un point.

Les Phils ont cogné un total de huit coups sûrs, soit trois de plus que les Cards ont réussi à frapper contre Curt Simmons et Jimmy Konstanty. Simmons a été le perdant.

WASHINGTON — (PAf) — Roy Sievers a frappé son 15e coup de circuit de la saison et Eddie Yost a frappé un triple alors que les buts étaient remplis, hier soir, et les Sénateurs de Washington ont mis Joe Coleman et les Orioles de Baltimore en déroute avec une victoire de 9-1. Johnny Schmitz a lancé une partie de huit coups sûrs pour les Sénateurs.

Washington a compté quatre points dès la deuxième manche, tous produits par des simples d'Ed Fitzgerald et de Johnny Pesky. Les gros coups de Sievers et de Yost ont été réussis à la sixième manche, alors que les Sénateurs ont compté quatre autres fois.

La victoire de Schmitz était sa troisième en ligne et il détient maintenant un record de 5-3. Pete Runnels a frappé trois coups sûrs pour les Sénateurs. Len Moss en a frappé trois pour les Orioles.

Lanceurs probables

LIGUE AMERICAINE

Chicago (Trucks 12-5) à New-York (Lopat 8-3).

Cleveland (Narleski 2-1) à Boston (Sullivan 7-6).

Détroit (Herbert 2-1) à Philadelphie (Sima 1-4 ou Fricano 3-7). Soir.

Baltimore (Kretlow 2-6) à Washington (Stone 7-3). Soir.

LIGUE NATIONALE

New-York (Maglie 9-4) à Chicago (Rush 6-10).

Brooklyn (Erskine 10-9) à Cincinnati (Podbielan 6-3). Soir.

Philadelphie (Roberts 12-3) à Milwaukee (Conley 8-4). Soir.

Pittsburgh (Law 6-12 ou O'Donnell 3-8) à St-Louis (Raschi 6-5). Soir.

LIGUE ★★★ AMÉRICAINE

HIER

Cleveland	1010100020000000	5	14	4
Boston	1002000200000000	5	11	0

(16 manches.)
Batteries. Garcia, Narleski (9), Mossi (10) et Hegan, Naragon (9); Nixon, Kinder (10), Hudson (15) et White. Circuits: Cleveland: Avila (2), Rosen, Doby; Boston: Lepcio.

Chicago	000001000	1	8	1
New-York	00103000x	4	7	0

Batteries: Keegan, Harshman (7) et Batts; Ford et Berra. Lanceur perdant: Keegan.
1ère partie

Détroit	900000102	12	13	1
Philadelphie	000000000	0	7	1

Batteries: Gromek et R. Wilson; Kellner, Gray (1) et Astroth. Lanceur perdant: Kellner. Circuits: Détroit: Souchock
2ème partie

Détroit	010000030	4	6	1
Philadelphie	001200000	3	9	2

Batteries: Garver et House; Portocarrero et Robertson. Circuits: Détroit: Tuttle; Philadelphie: Demaestri.

Baltimore	000000100	1	8	2
Washington	04010400x	9	9	0

Batteries: Coleman, Blyzka (6), Odell (7) et Moss; Schmitz et Fitzgerald. Lanceur perdant: Coleman. Circuit: Washington: Sievers.

LIGUE ★★★ NATIONALE

HIER

New-York	00000000100001	2	11	1
Cincinnati	0000100000000	1	9	2

(13 manches.)
Batteries: Antonelli et Westrum, Katt (8); Fowler, Smith (10) et Seminick. Lanceur perdant: Smith. Circuit: Cincinnati: Kluszewski.

Philadelphie	000000101	2	8	1
St-Louis	40000000x	4	5	0

Batteries: Simmons, Konstanty (8) et Lopata; Haddix, Staley (9) et Sarni. Lanceur gagnant: Haddix. Lanceur perdant: Simmons.

Brooklyn	1000000100	2	8	1
Chicago	1010000001	3	10	2

(10 manches.)
Batteries: Palica, Wojey (7), Hughes (10) et Campanella: Minner et Tappe. Lanceur perdant: Wojey.
Seules parties.

Prosper défait Raymond 6 à 2

Le club Prosper a augmenté son avance en tête de la ligue de balle-molle intermédiaire des Loisirs Nativité, hier soir, en triomphant au compte de 6 à 2 du Restaurant Raymond. Dans l'autre joute au programme, Sansregret et Dézéry ont fait joute nulle 2 à 2.

Robert Bonin a remporté sa douzième victoire de la saison contre trois défaites. Les joueurs du Prosper se sont ralliés pour six points dans une même manche pour triompher du Raymond. Jean-Paul Taillon et Claude Dulude ont le plus brillé au bâton pour les vainqueurs.

Au parc Moreau, le Dézéry Valet Service a surpris en annulant 2 à 2 avec le T. Sansregret. Marcel Paul et Grisé ont cogné chacun un coup de circuit.

Ce soir, au parc Lalancette, les Alouettes rencontreront le Ménard et le Dezery affrontera le Raymond au Centre sportif.

Raymond	020 000 0	2	4	3
Prosper	000 000 x	6	10	3

Batteries: Villeneuve et Russell; Bonin et Robertson et Rhéaume.

Sansregret	200 000 0	2	6	1
Dezery	100 001 0	2	6	0

Batteries: David et Gauthier et Gagnon; Labine et Hamond.

Eddie Stanky est suspendu

ST-LOUIS, 21. — (PAf) — Eddie Stanky, le bouillant gérant des Cardinaux de St-Louis, a écopé hier d'une suspension de cinq jours pour ses tactiques en vue de retarder une partie de dimanche dernier, contre les Phillies de Philadelphie. Une violente bagarre en a résulté et la victoire a été accordée aux Phillies au compte de 9-0.

Le gérant des Cardinaux s'est également vu imposer une amende de $100 par le président Warren Giles, de la ligue Nationale. La décision de l'arbitre Babe Pinelli, accordant la victoire aux Phillies, a été maintenue par Giles.

Giles a précisé qu'il ne tolérerait pas que l'on retarde volontairement les joutes de son circuit.

Sal Yvars, le receveur des Cardinaux, et Earl Torgeson, le joueur de premier but des Phillies, deux des premiers joueurs à échanger des coups dans la bagarre qui a éclaté à la cinquième manche, ont également été suspendus. Yvars a écopé d'une suspension, de trois jours, Torgeson d'une de deux jours.

Tournoi de tennis junior provincial

Chez les fillettes, Marlene Williams a causé une surprise en triomphant de Marlene Sullivan 6-1, 6-3, dans le tournoi de tennis pour les championnats provinciaux. Chez les garçonnets, tous les favoris ont avancé et sont maintenant rendus en quart de finale. Chez les dames junior, Nicole Boutet, de Québec, a battu la troisième favorite, Carolyn Kruger, pour passer en troisième ronde. Chez les hommes junior, tous les favoris ont avancé en troisième ronde. Henri Marois, champion junior de la ville de Québec a été éliminé par Geoff. Black, 6-3, 6-3.

Voici les résultats d'hier et le tirage d'aujourd'hui :

HOMMES JUNIORS

S. Chapman bat P. Paquet, 6-1, 6-1
J. Black bat H. Marois, 6-3, 6-3
R. Lemire bat G. Lutfy, 6-0, 6-1
F. Godbout bat M. Gagnon, 8-6, 6-3
G. Durochers bat R. Leblanc, 6-0, 6-0
Carpenter bat K. MacReynolds, 6-0, 6-2
H. Moody bat L. Lauzon, 6-3, 7-5
Y Vermette bat M. Lecours, 6-1, 6-4
J. Shetler bat J. J. Poirier, 6-1, 6-0
R. Bernier bat M. Payer (défaut)
C. Gélinas bat J. Blain, 6-3, 6-4.

GARÇONS

G. Beauchemin bat N. Dupras, 6-1, 6-1
K. MacReynolds bat G. Philpott, 6-2, 6-2
R. Pratt bat G. Carpenter, 6-2, 6-1
G. Law bat B. Williams, 6-1, 6-1
B. Patterson bat A. Labelle, 6-2, 6-0.
A. Beauchemin bat Crane, 4-6, 6-2, 6-2
A. Toupin bat R. Lemire, 2-6, 7-5, 6-0.
R. Bowie bat K. Carpenter, 6-4, 7-5.
A. Law bat M. Lecours, (défaut)
P. Loiselle bat R. LeBlanc, 6-4, 6-4.

FEMMES JUNIORS

L. Brender bat A. Heggtevelt, 6-4, 6-2
S. Glass bat M. Poetie, 7-5, 6-0.
N. Boutet bat C. Kruger, 7-5, 6-4
L. Morrissette bat G. Irwin, 6-0, 6-0.
J. Séguin bat P. Soams (défaut)
L. Lalonde bat L. Durocher (défaut)
L. Morrissette bat G. Irwin, 6-0, 6-0.
L. Lalonde bat J. S guin, 6-1, 6-0.

FILLES

M. L. Jobin bat B. Piché, 6-0, 6-0
M. Williams bat M. Sullivan, 6-1, 6-0.
G. Accurso bat S. Chalk, 6-3, 6-2.
A. Heggtevelt bat G. Accurso, 6-4, 7-5

AUJOURD'HUI

HOMMES JUNIORS

1 h p.m.: C. Gélinas vs Y. Vermette; 2 h. p.m.: G. Durocher vs M. Lauzon; S. Chapman vs R. Lemire; 3 h. p.m.: F. Godbout vs G. Black; 5 h. p.m.: R. Bernier vs M. Carpenter, J. Shetler vs H. Moody.

GARÇONS

11 h. a.m.: A. Beauchemin vs K. MacReynolds, P. Loiselle vs J. Sylvestre, R. Pratt vs A. Law; 1 h. p.m.: T. Toupin vs R. Bowie, B. Patterson vs gagnant P. Loiselle et J. Sylvestre.

FEMMES JUNIORS

10 h. a.m.: E. Dodge vs L. Brender, L. Morrissette vs N. Boutet, M. Brault vs S. Glass; 2 h. p.m.: D. Johnson vs L. Lalonde.

FILLES

1 h. p.m : A. Heggtevelt vs L. Jobin, J. Barnhard vs M. Williams.

Allard du St-Henri lance une joute sans coup sûr

Pierre Allard, jeune lanceur du club St-Henri, a lancé une joute sans coup sûr, hier soir, lors d'une joute régulière de la ligue de baseball Royale Junior du président Gérard Thibeault, mais son équipe a quand même subi la défaite 2 à 1 contre Ahuntsic-Laval.

Le premier point du Laval a été compté sur un but sur balles et une erreur. Et dans la quatrième manche, le receveur Gérard Lamoureux du Laval a reçu un but sur balles. Ce jeune athlète a ensuite volé les deuxième et troisième buts et puis ensuite le marbre pour compter le point victorieux.

Denis Jacques, ayant alloué quatre coups sûrs, a été crédité de la victoire.

Le Ville-Marie a blanchi le Verdun au compte de 3 à 0 alors que Roger Jetté a lancé une partie d'un coup sûr pour remporter sa sixième victoire de la saison. Un simple de Vosburg à la quatrième manche a privé Jetté d'une partie sans point ni coup sûr. Le jeune Boucher a fait compter les trois points de son club avec un coup sûr dans la quatrième manche.

Le Parc Extension a eu raison du Ville Mont-Royal au compte de 5 à 1. Lennen a limité les perdants à trois coups sûrs. Bobby Laforest a cogné deux coups sûrs dont un coup de circuit pour les vainqueurs tandis que Bill Swan a réussi un circuit.

V. Mont-Royal	000 10—	1	3	2
Parc Extension	000 4x—	5	9	2

Batteries: Brown et Sura; Lennen et Wood.

Verdun	000 000 0—	0	1	0
Ville-Marie	000 300 x—	3	4	1

Batteries: Piché et Vosburg; Jetté et P. Raymond.

Laval	100 100 0—	2	0	2
St-Henri	000 001 0—	1	4	3

Batteries: Jacques et Lamoureux; Allard et Angelini.

LES MENEURS ★★★ dans les MAJEURES

LIGUE NATIONALE

	Ab	P	Cs	Pct.
Snider, Brooklyn	345	70	124	.359
Mueller, New-York	367	59	128	.349
Musial, St-Louis	345	77	117	.339
Schoendienst, St-L.	386	75	130	.337
Bell, Cincinnati	380	69	128	.337

Points: Musial 77. PPP: Musial 87. Coups sûrs: Schoendienst 130. 2b: Bell 28. 3b: Snider 9. Circuits: Mays, New-York 33. BV: Bruton, Milwaukee 18. Lanceurs: Antonelli, New-York 14-2—.875. Rab: Haddix, St-Louis 108.

LIGUE AMERICAINE

	Ab	P	Cs	Pct.
Noren, New-York	221	35	79	.358
Avila, Cleveland	303	64	103	.340
Minoso, Chicago	343	75	111	.324
Rosen, Cleveland	277	41	88	.318
Busby, Washington	355	48	112	.315

Points: Minoso 75. PPP: Minoso et Rosen 72. Coups sûrs: Fox, Chicago 117. 2b: Vernon, Washington 21. 3b: Runnels, Washington 13. Circuits: Mantle, New-York 19. BV: Jensen, Boston 13. Lanceurs: Reynolds, New-York 10-1—.909. Rab: Turley, Baltimore 108.

NOUVELLE-ORLEANS — Ralph Dupas, 137 1-4, Nouvelle-Orléans, bat aux points Armand Savoie, 137 1-4, Montréal (10).

Ligue des Laurentides

Sorel	301 020 000—	6	7	1
Ste-Thérèse	000 110 212—	7	8	1

Batteries: Kemp, Clark (8) et Valois; Desrochers, Rousseau (5) et McManus. Circuit: Sheesgreen.

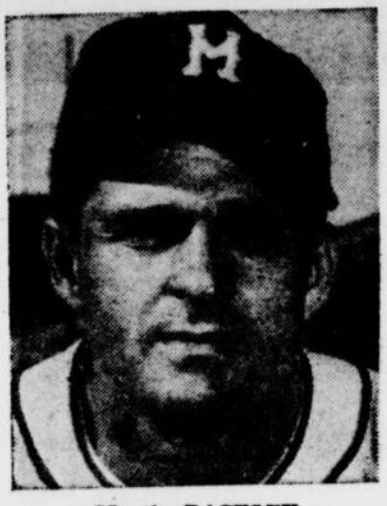
St-Eustache	003 042 001—	10	17	0
Joliette	000 000 000—	0	4	2

Batteries: Bassidy et Duceppe; Ayotte, McDonald (4) et Malfara.

Heintzelman et Rackley font gagner Richmond 2-1

(par PHIL SEGUIN)

Deux anciens porte-couleurs des Royaux, le vétéran gaucher Ken Heintzelman et le voltigeur Marvin Rackley, ont été les héros hier soir alors que les Virginiens de Richmond ont battu le club de Max Macon pour la deuxième fois de suite 2-1, devant 1,557 spectateurs.



Marvin RACKLEY

Heintzelman, qui a lancé pour les Royaux il y a une quinzaine d'années, a accordé huit coups sûrs bien espacés et n'a pas donné un seul but sur balles pour gagner un duel intéressant avec Ed Roebuck, qui a alloué sept coups sûrs aux Virginiens.

Le vétéran gaucher, dont l'âge "officiel" est de 39 ans, a ainsi remporté sa troisième victoire de la saison, contre quatre défaites. C'est la deuxième fois qu'il bat les Royaux cette année. Roebuck a encaissé sa dixième défaite, contre huit triomphes.

Rackley, qui avait volé 65 buts avec les Royaux de 1946, a donné une démonstration de vitesse lorsqu'il a cogné un long coup au fond du champ centre après un retrait à la huitième manche. Rackley a devancé facilement le lancer au troisième but, et quelques instants plus tard, il a compté le point décisif sur le simple d'Ed Kasko.

Cette défaite laisse les Royaux en troisième place, à 8½ parties des meneurs, mais ils sont maintenant en danger de tomber en quatrième position, puisqu'ils n'ont plus qu'une avance d'une partie sur La Havane.

Roebuck a lancé assez bien pour gagner hier soir, mais ses copains n'ont pu lui donner l'aide voulue à l'offensive. Les Royaux ont exécuté quatre doubles-jeux au cours de la soirée, mais même ceci n'a pu faire tourner le courant.

FERNANDEZ BRILLE

Heintzelman a failli aller aux douches dès la première manche. Chico Fernandez a ouvert le bal avec le premier de ses trois coups sûrs, un deux-buts au champ gauche, et il a promptement compté lorsque Wally Fiala a suivi avec un simple au centre.

Un double-jeu sur le roulant de Bobby Wilson a toutefois interrompu cet assaut, et le simple de Rocky Nelson a ensuite été gaspillé.

Les Montréalais n'ont menacé de nouveau qu'à la sixième, lorsque Fernandez a volé le second après avoir réussi un simple.

Deux erreurs ont placé Heintzelman dans une situation critique à la septième, mais il s'est bien tiré d'embarras.

Dixie Howell, le premier au bâton, a été sauf au premier lorsque Kasko a jonglé avec son roulant, et, après le retrait de Don Thompson, Heintzelman a saisi le roulant de Gino Cimoli, mais il a mal lancé au second et Howell a été sauf. Jack Cassini n'a pu faire mieux qu'un coup facile à Rackley, et Jack Caffery a ensuite sauvé la partie lorsqu'il est allé derrière le deuxième but pour attraper le roulant de Roebuck et lancer à Kasko à temps pour retirer Cimoli.

Cimoli, qui a réussi deux coups sûrs au cours de la soirée, a frappé un deux-buts après deux retraits à la neuvième, mais il est resté échoué. Son coup est venu à trois pieds près de se loger sur le toit du tableau indicateur.

WOOD SE FAIT VALOIR

Les Virginiens n'ont pas été menaçants durant les trois premières manches, mais à la quatrième, le deux-buts de Kasko et le simple de Ken Wood, un autre ancien Royal, ont produit un point, égalant le compte.

Les visiteurs ont placé deux coureurs sur les buts à la septième, grâce à un simple d'Ed Mierkowicz et un but sur balles, mais Roebuck s'est tiré de cette impasse.

Après le retrait de Heintzelman à la huitième, Rackley a réussi son trois-buts, Don Thompson exécutant un saut désespéré, mais futile, pour tenter de saisir la balle près de la clôture du champ centre. Kasko a suivi avec son simple et la victoire était assurée aux Virginiens.

Les deux clubs termineront leur série par un programme-double ce soir . . . Ken Lehman et Tom Lasorda lanceront contre Bob Habenicht et Tommy Fine ou Jocko Thompson . . . Branch Rickey était de passage à Montréal hier après-midi, en route pour St-Jean, où il a vu le jeune lanceur Dominic Rosello à l'oeuvre avec le club St-Jean . . . Rosello est un artiste des retraits au bâton . . . Bobby Wilson, dont le jeu défensif laisse souvent à désirer, a réussi deux brillants arrêts au troisième but et a commencé deux doubles-jeux . . . Les Red Wings de Rochester ont obtenu Mario Picone de Minneapolis en échange pour Bill Connelly . . .

RICHMOND

	Ab.	P.	Cs.	R.	A.	E.
Rackley, c.g.	4	1	1	3	0	0
Kasko, a.c.	3	1	2	3	6	1
Wood, c.d.	4	0	1	3	0	0
Dyck, c.c.	4	0	1	4	0	0
Mierkowicz, 1b.	4	0	2	12	0	0
Kerns, 1b.	4	0	0	0	3	0
Caffery, 2b.	1	0	0	1	3	0
Johnson, r.	3	0	0	1	1	0
Heintzelman, l.	3	0	0	0	1	1
Totaux	30	2	7	27	14	2

MONTREAL

	Ab.	P.	Cs.	R.	A.	E.
Fernandez, a.c.	4	1	3	1	5	0
Fiala, 2b.	4	0	1	5	4	0
Wilson, 3b.	4	0	1	1	4	0
Nelson, 1b.	4	0	1	10	0	0
Howell, r.	4	0	0	5	0	0
D. Thompson, c.c.	4	0	0	2	0	0
Cimoli, c.g.	4	0	2	2	0	0
Cassini, c.d.	4	0	0	1	1	0
Roebuck, l.	3	0	0	0	2	0
Totaux	35	1	8	27	16	0

RICHMOND 000 100 010—2
MONTREAL 100 000 000—1

Sommaire — PPP: Fiala, Wood, Kasko. 2b: Fernandez, Dyck, Kasko, Cimoli. 3b: Rackley. SB: Fernandez. D-J: Caffery à Kasko à Mierkowicz; Fernandez à Fiala à Nelson; Cassini à Nelson; Wilson à Fiala à Nelson; Roebuck à Fernandez à Nelson. Laissés sur les buts: Richmond 4, Montréal 7. BB: Roebuck 3. RAB: Par Roebuck 5, Heintzelman 1. P-PM: Heintzelman 1-1; Roebuck 2-2. ML: Roebuck. BP: Howell. G: Heintzelman (3-4). P: Roebuck (8-10). Arbitres: Haddad, Guglielmo et Duffy. Temps: 2 h. 00. Assistance: 1,557.

LIGUE INTERNATIONALE ★★★

HIER

(1ère partie, 7 manches):

Rochester	402 100 1—8	12	0
Syracuse	000 000 0—0	2	2

Batteries: Markell et McArdle; Williams, Kipper (1), Spring (4), Zinker (7) et Heyman. Lanceur perdant: Williams. Circuits: Markell, Clark.

(2e partie):

Rochester	010 101 021—6	10	1
Syracuse	102 001 100—5	11	3

Batteries: Ludwig, Picone (6), Jacobs (7) et Riggan; Sanford, Peterson (9) et Erautt et Heyman.

Buffalo	020 001 010—4	6	0
Toronto	200 020 40x—8	11	1

Batteries: Froats, Swartz (7) et Lakeman; Powell, Crimian (7) et Griffin. Circuits: Zernia, Jethroe.

Royaux au bâton

	J.	Ab.	P.	Cs.	2b.	3b.	C.	Pp.	Bv.	Moy.
THOMPSON, Charlie, r.	38	115	17	43	9	0	3	15	0	.374
NELSON, Rocky, 1b.	82	270	62	87	15	5	19	56	3	.322
CIMOLI, Gino, c.c.,	65	189	30	60	10	2	5	35	1	.317
WILSON, Bob, 3b.	47	187	34	58	12	1	7	34	1	.310
HOWELL, Dixie, r.	66	202	25	60	13	0	5	32	0	.297
CASSINI, Jack, c.d.	87	298	42	88	23	1	0	18	0	.295
FERNANDEZ, Chico, a.c.	94	352	43	103	28	2	4	35	9	.293
WHITMAN, Dick, c.d.	63	172	19	50	11	2	4	29	2	.291
FIALA, Walter, 2b.	28	99	17	26	7	0	1	8	0	.263
YOUNG, Dick, 2b.	75	268	37	69	12	1	6	25	2	.257
MACON, Max, lanc.-gérant	8	8	1	2	0	0	0	4	0	.250
THOMPSON, Don., c.c.	12	40	4	10	1	0	0	5	0	.250
CLEMENTE, Rob., c.g.	40	58	11	12	1	0	0	3	1	.207

LANCEURS

	P.	Mi.	Cs.	Bb.	Rab.	Pc.	G.	P.	Moy.
LEHMAN, Ken	19	115⅔	127	54	61	8	11	5	.688
LaSORDA, Tom	19	128⅔	126	66	60	10	11	5	.688
FABBRO, Art	18	33⅔	30	36	9	0	3	2	.600
BLACK, Joe	14	82	84	29	54	7	6	6	.500
HOOD, Wally	26	37	29	21	15	0	2	2	.500
COLEMAN, Hamp	10	33⅔	47	27	16	1	1	1	.500
COX, Glenn	19	104⅓	96	58	47	5	7	7	.500
ROEBUCK, Ed	21	120⅓	109	49	63	9	8	10	.444
MACON, Max	1	4	1	3	4	0	0	0	.000
OWEN, Ronnie	4	6⅔	5	4	6	0	0	0	.000
CARBONARO, Art	9	15⅓	22	14	2	0	0	0	.000
WHITE, Frank	4	6⅓	9	11	0	0	0	0	.000
CIMOLI, Gino	2	3	1	6	1	0	0	0	.000

Rochester gagne deux fois; Howard brille avec Toronto

SYRACUSE — (PAf) — Duke Markell, échangé aux Red Wings de Rochester il y a trois semaines, a lancé une partie de deux coups sûrs dans la première joute d'un programme double, puis il s'est amené en relève pour sauver la deuxième, alors que les Red Wings ont balayé leur programme double contre les Chiefs par des comptes de 8-0 et 6-5.

En plus de sa partie de deux coups sûrs dans la première portion du programme double, Markell a frappé un circuit et un triple. Allie Clark, qui avait eu une tenue parfaite au bâton dans la première joute — quatre coups sûrs en quatre présences au marbre — a frappé le coup décisif dans la deuxième partie.

Tony Jacobs a remporté sa 11e victoire de la saison dans la deuxième partie. Bob Micelotta et Lou Heyman, des Chiefs, ont frappé chacun un circuit dans la deuxième partie. Lou Ortiz en a frappé un pour les Wings.

TORONTO, (P.C.f.) — Conduits à l'offensive par Elston Howard, leur incomparable joueur de champ droit, les Maple Leafs de Toronto ont remporté hier soir une victoire de 8-4 sur les Bisons de Buffalo dans une joute de la ligue Internationale.

Howard a cogné deux triples bons pour deux points, un simple et a lui-même compté deux fois en trois présences au marbre. Il a également obtenu un but sur balles.

Des 17 coups sûrs frappés au cours de la joute, neuf ont été pour mieux que des simples. Sam Jethroe a frappé un circuit pour les Leafs, son 15e de la saison, et Harvey Zernia en a frappé un pour les Bisons.

Willie Powell, même s'il a eu besoin de l'aide de Jack Crimian à la septième manche, a été le gagnant. C'était sa septième victoire contre deux défaites. Bill Floats a été le perdant.

BASEBALL d'un Coup d'Oeil

HIER

LIGUE INTERNATIONALE

Richmond 2, Montréal 1.
Toronto 8, Buffalo 4.
Rochester 8, 6, Syracuse 0, 5.
La Havane à Ottawa (remise).

LIGUE NATIONALE

Chicago 3, Brooklyn 2.
New-York 2, Cincinnati 1.
St-Louis 4, Philadelphie 2.
(Seules parties)

LIGUE AMERICAINE

Washington 9, Baltimore 6.
New-York 4, Chicago 1.
Détroit 12, 4, Philadelphie 0, 3.
Cleveland 5, Boston 5 (16 manches).

AUJOURD'HUI

LIGUE INTERNATIONALE

Richmond à Montréal
Buffalo à Toronto
Le Havane à Ottawa
Rochester à Syracuse

LIGUE NATIONALE

Brooklyn à Cincinnati (soir).
Philadelphie à Milwaukee (soir).
New-York à Chicago.
Pittsburgh à St-Louis (soir).

LIGUE AMERICAINE

Baltimore à Washington (soir)
Détroit à Philadelphie (soir).
Chicago à New-York.
Cleveland à Boston.

CLASSEMENTS

LIGUE INTERNATIONALE

	G.	P.	MO.	DIF.
Toronto	58	33	.637	—
Rochester	59	36	.621	1
Montréal	50	42	.543	8½
La Havane	51	45	.531	9½
Syracuse	45	50	.474	15
Buffalo	38	51	.427	19
Richmond	37	54	.407	21
Ottawa	35	61	.361	26

LIGUE NATIONALE

	G.	P.	MO.	DIF.
New-York	61	30	.670	—
Brooklyn	54	37	.593	7
Cincinnati	47	45	.511	14½
Milwaukee	46	44	.511	14½
Philadelphie	43	43	.500	15½
St-Louis	43	46	.483	17
Chicago	35	52	.402	24
Pittsburgh	29	61	.322	31½

LIGUE AMERICAINE

	G.	P.	MO.	DIF.
Cleveland	61	28	.685	—
New-York	62	29	.681	—
Chicago	57	34	.626	5
Détroit	39	49	.443	21½
Boston	37	50	.425	23
Washington	36	50	.419	23½
Philadelphie	30	56	.349	29
Baltimore	32	58	.356	29½

LIGUE PROVINCIALE ★★★

1ère partie

Thetford-Mines	0000010—	1	4	1
St-Jean	402003x—	9	10	2

Batteries: Carson, Febbraro (5), Tulson (6) et Randolph; Rivera et Onuska. Lanceur perdant: Carson. Circuits: St-Jean: Long, Jacobs.

2ème partie

Thetford-Mines	000200000—	2	7	1
St-Jean	00100130x—	5	8	0

Batteries: Woznick, Saban (7) et Leafgren: Rossello et Gianesello. Lanceur gagnant: Woznick. Circuit: St-Jean: Ballester.

Québec	100000001—	2	10	1
Drummondville	00000007x—	7	6	1

Batteries: Nottbert, Gaber (8) et Quaterman; Watson, Bourbeau (9) et Mackenzie. Lanceur gagnant: Watson. Lanceur perdant: Nottbert. Circuit: Drummondville: Nottbert.

Trois-Rivières	000000000—	0	7	3
Sherbrooke	10100300x—	10	12	1

Batteries: Smithson, Lizotte (6) et Sack; Farrell et Brown. Lanceur perdant: Smithson. Circuit: Sherbrooke: Williamson.

St-Jean triomphe des Mineurs de Thetford-Mines 9-1 et 5-2

ST-JEAN — (PCf) — Les Canadiens de St-Jean sont sortis victorieux d'un programme double hier soir contre les Mineurs de Thetford-Mines, au compte de 9 à 1 et de 5 à 2. M. Branch Rickey, gérant général des Pirates de Pittsburgh, de la ligue Nationale, assistait à la partie.

M. Rickey, qui se trouvait à St-Jean pour observer son club ferme à l'action, a constaté que Rivera n'a alloué que quatre coups sûrs aux Mineurs dans la première joute qui a duré sept manches. Pour les vainqueurs, Dave Jacobs et Carl Long ont frappé des coups de circuits.

Dans la deuxième joute, qui a duré neuf manches, Domingo Rossello n'a alloué que sept coups sûrs aux vaincus. Ballester a frappé l'unique coup de circuit de la joute, pour St-Jean.

SHERBROOKE (PC). — Les Indiens de Sherbrooke, détenteurs de la première place dans la ligue Provinciale, ont écrasé hier soir les Phillies de Trois-Rivières avec un blanchissage de 10-0, grâce à 12 coups sûrs frappés aux dépens de deux frappeurs.

Tom Farrell a lancé toute la partie pour les Indiens et n'a accordé que sept coups sûrs.

Les porte-couleurs de Sherbrooke ont connu une grosse manche à la cinquième, alors qu'ils ont croisé le marbre à huit reprises. Bill Williamson a conduit l'attaque avec un circuit.

Smithson a commencé la partie pour les perdants et Claude Lizotte l'a remplacé à la sixième.

DRUMMONDVILLE, (PCf) — Les Athlétiques de Drummondville ont tiré le maximum de leurs six coups sûrs pour remporter hier soir une victoire de 7-2 sur les Braves de Québec dans une joute de la ligue Provinciale.

Les A's ont compté tous leurs points à la 8ème manche. Dave Shea a frappé le coup saillant du ralliement, avec un circuit. Les Braves ont compté leurs points à la première et à la dernière manche.

Watson, qui a commencé la partie pour Drummondville pour être remplacé ensuite par Bourbeau, a été le gagnant. A deux ils ont accordé dix coups sûrs.

Nottbert, qui a eu besoin de l'aide de Don Jaber à la 8ème, a été le perdant.



Les autorités du Viet-nam accueillent mal la cession du nord de leur territoire

HANOI, 21 — (PAf) — Tout indique que les autorités du Viet-nam ont fort mal accueilli aujourd'hui les nouvelles annonçant la cession du nord de leur territoire aux communistes. A Hanoï cependant, un grand nombre de civils anticommunistes s'estiment chanceux du sursis qui leur est accordé. Ils disposent d'un délai de 10 mois pour gagner le sud, et non pas de deux mois comme ils avaient tout d'abord cru.

Au lendemain de la signature de la trêve à Genève, en vertu de laquelle le Viet-nam sera partagé, on ne signale ni mouvement de masse, ni manifestation populaire à Hanoï et à Saïgon. Il n'y a eu ni réjouissances, ni déception générale.

Les représentants du gouvernement Nord-Viet-nam ont refusé de commenter les nouvelles à l'intention de la presse. Mais, selon des sources autorisées, ils s'apprêtent à formuler d'amères protestations à l'adresse de la France. N'ayant encore reçu aucune confirmation officielle des nouvelles, les autorités de l'armée française ont fait preuve d'un mutisme complet.

Il semble néanmoins qu'avant l'entrée en vigueur de la trêve, les troupes de l'Union Française s'abstiendront de toute opération militaire contre les forces du Viet-minh et se borneront à se défendre en cas d'attaque.

Hier encore, 10,000 soldats français et vietnamiens ont effectué des opérations de nettoyage dans divers secteurs qui s'étendent à 18 milles au nord-est d'Hanoï. Tandis que les négociations de Genève tiraient à leur fin, on signalait encore des accrochages violents d'un côté comme de l'autre, en divers points du front.

L'accord en vertu duquel les Français disposent de 300 jours pour quitter la capitale du nord et la ville d'Haiphong a causé une grande surprise à Hanoï. Personne n'avait prévu que le délai d'évacuation serait aussi prolongé.

Les hommes d'affaires, dont les stocks n'étaient que partiellement entamés, se sont réjouis. La plupart des soldats français qui n'aiment pas servir dans le nord de l'Indochine, s'en trouvent également très heureux.

Un porte-parole du gouvernement du premier ministre Ngo Dinh Diem, à Saïgon, a qualifié de "désastreux pour le peuple vietnamien" l'accord prévoyant le partage de l'Etat le plus riche et le plus populeux d'Indochine.

Mais les Français, dans l'ensemble, paraissaient soulagés à la pensée qu'un long conflit allait enfin prendre fin.

"C'en était assez", a déclaré un homme d'affaires de Saïgon. Ou bien les Etats-Unis se décidaient à intervenir dans cette guerre avec leurs armes atomiques, ou bien la trêve se révélait inévitable.

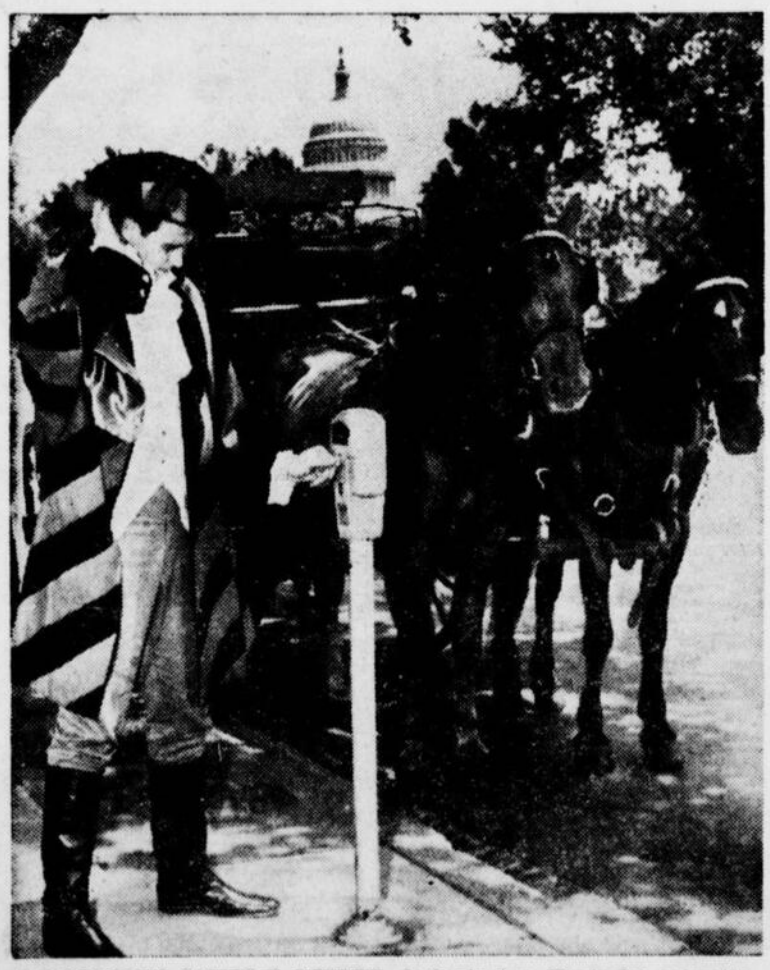
"Vous (les Américains) ne vouliez pas intervenir, en sorte qu'il n'y avait rien d'autre à faire. Après tout, vous n'avez combattu que durant trois ans en Corée et vous avez abandonné la partie; en conséquence, vous ne sauriez nous reprocher de désirer la paix après huit années."

M. Diem a convoqué une séance du conseil des ministres afin d'étudier l'accord de Genève qu'un porte-parole de son gouvernement a qualifié d'inadéquat.

Le conseil de Ste-Rose réélu

Lors de la mise en nomination qui avait lieu hier après-midi, le conseil de ville de Ste-Rose a été entièrement réélu par acclamation. Depuis 1950, tous les membres du conseil de ville actuel ont été réélus sans opposition.

Le conseil est composé de Son Honneur le maire Olier Payette, de MM. les échevins L.-P. Guay, Armand Lefebvre, Aristide Cloutier, Damien Filion, René Desroches et Armand Jasmin.



LE COLONEL JAMES-E. PEPPER, de Lexington, Kentucky, se gratte la tête en constatant que son ancienne pièce de monnaie ne peut servir dans le parcomètre dont le mécanisme est ajusté pour recevoir les pièces de monnaie modernes. Le colonel Pepper, qui assiste au congrès des grossistes de vins et de liqueurs alcooliques, devra se procurer de nouvelles pièces de monnaie s'il désire stationner légalement son attelage sur le côté de la rue.



DE LA NOURRITURE POUR LES VICTIMES DES INONDATIONS DU DANUBE — A Vienne, des soldats soviétiques des troupes russes d'occupation ravitaillent une victime des inondations qui refuse obstinément de quitter son foyer. Des avions américains ont acheminé par air 10,000 sacs de sable de Wiesbaden à Vienne pour aider les aviateurs, les villageois autrichiens et les soldats soviétiques à endiguer la crue. Tous ces hommes ont travaillé de concert pour réparer les digues à Langenlebarn.

Chronologie de la guerre indochinoise

(Reuters f) — Voici les dates principales du conflit entre les forces de l'Union française et les insurgés du Viet-minh, d'obédience communiste :

1945

9 mars. — Les Japonais, après avoir renversé l'administration française, nomment l'empereur Bao Dai chef de l'Etat fantoche du Viet-nam.

8 août. — Le viet-minh (Ligue de l'indépendance vietnamienne) déclenche l'insurrection juste avant la reddition japonaise et s'empare bientôt de Hanoi.

25 août. — Le Viet-minh dépose Bao Dai et Ho Chi-minh devient le premier président de l'Etat du Viet-nam.

2 septembre. — Ho proclame l'indépendance de la "république populaire du Viet-nam".

1946

6 mars. — Les Français concluent un accord avec Ho, reconnaissant son régime comme celui d'un "Etat libre" au sein de l'Union française. Les troupes françaises ont permission d'entrer à Hanoï.

12 juin. — Ho arrive à Paris pour négocier avec le gouvernement français.

16 septembre. — Ho signe un compromis peu satisfaisant avec les Français, compromis reposant sur le "statu-quo", après rejet de ses demandes d'indépendance complète.

17 décembre. — Ho fait massacrer des soldats et des civils français à Hanoï, à la suite de troubles à Haïphong, que bombarde la flotte française.

1947

15 février. — Les Français expulsent le Viet-minh de Hanoï et repoussent ses partisans jusqu'à 500 milles vers les frontières de la Chine, mais ne parviennent pas à les engager dans un combat à finir. Les sommations de capitulation restent sans réponse.

1948

8 mars. — Les Français, afin de s'assurer d'un appui populaire, demandent à Bao Dai de redevenir chef de l'Etat du Viet-nam et lui offrent "l'indépendance au sein de l'Union française".

1949

Décembre. — Mao Tsé-toung, ayant triomphé en Chine continentale, atteint les frontières indochinoises et commence à livrer 3,000 tonnes par mois de matériel de guerre aux rebelles de Ho.

1950

20 janvier. — La Chine communiste reconnait diplomatiquement la "République populaire" de Ho et la Russie suit son exemple.

7 février — Les Etats-Unis reconnaissent le régime de Bao-Dai et 37 Puissances occidentales en font autant.

27 juin. — Les Etats-Unis envoient des conseillers militaires à Saïgon, à la suite du déclenchement de la guerre de Corée.

30 juin. — Les Etats-Unis font leur premier envoi d'armes en Indochine.

Octobre. — Les insurgés anéantissent une ligne de fortifications françaises le long de la frontière chinoise et infligent une déroute aux Français vers Hanoï. La France se redresse en nommant le général Jean de Lattre de Tassigny, commandant en chef en Indochine.

1951

Janvier. — De Tassigny arrête l'offensive communiste à 25 milles de Hanoï.

1952

4 janvier. — Mort de Tassigny. Son successeur, le général Raoul Sallan, désireux de réduire les pertes françaises, adopte le système des centres fortifiés.

1953

8 mai. — Le général Henri Navarre, ancien chef du contre-espionnage militaire, assume le commandement; il introduit le "plan Navarre" destiné à rompre la force militaire du Viet-minh une fois pour toutes en le forçant à livrer une grande bataille.

Juillet—L'opinion publique en France, depuis longtemps mécontente de ce que lui coûte la guerre d'Indochine en argent et en hommes, demande la paix selon les lignes de l'armistice en Corée.

3 juillet—M. Joseph Laniel, premier ministre, annonce que la France entend accorder l'indépendance complète au Viet-nam, au Laos et au Cambodge.

28 novembre—Ho Chi-minh, au cours d'une entrevue de presse, se dit prêt à négocier avec les Français.

29 novembre—M. Nguyen Van-tam, premier ministre du Viet-nam, accuse Ho de ne pas tenir compte du gouvernement vietnamien.

3 décembre—Le cabinet français se dit prêt à considérer toute proposition d'armistice qui lui sera soumise officiellement.

10 décembre—La radio du Viet-minh confirme l'offre de négocier.

17 décembre—Le gouvernement Van-tam démissionne; Bao Dai demande au prince Buu Loc de former un nouveau gouvernement.

1954

8 février—La "Division de Fer" du Viet-minh, forte de 12,000 hommes, sonde les approches de Louang-Prabang, capitale du Laos.

3 mars—Buu Loc arrive à Paris pour négocier le traité assurant l'indépendance complète au Viet-nam, au sein de l'Union française.

13 mars—Le Viet-minh commence le siège de Dien-Bien-Phu, place fortifiée de l'Union française, à 180 milles de Hanoï.

10 avril— Bao-Dai crée un cabinet de guerre pour activer l'effort de son pays.

7 mai—Dien-Bien-Phu est surmonté par le Viet-minh après deux mois de siège.

2 juillet—Le général Paul Ely, nouveau commandant des forces de l'Union française, complète le retrait de ses troupes d'un territoire de 1,600 milles carrés dans le delta du fleuve Rouge.

Débardeur blessé dans notre port

M. Edouard Lafontaine, un débardeur âgé de 47 ans qui demeure à 4293, rue Chambord, a été coincé hier après-midi entre les deux poulies d'un treuil, au quai Victoria.

La victime de cet accident de travail, survenu vers six heures, a été transportée d'urgence à l'hôpital St-Luc par les agents Richard Trudel (546) et Raymond Gourre (483), de la voiture de radio-police 343.

Il a pu quitter cette institution après avoir été pansé pour des contusions généralisées.

Récompenses pour actes de bravoure

Le chef scout canadien, le très Honorable Vincent Massey, sur la liste d'honneur du "Dominion Day" a proclamé le nom de vingt membres qui ont reçu une récompense pour actes de bravoure et bons services. Deux louveteaux, cinq scouts, un groupe scout et douze adultes devront se partager une croix de bronze, une croix d'argent, quatre glands d'argent, une médaille de conduite méritoire, cinq certificats de conduite méritoire, un certificat de mérite et sept médailles de mérite. Plusieurs de ces honneurs veulent reconnaître les efforts des louveteaux et des scouts en sauvant des vies.